



Père Grégoire Girard  
Quelques souvenirs de ma vie  
avec des réflexions



D.1948/34



FRIBOURG 1948

## INTRODUCTION

Le Musée pédagogique conserve un manuscrit autographe du P. Girard (210 × 175, 152 pages), paginé de 1 à 120 ; les derniers fascicules, paginés de 1 à 31, le furent par Alexandre Daguét ; la dernière page est blanche. Dans la marge, se retrouvent des annotations, et dans le texte des mots soulignés de la main d'Alexandre Daguét. Le titre en est :

### **Quelques souvenirs de ma vie avec des réflexions**

En marge, l'indication : (*commencé en 1826*), et la division suivante :

1. *L'enfant et l'écolier.*
2. *Le religieux cordelier.*
3. *Le Curé catholique à Berne.*
4. *Le préfet de l'école de Fribourg.*
5. *Le père de famille arraché à ses enfants.*
6. *L'ermite sur la Sarine, la Reuss.*

La quatrième partie *Le préfet de l'école de Fribourg* ainsi que la sixième partie *L'ermite sur la Sarine, la Reuss* manquent. La cinquième partie *Le père de famille arraché à ses enfants* est inachevée.

Le manuscrit a été publié en partie par Alexandre Daguét, dans l'*Emulation, nouvelle revue fribourgeoise* (voir le N° 68 de la bibliographie citée en appendice). Les passages publiés ont subi quelques adjonctions, quelques suppressions et des changements de mots. En vue du centenaire de la mort du P. Girard, la Société fribourgeoise d'éducation a pris l'initiative de publier ce manuscrit afin de le mettre à la portée de chacun et d'en faire mieux connaître l'auteur. Les *Souvenirs* contiennent, surtout dans les trois premières parties, des chapitres qui méritent notre attention. Il faut regretter la disparition de la quatrième partie. Elle eût, sans doute, été du plus haut intérêt au point de vue pédagogique. On a accusé Alexandre Daguét de l'avoir fait disparaître : ces doctrines ne lui convenaient pas. Le prévenu s'en est défendu énergiquement. Il a reconnu, à cette occasion, que certains papiers du P. Girard furent brûlés par un conseiller d'Etat. Mais la quatrième partie des *Souvenirs* ne serait pas en cause ; il ne l'aurait lui-même jamais vue.

Cette disparition peut s'expliquer d'une autre manière. Daguét ayant

manifesté au P. Girard le désir d'écrire un jour sa biographie, le P. Cordelier lui remit de nombreux papiers qui lui furent apportés par corbeilles (Daguet II, 302). Il n'est pas exclu que les fascicules de la quatrième partie se soient perdus dans ce transport. On peut aussi se demander si jamais elle a été écrite. Nous avons cru bon de la remplacer par un bref aperçu concernant l'activité du préfet des écoles. Nous avons fait de même pour la sixième partie qui n'a probablement jamais vu le jour. De cette manière la présente édition formera un tout ; elle donnera au lecteur une vue d'ensemble sur la vie et les œuvres du P. Girard.

Venons-en à la cinquième partie. Dans ses premiers chapitres, la rédaction en est, semble-t-il, définitive. Le reste est à l'état d'ébauche. Nous reproduisons le tout tel qu'il se présente. Son titre le dit : cette partie exprime la plainte douloureuse du père à qui l'on arrache ses enfants. Elle montre le Père en conflit avec l'autorité diocésaine. Le préfet des écoles tente de justifier sa conduite dans les circonstances les plus tragiques de sa vie. Le point crucial du drame est celui-ci : Mgr Yenni demande au Gouvernement de supprimer la méthode d'*enseignement mutuel*. Il invoque, dans ce but, des motifs parmi lesquels il faut relever le reproche d'irrégularité. Or, au delà de la méthode d'*enseignement mutuel*, on voulait atteindre le préfet des écoles en personne. Le P. Girard le sentit très bien. Aussi, décida-t-il noblement de se retirer. Mais, avant de donner sa démission, il lui importait de libérer son école d'une aussi grave accusation. Il considérait qu'elle avait droit à être réhabilitée ; ceci explique les démarches qu'il entreprit alors. En vertu des droits, qui, à ce moment-là, étaient reconnus à l'autorité diocésaine en matière d'éducation populaire, Mgr Yenni pouvait demander la suppression de l'*enseignement mutuel* sans être obligé de s'en expliquer devant un inférieur. Cela, le P. Girard le savait. Mais nous ne pensons pas qu'on puisse lui dénier le droit, dans ses *Souvenirs*, d'exprimer la douleur supportée avec une grandeur d'âme qui le place au-dessus de ses calomniateurs. Quant à Mgr Yenni, il agissait « selon sa conscience ; or, un Evêque qui agit selon sa conscience n'a jamais tort ». Nous citons les paroles mêmes du P. Girard. Lire la cinquième partie des *Souvenirs* en se plaçant à un autre point de vue, serait être injuste à l'égard du P. Girard, tout comme à l'égard de son Evêque.

Ces remarques étant faites, chacun goûtera le charme, la poésie et le réalisme, la générosité et la noblesse, le bon sens et la mesure qui se dégagent de ces pages, les animent comme elles animaient l'âme de ce lutteur et de cet apôtre.

Fribourg, le 6 mars 1947.

Gérard Pfulg.  
P. Marcel Müller.

# Quelques souvenirs de ma vie avec des réflexions

## I. L'ENFANT ET L'ÉCOLIER

### 1. Le petit garçon remis à la robe

Je naquis le 17 décembre 1765, dans une honnête et nombreuse famille. J'avais avant moi des frères et des sœurs et après moi j'en eus encore davantage. Ma mère, femme spirituelle, vive, tendre et forte, nous a tous soignés de sa main et nourris de son lait. Nous ne pouvions pas en sucquer un meilleur.

J'étais venu à l'âge de cinq ans environ et le petit garçon fut revêtu de l'habillement de son sexe. On me donna une culotte de basin. Il faut que j'en aie été bien fier et bien réjoui, puisque c'est à elle que se rattache mon premier souvenir. Hélas ! le plaisir ne fut pas de longue durée. Le petit garçon salit sa culotte le premier jour, et le même jour il fut remis à la robe. Il me souvient encore de la confusion que j'éprouvai en me voyant travesti en fille et dégradé. J'aimais bien ma mère et mes sœurs, mais alors j'avais honte d'être vêtu comme elles.

Je ne sais plus quand ma culotte me fut rendue. A cet âge, les plaisirs sont de toutes les heures : ils forment le tissu de la vie et ne se font pas remarquer comme le chagrin qui se trouve pour ainsi dire comme en dehors. Il faut d'ailleurs que celui de la culotte perdue ait été bien cuisant pour moi, puisque seul il surnage sur la mer de l'oubli où se sont engloutis les plaisirs et les peines de cinq années de ma vie.

Faut-il regretter la perte de ces premiers souvenirs ? Pour moi, je ne les regrette point ; s'ils vivaient dans ma mémoire, je voudrais rentrer à Eden dans le jardin d'innocence et de délices qui m'est fermé sans retour et l'image de mon premier bonheur rendrait mes peines plus amères. Adam et Eve qui n'ignoraient pas ce qu'ils avaient perdu furent plus malheureux que leurs enfants.

### 2. Le teint de lait et de rose ravagé par la petite vérole

Une vieille parente, notre voisine, m'appelait quelquefois pour me donner des fruits ou une goutte de lait. Le petit garçon ne se faisait pas prier longtemps. Elle me plaignait de ce que la petite vérole m'avait enlaidi : « Vous aviez, me disait-elle, un teint de lait et de rose ; vous étiez la plus

belle fleur du jardin. Maintenant, la grêle est tombée sur votre visage ; on ne vous connaît presque plus à vos marques et à vos yeux rentrés dans la tête. » Elle disait cela avec attendrissement et d'un ton plaintif. Pour moi, je ne me trouvais pas à plaindre, et c'était bien là le dernier de mes soucis. La vieille cousine était femme, moi, j'étais garçon ; d'ailleurs, je pouvais jaser, jouer et gambader comme auparavant, et c'était tout ce qu'il me fallait.

Cette même parente me dit depuis lors une grande vérité que je n'ai pas comprise, mais que j'ai pourtant retenue, sans doute, parce que quelques chagrins me l'ont rappelée souvent. On a coutume de prodiguer les caresses aux beaux enfants ; on les admire, on les flatte, on leur donne un baiser, et les pauvres petits qui ne partagent pas leur beauté en sont les tristes témoins. J'étais de ce nombre depuis que la petite vérole m'avait terni le teint en y laissant de profondes empreintes.

Plus d'hommages pour moi de la part des allants et venants. On me donna même quelques sobriquets que je n'entendais pas volontiers. Je crois en avoir fait mes plaintes à la bonne voisine qui me dit sagement : « Vous êtes moins beau que vos frères et sœurs, mais vous serez moins gâté, parce qu'on vous flattera moins. » Je ne pouvais pas comprendre ce que cela voulait dire ; mais ma vieille cousine me montrait de l'intérêt malgré mes marques et mon teint terni, et j'en étais consolé. Longtemps après, j'ai compris qu'elle avait raison puisque j'ai été forcé de compenser par ma conduite ce qui manquait à ma figure. Mais quelle est donc cette sottise qui s'empresse de brouiller les jeunes idées de l'enfance ? Les petits que la nature a maltraités n'ont pas toujours quelqu'un pour les consoler et ceux dont on caresse la beauté négligent souvent de s'acquérir du mérite, vu que, dans les flatteries qu'on leur prodigue, ils en ont déjà la récompense. Si nous ne voulons pas former les enfants à la vérité et au bien, du moins gardons-nous de les éblouir.

### 3. Une médecine dans le café

La petite vérole m'avait laissé des humeurs qui portaient volontiers sur les yeux. Me voilà donc condamné un jour à une médecine, mais il n'y eut pas moyen de me faire avaler les drogues puantes dont la pharmacie du temps pensait régaler l'enfance. Il fallut donc employer la ruse en déguisant le remède.

Mon père et ma mère prenaient du café à déjeuner ; les enfants, comme de raison, mangeaient de la soupe. Quelquefois cependant, l'un ou l'autre était invité au café. C'était une grande chose que de déjeuner avec papa et maman et de prendre avec eux du café dans de belles tasses. On me fit un matin cet honneur et ce plaisir. Ma mère m'avait préparé ma tasse sur une petite table à trumeau. C'était du café et ce n'en était pas. Je n'y trouvais pas le goût ordinaire et mon appétit se ralentissait à chaque cuillerée. J'avais quelque envie d'aller boire à la tasse de ma mère,

croquant que le café y serait meilleur. Cependant, on me presse et j'achève. J'en avais assez et je courus à mes jouets. Petit à petit, je sens des malaises, des coliques, et j'appris que j'avais avalé une médecine. Depuis ce moment, plus de café. Je me sentis une si grande répugnance pour cette boisson que je ne pouvais plus en supporter l'odeur et que même la vue d'une cafetière me faisait prendre la fuite. Petit à petit, cependant, je me ravisai un peu sur ce dernier point ; mais ce ne fut qu'au bout de dix ans environ que, sur les pressantes sollicitations d'une bonne vieille tante, je me résignai à prendre quelques gouttes de café dans une forte potion de lait et avec beaucoup de pain.

Je le fis par complaisance et timidité. La complaisance est toujours un peu timide, car elle craint de déplaire tout autant qu'elle désire de plaire. J'ai toujours conservé cette trempe d'âme et ce n'est pas sans effort que je prends sur moi de faire des reproches et des remontrances, même à un enfant. En cela, j'obéis à ma conscience, mais je fais mal à mon cœur. J'ai beaucoup de faiblesses à me reprocher à ce sujet.

Pour revenir à mon dégoût pour le café, j'y trouve une association d'idées bien singulière et un effet bien surprenant. Il n'est pas étrange du tout que, tant que j'avais à craindre quelque nouvelle surprise, je refusasse le déjeuner privilégié. Mais, ce dégoût persévérant pour le café en général, ce malaise que l'odeur même me causa si longtemps et cette vue blessée par l'aspect de la cafetière et des tasses, comment tout cela s'explique-t-il ? Au jour de la surprise, je confondis la drogue, les tranchées, le dégoût avec le café même. Tout cela ne devint qu'une seule et même chose dans ma pensée, et par une force magique, la drogue, ainsi confondue par illusion, étendit son effet sur dix années de ma vie. Le raisonnement était venu avec la réflexion. L'esprit était détrompé : il avait séparé la drogue de la boisson ; mais qu'importe, je restai sous l'empire de l'imagination qui, dans l'ombre, continuait son œuvre mensongère. On a déjà remarqué que ce que nous pensons clairement a beaucoup moins d'influence sur nos déterminations que ces images ténébreuses qui gisent au fond de l'âme et nous font agir tout autrement que nous ne pensons. Les instituteurs devraient bien étudier cette matière pour être mieux à même, soit de détruire le mal dans leurs élèves, soit de produire le bien.

#### **4. La femme de Morat**

Avant 1782, la ville de Berchtold IV de Zähringen, déjà sauvagement placée sur des rocs et entre des rocs, était environnée d'un véritable désert. Elle était entourée de communs incultes, où croissaient tristement quelques brins d'herbe et des buissons. Sinistre avenue pour une ville capitale, où l'étranger ne devait soupçonner ni industrie, ni goût. Sur ces communs, on voyait arriver dans la bonne saison quelques vaches, quelques brebis et quelques chèvres qui sortaient le matin du village souverain, au son

de la corne, et qui y rentraient le soir, bien maigrement nourries. Ma tante, à côté de nous, avait aussi une vache et j'aimais à voir cette bête monter quelques degrés et prendre le même chemin que les gens pour se rendre dans une méchante étable au fond de la maison.

A cette époque villageoise de notre capitale, nous tirions nos légumes des environs de Morat. Des femmes les apportaient au marché ou dans les maisons. Certains ménages en avaient une attirée, et le nôtre était de ce nombre.

Notre femme de Morat était déjà sur le retour. Je l'ai encore devant mes yeux et je crois entendre sa voix. A l'extérieur, elle n'avait rien d'engageant ; mais elle était mère, elle nous aimait ; elle nous nommait tous par notre nom, et ce qui nous plaisait surtout, c'est qu'elle n'oubliait jamais de nous apporter un petit présent dans sa corbeille de légumes. Tous les samedis nous étions à l'attendre, tout aussi curieux qu'empresés de recevoir de sa main quelque fruit de la saison.

Cette bonne femme était réformée ; je ne sais trop qui nous l'avait dit ; et toute l'idée que nous avions de cette différence, c'est que Marie n'allait pas à la messe comme nous. Ceci, à dire vrai, nous était fort indifférent. Ce qui nous intéressait, c'est la bonté maternelle de Marie. Je puis dire que nous la payions d'un sincère retour. Ce retour était fondé sur la friandise, origine ignoble sans doute, mais lui-même était pur, c'était la reconnaissance, noble fille d'une mère toute roturière. Pour les fruits que Marie me donnait, je lui aurais volontiers donné ce que je connaissais de mieux, le paradis dont on m'avait dit tant de bien. A ce sujet, j'éprouvai un chagrin cruel.

Nous avions en ce temps un précepteur à la maison. Il était de la campagne et il étudiait au collège de notre ville. C'était à lui à nous faire réciter le catéchisme et à nous l'expliquer. Un jour que nous en étions à la phrase : « Je suis de la religion catholique, apostolique et romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut », il nous déclara que tous ceux qui n'étaient pas de notre religion étaient damnés sans exception et sans miséricorde. Aussitôt je lui demandai : « Et la femme de Morat ? — Elle sera damnée. — Pourquoi donc ? — Parce qu'elle n'est pas catholique. — Je ne veux pas qu'elle soit damnée. — Si vous ne le voulez pas croire, vous serez damné vous-même. — Cela ne se peut pas. — C'est comme cela, petit raisonneur, qui voulez en savoir plus que le catéchisme et votre maître. »

Ici le petit garçon de six à sept ans fut obligé de se rendre. Je me tus ; je devins triste, mais la leçon finie, je retournai à mes chers joujoux, oubliant l'enfer, la femme et mon chagrin. Cependant arrive le samedi ; la femme de Morat reparait ; elle nous présente ses fruits, et au moment où elle me nomme pour me remettre le mien, je m'enfuis dans un cabinet en jetant les hauts cris. Ma mère dont l'œil, l'oreille et le cœur étaient partout avec ses enfants, vole sur mes pas et me dit : « Qu'as-tu donc, Jean, qui te désole ? — Ah ! maman, cette bonne femme sera damnée. —

Qui t'a dit cela ? — Le précepteur. — Le précepteur est un âne ; le bon Dieu ne damne pas les bonnes gens. — Est-ce vrai, maman ? — Oui, ne pleure pas. » — En disant ces mots, elle essuya mes larmes avec son tablier, et moi, d'un saut, j'arrive jusqu'au cou de la Moratoïse pour l'embrasser. Elle était stupéfaite ; je ne lui dis rien, mais je reçus son présent et dansai de plaisir autour d'elle. Depuis ce moment, les explications de l'écolier ne me troublèrent plus. Ma mère avait parlé, elle avait parlé selon mon cœur et j'avais deux autorités qui l'auraient emporté sur tous les docteurs de l'univers. Je leur aurais dit fièrement : « Vous êtes des ânes. Maman l'a dit. » La parole d'une mère tendrement chérie est une autorité irrefragable pour l'enfant. Elle devient toute divine, lorsque, sortie du cœur maternel, elle est reçue par le cœur de l'enfant. Pour moi, je retins ferme toujours, la parole qui m'avait consolé et je l'appelai plus tard la théologie de ma mère.

Cette théologie a eu une grande influence sur les pensées de ma vie. Sans me rendre indifférent pour la vérité, elle a donné à mon âme une direction que j'appellerai chrétienne pour tout dire en un seul mot : Le bon Dieu ne damne pas les bonnes gens ! quel texte pour le cœur d'un enfant qui a vu l'image de la bonté céleste dans la tendresse maternelle et qui en a été touché dès le berceau. Le bon Dieu, les bonnes gens ! Tout l'Evangile est dans ces deux paroles. Avec un bon cœur on les comprend ; la tête seule n'y entend rien.

## 5. Fierté masculine et emportement

J'ai grandi sous le toit paternel avec une fierté masculine, ce qui peut venir en partie de ce que ma mère montrait du respect pour son mari et le titrait toujours de *Monsieur*. Maman était plus près de nous ; elle était belle femme ; elle nous réjouissait par ses chants et sa voix mélodieuse ; mais papa était le maître de la maison. Tout au moins il en avait l'air. C'était assez pour que les garçons exigeassent de la déférence de la part de leurs sœurs.

Un jour, bien que je n'eusse que sept à huit ans, je me trouvais l'aîné des garçons dans la maison et je m'assis à table à la première place. Nous avions des petits pâtés que nous aimions bien. Distribution faite entre les enfants, il en restait un surnuméraire. Je me l'adjugeai de droit ; mais ma sœur aînée le prit et l'avalala. Je ne me sentis pas d'indignation et je lui lançai la fourchette que je tenais à la main. Heureusement que je fus maladroit.

A l'instant, s'éleva contre moi une sédition du sexe féminin. Je m'échappe de l'appartement, enjambe trois rampes d'escalier et je me trouve au galeas, je ne sais trop comment, étendu sur une poutre très rapprochée du toit. Personne n'eut le courage de m'y suivre. La gent féminine prit des perches pour me heurter. J'étais garanti par la poutre contre laquelle

venaient se briser tous les efforts. On abandonna l'assaut inutile, avec de grandes menaces. Je ne sais plus comment le petit méchant garçon s'en tira ; assez bien, à ce qu'il paraît, par la bonté même de ses sœurs qui l'aimaient et qui étaient aimées.

Il semble que la fierté est née avec moi. Elle n'est ni dédaigneuse, ni exigeante ; mais elle n'a jamais su ramper devant qui que ce soit. Cette prostitution m'a toujours été contre nature.

## **6. Enseignement mutuel sous le toit paternel**

Je ne me rappelle pas d'avoir reçu des leçons de mes aînés ; mais je sais fort bien d'en avoir donné à mes cadets. Je savais lire, j'écrivais mal et méchamment et j'avais quelques éléments de calcul. Ma mère tenait à notre instruction, et lorsque le précepteur s'en allait en vacances, j'étais chargé d'instruire quelques-uns de mes frères et sœurs. J'étais sévère ; j'exigeais tranquillité, attention et progrès. Je prenais même sur moi de punir les contraventions, comme le précepteur le faisait. Il se servait pour cela de sa règle et j'en faisais de même. Je croyais que cela se trouvait dans les attributions du maître et qu'il devait en être ainsi. Les instituteurs qui frappent ne doivent pas être surpris si leurs disciples se mettent à frapper. C'est le fruit de l'exemple qu'ils donnent. L'enfant raisonne peu, il imite ce qu'il a devant les yeux.

Mes disciples qui étaient les victimes de mon zèle portèrent plainte et il fut arrêté que je ne donnerais mes leçons qu'en présence de ma mère. Tout alla mieux. La mère filait ou tricotait tout près de la petite école, ayant à ses pieds un berceau ; près d'elle les disciples étaient plus attentifs, le maître plus réservé et tous s'en trouvaient mieux. J'étais bien loin alors de penser qu'un jour je remplirais le rôle de ma mère et que sous mes yeux six à douze enfants, ayant chacun leur petite école rempliraient le mien dans l'école de notre ville. Si l'on m'avait dit alors qu'un enfant ne peut pas instruire d'autres enfants, j'aurais sans doute dit que je montrais ce que je savais et que mes cadets apprenaient de moi ce qu'ils ne savaient pas encore.

Les faits auraient parlé pour moi, et avec son franc-parler ma mère aurait ajouté : « Je le veux. »

## **7.**

Au bout de dix-huit à vingt mois je voyais arriver un nouveau frère ou une nouvelle sœur. Ces jeunes êtres avaient pour moi je ne sais quel intérêt. Imitateur de ma mère et jaloux de son approbation, j'aimais à les bercer, à faire la garde auprès de leur couche, à leur parler, à leur chanter un petit air et à calmer leurs chagrins. Je leur donnais à manger, je les portais sur mes bras, et je leur apprenais à parler et à former leurs premiers pas. Il me souvient même de leur avoir fait de la bouillie, tout

enchanté de mon talent pour la cuisine. J'avais acquis quelque confiance auprès de ma mère, et elle me donnait souvent la commission de la remplacer, tandis que mes sœurs jouaient avec des poupées ou faisaient du filet. Que n'avais-je alors assez d'intelligence pour observer le plus intéressant des phénomènes, le développement de l'enfant depuis ses premiers jours ! Hélas ! Je me développais moi-même sans savoir comment. Il m'est resté cependant quelques souvenirs utiles pour les fonctions qui m'attendaient dans l'avenir, et ce qui valait mieux encore, j'ai pris pour l'enfant un tendre intérêt qui me suivra dans la tombe. Il y a une providence qui règle tout<sup>1</sup>.

## 8. Mes études et mes divertissements

Ai-je besoin de dire que le petit garçon, semblable à tous les autres, travaillait par devoir, et qu'il s'amusait par goût ? L'instruction que l'on me donnait n'avait rien d'attrayant, ni pour le fond, ni pour la forme. Lire des choses que je ne comprenais pas, écrire, apprendre par cœur et réciter, puis faire quelques raides et assoupissantes additions, soustractions, etc., de chiffres sans application quelconque ; voilà toute l'instruction. En tout cela, il n'y avait rien qui parlât à l'esprit et au cœur, rien pour satisfaire la curiosité innée de l'enfant, en un mot, rien pour l'instruire. Au reste, les précepteurs n'avaient que les routines apportées de leurs villages et pas ombre d'une méthode sensée. La cuisinière au moins ou la fille de chambre me faisaient quelques contes qui m'intéressaient, et j'étais tout oreilles. Bien ou mal, je faisais des réflexions sur ce que j'avais entendu et je le racontais à mon tour. Une instruction défectueuse pour le fond et pour la forme fait naître le dégoût pour l'étude et repousse l'enfant vers ses jeux. J'étais passionné pour les miens, cherchant toujours à les varier. J'aimais à dessiner et à peindre. Je faisais toute espèce de constructions et des figures de carton, de cire, de bois et même de neige en hiver. Je dressais des autels, faisais des ornements d'église et je disais ou servais la messe en chantant. Je singeais aussi les militaires avec mes frères et nous avions tout l'attirail de la guerre fabriqué de nos mains. Nous étions très peu occupés et pourtant jamais oisifs. J'ose dire que par les combinaisons que demandaient nos petits ouvrages, notre intelligence s'est beaucoup plus développée que par toutes les leçons d'office que nous avons reçues.

## 9. Mes deux premières années de collège

J'avais appris à la maison *musa* et *amo* et on me fit passer au collège. C'était à la fin de 1775 et je finissais ma dixième année. Les nouvelles études n'avaient pour moi que l'attrait de la nouveauté, car au fond elles

<sup>1</sup> Jean-Baptiste-Melchior-Gaspard-Balthazar, le futur P. Grégoire Girard, était le cinquième d'une famille de quinze enfants.

étaient tout aussi sèches et matérielles que les précédentes. Elles se réduisaient en plus grande partie au mécanisme de la langue latine. Le fond n'avait rien d'instructif et d'intéressant.

Le professeur, un ex-jésuite, me témoignait quelque amitié. C'était assez pour gagner toute la mienne. Je puis dire que je n'ai jamais aimé un homme comme lui ; c'était une véritable passion. On venait d'enterrer un de ses confrères que je vis placer dans la tombe. Réfléchissant que mon professeur pourrait mourir aussi, je m'attristais singulièrement. J'allai jusqu'à me dire souvent et dans toute la sincérité de mon âme, que s'il venait à mourir, je demanderais d'être mis tout vivant dans son cercueil. Ceci est vraiment romanesque et je suis encore à comprendre comment j'ai pu m'attacher à ce point à un homme qui n'avait rien d'extraordinaire et dont je n'étais que le disciple depuis peu de mois. L'effet est ici plus grand que la cause ; mais on dit qu'en amour il en est toujours ainsi. L'amour passe son objet et se trompe lui-même.

L'année suivante, cet attachement si chaud se tourna bientôt en glace. Loin de vouloir mourir avec mon professeur, je désirais de ne plus vivre à ses côtés. Il me prit en aversion sans que je susse pourquoi. Il me semblait que j'étais toujours le même, et pour des riens j'étais toujours rudoyé et puni. Mes fautes devenaient des crimes à ses yeux, et il m'a fait essuyer tous les châtiments et toutes les humiliations qui étaient en son pouvoir. Ce n'était pas le moyen de m'encourager au travail ; aussi, Alvarès et compagnie me devinrent odieux à cause du maître injuste qui m'enseignait, et j'eus regret de l'avoir aimé.

Les enfants ont un sentiment délicat de la justice et les maîtres doivent le respecter. D'un autre côté, la jeunesse est sensible à la bienveillance ; elle rend ordinairement amour pour amour, et certes cette récompense est bien douce ; c'est la plus belle que l'on puisse mériter. Si, au surplus, vous vous intéressez au progrès de vos élèves, faites-vous aimer d'eux et par attachement pour vous, ils redoubleront de zèle dans leur travail. Ils feront pour vous plaisir ce qu'ils n'auraient pas fait d'ailleurs ; ils iraient au feu si vous l'ordonniez. *Toutes les grandes et belles choses au ciel et sur la terre sont œuvre de l'amour. Sans l'amour rien de bon ne se fait.*

## **10. Quatre autres années de collège**

Pour échapper au professeur qui faisait peser sur moi sa baguette magistrale et plus encore pour reprendre ce qu'il m'avait fait négliger, il fut décidé que je resterais dans la seconde classe. Le nouveau professeur, M. Clerc, jeune ex-jésuite était d'une humeur gaie et enjouée. Nous l'aimions tous, et par une douce plaisanterie, il faisait plus pour le bon ordre de la classe que le précédent n'avait fait avec ses gronderies et ses verges. Sous lui, mes négligences précédentes furent bientôt réparées. J'étais attentif à l'école, j'avais envie de bien faire, même par complaisance

pour le maître, et je me trouvai bientôt parmi les premiers où je restai toujours. J'avais même d'année en année et à mesure que le système de nos études de collège appelait l'écolier à puiser quelque chose de son propre fond. Le travail matériel a toujours été ma mort. D'abord je voulais comprendre, puis inventer et donner à mon ouvrage une forme à mon goût. Je m'avisai même assez vite de faire en français quelques fables à rimes ; ces petites productions étaient sans doute très sottes, mais enfin, elles étaient de mon crû et je leur croyais quelque mérite.

Je n'ai pas pris la plume pour blâmer les études que l'on m'a fait suivre, mais il faut pourtant dire qu'elles étaient mal entendues et que j'y ai perdu beaucoup de temps. J'étais parvenu, en rhétorique, à parler et à écrire le latin avec assez de facilité ; je connaissais les accords, mais au fond ce n'était que du français en mots latins. Ce n'était pas notre faute. L'enseignement même avait un vice radical en ce qu'il voulait faire inventer la langue de Rome par l'écolier. Rarement on nous donnait du latin pour nous le faire rendre en notre langue, ce qui est pourtant de toute matière l'essentiel, mais on nous faisait habituellement traduire du français en latin. Le résultat d'un procédé semblable est évident.

Même méthode à l'envers pour le grec. Quelques paradigmes et de suite des compositions dans la langue d'Athènes où assurément les Athéniens n'auraient rien compris. Jamais on ne nous a fait rendre un morceau grec en notre langue.

Au reste, ce grec était si peu de chose, on y employait si peu de temps, qu'au bout de l'année scolaire le prix en cette partie s'appelait avec justice : *le prix des ânes*. Je crois l'avoir eu tous les ans. Heureusement qu'il n'était pas seul, sans quoi mon éloge était tout fait.

Plus tard, ce grec a été supprimé et on y a substitué des leçons de langue maternelle, pour laquelle on faisait si peu de mon temps au collège, que la plupart des écoliers, même en rhétorique, n'étaient pas à même d'écrire passablement une lettre familière.

Le latin absorbait presque tout notre temps et il n'en restait que fort peu pour les connaissances indispensables dans la vie, ou du moins utiles et agréables. Nous avions bien quelques extraits surannés d'histoire romaine, d'histoire des empereurs et de l'Eglise, puis de géographie ; mais tout cela n'était livré qu'à la mémoire, ainsi que le catéchisme, et tout écolier qui à l'examen aurait omis, changé ou dérangé un mot, était exclu du prix. On voulait une mémoire servile et rien de plus. Je n'avais pas de goût pour ce travail de portefaix.

Notre calcul encore n'était pas brillant, il était tout mécanique. Au reste, on en faisait fort peu, et ce n'était guère qu'à la fin de l'an, pour en assigner le prix à quelque écolier.

D'après ce petit tableau qui est fait d'après nature, et que je n'ai pas chargé, on peut voir à quel point était notre collège en 1781, où je le quittai. Un de mes parents, le chanoine Fontaine, ci-devant jésuite et professeur,

présenta un plan de réforme. Cet homme avait vu quelque chose de mieux, il avait pensé, il voulait le bien. Mais la routine consacrée par les ans était une arche sainte : on n'osait pas y toucher. Ce ne sont pas les ex-jésuites qui auraient crié au sacrilège, mais ces êtres d'habitude qui appellent hérésie tout ce qu'ils ne font pas ou ce qu'ils ne savent pas. Notre Capitole a toujours eu ses oies.

## 11. Mouvement populaire à Fribourg

Je fus témoin en 1781 du mouvement que firent les campagnards contre la ville souveraine <sup>1</sup>. On arma tous les badauds et même les écoliers ; mais, comme on me trouva trop petit pour porter un fusil, j'eus tout le temps d'être partout. Toute notre ville avait un aspect martial, surtout dans la partie supérieure par où devait pénétrer l'ennemi. Le canon était braqué dans les rues et partout il y avait des postes composés de bourgeois, de miliciens et d'écoliers. Je vis un de mes studieux condisciples montant la garde et tenant un livre dans sa main. Il lisait attentivement sans lever les yeux. Sans doute qu'il ne voulait pas perdre son temps, mais je me moquai de lui. Je n'avais jamais vu pareille chose sous les armes. Une chose qui me parut encore beaucoup plus singulière, c'est que, sur le haut clocher de St-Nicolas, il y avait un magistrat tenant d'une main une lunette d'approche et de l'autre une épée nue. Avec la lunette il observait les mouvements des campagnards, et cela me paraissait tout simple ; mais à quoi bon l'épée nue sur ce clocher ? Je m'en amusai beaucoup avec mes camarades. Demandions-nous pourquoi tout cet appareil militaire, on nous répondait gravement que les paysans voulaient saccager la ville et brûler nos maisons. Cela nous paraissait fort peu aimable et nous avions beaucoup d'humeur contre ces brigands. Nous ne connaissions pas encore la politique et le degré de confiance que méritent les bruits qu'elle répand. On voyait partout la terreur au visage pâle ; quant à nous, nous étions des chevaliers sans peur. Il nous semblait qu'avec beaucoup moins de frais nous aurions écrasé tout le pays. Il est vrai que nous ne réfléchissions pas qu'autre chose est d'avoir des armes, et autre chose de savoir ou de vouloir s'en servir.

Arrivèrent bientôt les troupes de Berne <sup>2</sup>. C'est alors que nous devînmes fiers. Nous ne fûmes pas les seuls, car les peureux mêmes prirent du courage et marchèrent tête levée. La peur veut un dédommagement. On ne parlait plus que de glaive, de gibet, de roue, de galères, et je vis bientôt que c'était sérieusement. On sévit même sur le cadavre du chef qui avait été assassiné par l'un des conjurés. La curiosité me porta à ce

---

<sup>1</sup> Il s'agit de l'insurrection de Nicolas Chenaux.

<sup>2</sup> 3 mai 1781.

triste spectacle, et, comme j'étais petit, un colosse de condisciple m'assit sur son épaule. Je n'y restai pas longtemps. Petit à petit les citadins se détrompèrent sur les intentions des campagnards. Le jour avait percé assez vite à travers les ténèbres. Moi-même, voyant de mes camarades de collègue parmi les prisonniers campagnards, je me disais dans ma jeune tête qu'assurément il ne s'agissait pas de nous brûler.

Le tumulte s'apaisa ; on rouvrit le collège, nous reprîmes nos leçons et nous nous disputâmes gaiement nos prix ; tandis que le gouvernement, beaucoup moins gai que nous, eut des droits à démêler avec ses administrés. Je ne vis point la longue et pénible lutte, car de la rhétorique que je terminai par le théâtre, je passai au couvent.

## 12. Ma délibération

Il était d'usage au collège qu'après la rhétorique, les écoliers délibéraient sur l'état de vie qu'ils voulaient prendre. C'était une affaire grave. On faisait des exercices de piété suivis, on prenait conseil de son confesseur, on allait dans quelque couvent s'entendre là-dessus avec un cénobite. Pour moi, je ne fis rien de tout cela. Sans avoir délibéré, j'avais pris mon parti.

Mon père était négociant, mais moi, je ne voulais pas le devenir. J'avais quelque goût pour l'état militaire. Les frères de ma bonne mère servaient en France. Leur uniforme, leurs épauettes, leurs épées me donnaient depuis longtemps dans les yeux. Mon père aussi était officier de milice ; il n'était pas grand guerrier, mais il aimait cet état. Je l'avais suivi à la campagne dans les revues et j'étais tout fier de lui porter son bonnet de grenadier. Je l'avais essayé quelques fois et il me semblait qu'il ne m'irait pas tant mal. Partout où il y avait des soldats, je tâchais d'y être et je savais assez bien manier le fusil.

Cependant, j'avais un autre goût tout opposé. Il s'était développé en moi en dressant des autels dans la maison et en aidant le marguillier de la collégiale qui touchait à notre demeure. Peu à peu, ce goût prit le dessus. Il était d'ailleurs plus conforme à mes dispositions toutes pacifiques. Un religieux cordelier venait quelquefois trouver mes parents. Cet homme était tout de miel. Il me montrait de l'intérêt et je l'aimais. J'allais quelquefois le voir au couvent, et j'y étais bien reçu. Le couvent était une riante demeure. L'église était belle. Je me mis par la pensée en chaire, à l'autel, au chœur. Je me logeai aussi dans une cellule à côté d'une petite bibliothèque et je me plaisais partout. J'appris aussi à connaître le professeur, homme aimable et savant. Il me parlait des collèges de l'Ordre en Allemagne et je m'y voyais au milieu de mes disciples. Je connaissais aussi un vieux religieux, antique ami des mathématiques et de la physique. Il était environné de machines, de globes, de miroirs, etc., et le jeune homme se mettait à la place du vieillard, vivant à son tour dans la solitude avec les sciences

et les arts. Ces images se fixèrent, je ne sais comment, dans mon esprit, et j'étais cordelier longtemps avant de l'être.

Je n'avais pas seize ans accomplis en finissant ma rhétorique. Ma mère me trouvait bien jeune. Elle insistait sur une délibération dans les règles, et moi, je n'en voulais point. Je la croyais inutile. On fit donc les démarches nécessaires au couvent ; tout fut convenu et le jour du départ arriva. Mes parents étaient dans les pleurs ; ils me donnèrent la bénédiction et le baiser paternel en me conjurant de m'en retourner à la maison au premier regret. J'étais sûr de n'en point avoir, car jamais on n'a été tout à la fois et plus léger et plus ferme.

## II. LE RELIGIEUX CORDELIER

### 13. Le novice à Lucerne

Je fus envoyé au couvent de Lucerne pour y faire mon noviciat. Je n'y connaissais personne, je n'y entendais que de l'allemand que je ne comprenais pas. Ma petite cellule était toute simple et nue. Il n'y avait qu'une table, une chaise et mon lit. Je me trouvai quelque temps à la gêne dans mon nouveau costume de l'antiquité. L'office divin dans la nuit avait pour moi quelque chose de mystérieux et je ne trouvais pas pénible de m'y rendre. J'étais comme dans un nouveau monde et pourtant je savais m'y faire. Mon cœur s'échappait souvent vers mes bons parents, mais il revenait tout de suite à son poste ; c'était une simple visite qu'il allait faire.

En entrant au noviciat, je trouvai deux compagnons ; mais ils avaient fait leurs vœux et ils partirent bientôt. Leur départ me mit dans une solitude complète, situation dans laquelle je ne m'étais pas encore trouvé. Cependant, je n'y éprouvai pas d'ennui ; je m'occupais. J'avais plusieurs choses à apprendre pour mon état. Dans le salon des exercices, il y avait une petite bibliothèque et entre autres des classiques que je ne connaissais que de nom, tels que Tite-Live, Salluste et Tacite. Je les saisis avec empressement, mais quelle ne fut pas ma surprise, pour moi qui avais employé six à sept ans au latin et qui croyais le parler et l'écrire comme un sénateur ou un consul, quelle ne fut pas, dis-je, ma surprise, lorsque je vis que je ne comprenais point ces hommes de Rome ! Les mots m'étaient presque tous familiers ; mais je ne pouvais déchiffrer la phrase qu'après de longues et pénibles études. Encore fallait-il en passer plusieurs pour le moment et attendre que j'eusse acquis plus de force par l'exercice. Ici je me fâchai tout de bon contre l'instruction du collègue et je décidai qu'on s'y était pris à l'envers, en commençant par où il fallait finir.

Le maître des novices<sup>1</sup> était un homme intelligent, doux et humain. Il me donna les premières leçons de musique et me mit un violon dans les mains. Par reconnaissance, j'avais soin de mettre mes discordants exercices aux heures où il n'était pas près de moi. Il m'apprit aussi à prendre des empreintes de médailles et de reliefs avec de l'étain battu et du gypse. Il avait une fort belle collection de ce genre. Parmi les têtes d'empereurs romains, qui étaient fort saillantes, j'en remarquai une dont j'espérais pouvoir faire le portrait d'un vieux religieux, docteur en théologie.

<sup>1</sup> P. Michel Barth, mort en 1812.

Je me mis à l'ouvrage. A la place de la couronne de laurier, je mis une calotte, sans craindre une profanation. J'habillai convenablement le buste qui était nu, ensuite, épiant où je pouvais l'original que je voulais rendre, je corrigeai petit à petit les traits de ma copie et le portrait devint parlant. Voilà où m'avaient conduit mes petites figures d'autrefois.

Lucerne était autrefois très fiévreuse. Les étrangers ne s'y arrêtaient guère impunément ; ils y prenaient la fièvre tierce et je fus du nombre. Ma bonne mère et mes autres parents n'étaient pas auprès de mon lit et j'y pensais quelquefois. J'eus des atteintes si longues et si vives que je doutais si j'en reviendrais. Je jouissais cependant du calme le plus profond et j'attendais en paix ce qui plairait au ciel. Un jeune homme ne tient pas autant à la vie, il n'en a pas une assez longue habitude.

L'année d'épreuve s'écoula pendant ma convalescence, et sans avoir jamais hésité sur le parti à prendre, j'allai à l'autel pour prononcer mes vœux <sup>1</sup>. J'étais beaucoup plus rassuré qu'une épouse ; car la jeune personne a devant elle une perspective beaucoup plus obscure. Sait-elle comment se montrera son mari et de quels enfants elle deviendra mère ? Le religieux sait comment marche une communauté qui a sa règle fixe ; il sait que parmi les compagnons de sa vie il trouvera toujours quelqu'un de son goût, et enfin pour refuge il a sa solitude et ses livres qui ne tracassent et ne bourent personne !

#### 14. Mes études philosophiques

Je fis mes études appelées philosophiques dans deux de nos collèges, d'abord à Offenbourg, puis à Ueberlingen, sur le lac de Constance. La philosophie était en ce temps basse et rampante. Elle ramenait, avec Locke, tout aux sens, et dans son système l'âme intelligente n'était qu'un œil où venaient se peindre les objets extérieurs sans que de son fond elle produisît quelque chose pour la pensée. De même elle ne trouvait qu'un seul penchant inné dans l'homme, celui qui le porte vers le plaisir et l'on réduisit toute la morale à ce seul principe : Rends-toi heureux autant que tu le pourras. Cette philosophie, toute sensuelle, n'était point faite pour élever l'homme vers le vrai, le beau et le bien. Elle ne donnait pas du Dieu saint l'idée qu'il faut en avoir et elle réduisait toute la vertu à un chétif calcul d'intérêt. La nature sans doute, plus forte que toutes nos théories, ne se laisse pas détruire par un système quelconque, mais elle en souffre cependant, et je reçus ainsi comme tant d'autres, une fausse direction qui laissa longtemps des traces dans mes idées.

La méthode de notre philosophie valait mieux que le fond. Elle était démonstrative cette méthode, comme Wolf l'avait introduite. Ceci mettait de l'ordre dans la pensée, de l'aplomb dans l'esprit, et forçait à se rendre compte de tout.

<sup>1</sup> 30 octobre 1782.

La physique que j'étudiais était à la hauteur du temps ; mais il lui manquait une partie essentielle, qui est l'histoire naturelle. On recherchait les causes de certains phénomènes isolés, mais on ne s'occupait pas des merveilles et de l'ensemble de la nature. On peut faire le même reproche à la physique de nos jours. Une fois que l'enseignement a pris une certaine marche, il y en a toujours pour des siècles ; car le gros des hommes va toujours où l'on va, sans penser où il faudrait aller.

J'appris les mathématiques, d'abord avec un peu de répugnance et ensuite avec goût et même avec un peu de passion, dès que, dans le cours de la physique, j'en vis l'application. Je n'aimais pas les études, dont je n'apercevais pas l'utilité. Il me souvient qu'en étudiant l'astronomie, je pris la peine de refondre tout notre traité des sections coniques. Je croyais avoir trouvé une marche et des démonstrations beaucoup plus simples.

Le profit le plus clair que je retirai de toutes mes études philosophiques fut le besoin impérieux de tout approfondir, de ne rien admettre sans preuve, de mettre de la suite et de l'ensemble dans toutes mes pensées et de ne jamais me payer de mots. Mais cet esprit géométrique qui veut tout démontrer par  $a + b$  égare la pensée lorsqu'il sort de son domaine. Il veut soumettre à la démonstration ce qu'il faut sentir et croire pour être homme. Dès lors, on est entraîné vers l'incrédulité et l'on tombe bien sûrement dans le libertinage, si l'on n'est pas retenu par un cœur droit, honnête et religieux. J'en ai fait l'expérience durant mes études.

## 15. Etudes de théologie à Würzbourg

Des bords du lac de Constance, je fus envoyé à Würzbourg pour y étudier la théologie. On la donnait au couvent comme partout ailleurs. Nous avions les auteurs en vogue ; nos professeurs en valaient d'autres et les disciples du couvent pouvaient se mesurer avec ceux de l'Université. Les premiers mêmes avaient un avantage, celui de s'exprimer plus facilement en latin.

J'avais une grande idée de la théologie, de la science divine ; mais dès les premières leçons, le charme disparut. J'étais de plus en plus mécontent de la nouvelle science, dont mon esprit géométrique ne s'arrangeait pas du tout. Je devins pour ainsi dire un être double, l'un croyant et l'autre incrédule. Rien de plus triste et de plus pénible que cet état de division. Il est contre nature.

L'être croyant suivait les exercices de piété, il fuyait le mal, il tâchait de faire le bien, il était pur et chrétien de bonne foi. L'être incrédule de son côté n'était encore que philosophe. Il se défendait contre la révélation, non pas par suffisance, encore moins par corruption de cœur, mais parce qu'on l'avait brusquement jeté dans la théologie en lui ordonnant de croire quand il désirait savoir et qu'il pensait devoir toutes ses idées

à la science, à la démonstration. C'était jeter le poisson hors de l'eau, pour qu'il se débattît péniblement dans un élément qui n'est pas le sien.

Il est des êtres dans la république des lettres qui, n'étant rien par eux-mêmes, prennent facilement toutes les couleurs. Ils apprennent pour pouvoir répéter. Ce n'est pas pour eux-mêmes qu'ils étudient, mais simplement pour les autres. Dès lors, ils n'amènent pas les doctrines devant leur propre conscience pour en juger, pour se les appliquer, pour se régler sur elles. Ces étudiants sont d'une complaisance rare pour les opinions d'autrui, et ils peuvent l'être, car ils n'aperçoivent point les lacunes, les inconséquences, les contradictions, les absurdités mêmes dans l'enseignement. Dès lors, ils vivent toujours en paix avec eux-mêmes et avec les docteurs ; cela est bien agréable ; mais ce bonheur n'était pas fait pour moi. Je cherchais la vérité pour mon usage.

Les esprits tournés comme était le mien ont besoin d'une sage introduction, lorsque d'une philosophie démonstrative, accompagnée de mathématiques, ils passent à l'étude de la théologie. Il faut commencer avec eux par la critique de la philosophie ; même il faut leur montrer que toutes ses bases sont prises de la foi et nullement de la science qui ne vient qu'après. Il faut leur montrer que notre existence, celle de l'univers, de tous les êtres et de tous les phénomènes de la nature sont des *faits primitifs* que nous recevons par la foi et auxquels se rattachent ensuite nos réflexions et nos raisonnements ; leur montrer enfin que toute philosophie commence par des mystères, traverse des mystères et vient finir à d'autres mystères, ceux du monde invisible — les esprits, Dieu, l'immortalité — choses incompréhensibles que la nature humaine nous ordonne de croire et qu'aucune démonstration philosophique ne peut atteindre.

De cette critique l'introduction doit passer à l'histoire religieuse du genre humain et de la philosophie. C'est un tableau détaillé et raisonné de l'idolâtrie universelle qu'il faut placer devant les yeux du jeune philosophe dont on veut faire un chrétien. Dans ce tableau si sombre et si triste, on lui fera voir deux traces de lumière, deux jours à la Rembrand : l'un qui par la tradition remonte jusqu'aux premiers jours du monde et suit la race d'Abraham, le père des croyants ; l'autre jetant en Grèce une faible lueur, venant on ne sait d'où, bien sensible dans Socrate et Platon, s'altérant ensuite et s'affaiblissant entre les mains de la philosophie trop bavarde, trop discordante et trop faible pour pouvoir retenir les vérités célestes et surtout pour les répandre sur le genre humain. Viendra ensuite la grande révolution opérée par la foi en Jésus-Christ, et le philosophe reconnaissant, s'il a de l'âme, s'écriera de lui-même : Comme le monde n'a pas voulu connaître Dieu par la Sagesse, il a plu à la bonté souveraine de sauver les croyants par la prédication. Cette prédication était le désir du divin Platon. Cet Athénien était sans doute philosophe. Il raisonnait, mais il sentait que sa raison avait besoin d'un appui et il soupirait après.

Après une introduction convenable, j'aurais saisi la théologie de toute mon âme et mon esprit eût été d'accord avec mon cœur. Durant la lutte qui dura plus de deux longues années, je remplissais bien mes devoirs de disciple, je faisais tous les exercices de l'école avec mes camarades, je répondais, je défendais mes thèses, je cherchais même à mettre de la méthode dans les discussions ; seulement, dans mon intérieur je n'étais pas d'accord sur les principes. Je déduisais les conséquences de prémices qui n'étaient pour moi que des hypothèses. Mais c'était mon secret, secret lourd et douloureux que je n'osais révéler à personne, espérant toujours trouver le fil d'Ariane qui me sortirait du labyrinthe où j'étais engagé. Je le cherchais de bonne foi.

## 16. Nouvel égarement et ses suites

Le couvent fut pour moi, dans ma peine, l'asile de mon innocence et le port du salut. Il fallait cependant passer par une nouvelle épreuve, qui fut le résultat de la première. J'étais vif et j'avais hérité de la gaité de ma mère, mais cette sérénité dut souffrir à mesure que la tourmente intérieure se prolongeait. Il me vint du noir à l'âge de vingt-deux ans. Je m'écartais de mes compagnons d'étude, je recherchais la solitude et le silence pour m'entretenir avec moi-même. Il m'arrivait souvent de m'attrister sur mon sort. Est-il possible, me disais-je, que sous cet habit monastique, dans ces clôtures silencieuses, sous les voûtes sacrées et à l'ombre d'un sanctuaire chrétien, vivent et se promènent les doutes profanes, l'incrédulité. Ah ! que le laboureur et l'artisan sont plus heureux que toi ; leur ignorance est leur bien, ta science fait ton tourment. Que n'es-tu né dans quelque lieu sauvage, loin de tous les collèges et de tous les livres ; tu cultiverais la terre, tu soignerais tes troupeaux et tu serais tranquille.

Dans cette disposition d'esprit, ma main tomba sur *le Comte de Comminges* par Arnauld. Je le lus, je le dévorai. Maîtrisé par le sentiment et la mélancolie, le jeune philosophe du couvent devint tout à coup trappiste ; il avait enjambé comme par enchantement le christianisme et le catholicisme. Devenu austère, mais seulement pour lui seul, il s'abandonnait à des rêveries de l'autre monde, il séjournait volontiers sur le bord de la tombe pour y descendre, et de là, monter au ciel. Je me trouvai donc transporté dans le mysticisme et ses ténébreuses douceurs. Tout ce que j'avais entendu de plus mystérieux et de plus exalté, était mon pain de tous les jours. Je sentais, je ne raisonnais plus. J'allais encore quelquefois au piano, mais ce n'était plus que pour rendre la plaintive romance, ou pour accompagner les accents de Jérémie, pleurant sur les ruines de Jérusalem. Effectivement je pleurais aussi sur des ruines.

De fatigue je tombai malade et mes confrères crurent que j'allais les quitter. Je le croyais moi-même. Le système délicat de mes nerfs avait succombé aux longues et violentes secousses qui venaient des profondes

inquiétudes de mon âme. Toutes mes forces étaient anéanties et mes organes me refusaient parfois tout service. Le médecin essaya de me fortifier par des remèdes, et il réussit à me remettre sur pied. Je me traînais comme un centenaire et je devenais régulièrement aveugle quatre fois le jour, chaque fois une demi-heure environ avant de prendre ma nourriture. Dès que je l'avais prise, la vue se débrouillait petit à petit et je sentais une barre au front, au-dessus des yeux. Ce phénomène me rappelait la toile d'un théâtre, qu'on lève et qu'on abaisse en la roulant ou déroulant. Dès que je pus sortir du monastère, on me fit prendre le grand air le matin et le soir à la fraîcheur. Ce remède simple me rétablit et je pus reprendre mes études avec modération. Le mysticisme avec ses idées sombres avaient disparu à la vue des hommes et de la nature. D'ailleurs, il ne m'était pas naturel. J'étais né pour voir clair, j'avais hérité de la gaieté de ma mère, elle m'avait souri au berceau et j'avais répondu à son sourire.

## 17. Retour à la foi par le raisonnement

Il y avait à Würzburg des Suisses qui étudiaient à l'Université. Ils venaient au couvent chercher des compatriotes, pour s'entretenir de nos Alpes et de notre belle Suisse. Cette rencontre loin de la patrie est bien douce : on devient ami sans s'être connu, car on a besoin de se rapatrier comme on le peut. Je me liai un peu avec un jeune théologien né sur les rives de la Thur, autant qu'il m'en souvient. Je laissai échapper quelques paroles sur mes doutes et il parut me comprendre à demi-mot, peut-être par expérience. Il m'offrit donc un livre qu'il possédait. C'était la preuve de la vérité et de la divinité du christianisme par le docteur Hess<sup>1</sup>. J'y trouvai des duretés sur mon Eglise, le catholicisme, des choses même dont je savais le contraire ; mais je passai là-dessus, parce que je n'en étais pas encore là dans mes recherches et que j'allais au plus pressé.

Ce livre qui en était alors à sa sixième édition, offrit à ma pensée une marche régulière pour la solution de la grande énigme. Il renfermait au surplus de bonnes idées, de précieux détails et il me fut aisé d'y ajouter les résultats de mes lectures et de mes réflexions pour relever l'édifice de la loi qui avait croulé ; je m'aidai aussi des lumières d'un de mes professeurs qui savait bien accorder les deux présents qu'un même Dieu et Père a fait à l'homme : la raison et la foi. Je ne lui dis point mon secret, mais je lui proposai de simples difficultés qu'il résolvait toujours à mon grand contentement.

Je fus donc d'accord avec moi-même et enfin je retrouvai la paix, cette paix que je ne connaissais plus depuis si longtemps et dont le retour me fut d'autant plus doux. Ah ! il faut avoir passé par mes dures épreuves pour

---

<sup>1</sup> Johann-Jakob Hess (1741-1828), Théologien protestant, « Antistes » du clergé du canton de Zurich.

savoir ce que c'est que de ne pas pouvoir s'entendre avec soi-même sur les grandes vérités de la vie et de porter en soi un cœur et un esprit qui se combattent sans cesse.

Certes, il y a bien de l'incohérence dans notre enseignement supérieur. Il peut convenir à ces tables rases disposées à recevoir tout ce que l'on veut y écrire ; bien qu'il soit honteux d'abuser de leur crédulité et d'insulter ainsi à l'être noble qui par sa raison doit représenter Dieu sur la terre. Quant aux esprits pensants qui comparent, qui jugent et qui lient, faut-il les exposer à perdre les consolations de la foi que Platon réclamait du ciel ? C'est cependant là ce qui arrive tous les jours par le défaut de méthode d'ensemble et d'harmonie dans l'enseignement de la jeunesse. On ne connaît pas tous les incroyables. Il y en a sous les livrées de la foi et même parmi ses athlètes les plus bruyants.

On crie de nos jours à l'indifférentisme ; le guérira-t-on, comme l'on s'y prend ? Non ; on va l'étendre et le perpétuer. Ce n'est pas en insultant à la raison humaine qu'on la conduit à la foi. Ce n'est pas non plus par le scepticisme, car si je ne dois plus croire à moi-même, est-ce en vous que je croirai ? Que si, d'un autre côté, vous travestissez la foi en déraison, comment voulez-vous que l'homme raisonnable la reçoive ? C'est pourtant pour lui qu'elle est descendue du ciel, et c'est vous seuls qui êtes les coupables. Si vous êtes de bonne foi, votre excuse est dans la sottise de vos pensées, mais n'allez pas croire que le genre humain vous prenne pour ses maîtres. On vous fera justice.

## **18. Deux Juifs devenus mes maîtres en hébreu**

J'allais oublier une singularité. En faisant ma théologie, j'appris l'hébreu de deux Juifs qui se succédèrent. Pour leurs leçons on leur donnait au couvent la nourriture. Le premier était déjà d'un certain âge ; il était né à Berlin et il avait reçu le baptême à Würzbourg. Il avait perdu la tournure juive. Le second était encore catéchumène et se plaignait que, pour la place de Rabbi dans la synagogue de Fürth, on lui eût préféré un homme qui en savait beaucoup moins que lui. J'avoue que dès ce moment j'eus des doutes sur la pureté de ses motifs ; mais ce n'était pas à moi à juger.

Cet homme était faible en grammaire ; mais il savait le vieux Testament par cœur. Si la signification d'un mot ne lui venait pas à l'esprit, il feuilletait la Bible, trouvait à l'instant un passage où se rencontrait le mot désiré et, par là, il en trouvait le sens. Il voulut aussi nous apprendre à lire la Bible comme dans la synagogue ; nous l'écoutâmes, nous rîmes et nous n'eûmes pas envie d'imiter ses accents sauvages.

Il reçut enfin le baptême, mais après avoir été habillé à neuf et après avoir reçu de riches présents, il se sauva pour retourner, disait-on, à la synagogue. On croyait savoir que le précédent avait déjà été baptisé en

divers lieux. Ceci me donna de bonne heure de la méfiance pour les prosélytes vagabonds et me grava dans l'esprit cette parole : « Ne jetez pas vos perles devant les pourceaux. » Par cette méfiance que j'exprimai franchement dans l'occasion, je déplus avec le temps à bien des personnes plus zélées que moi. Elles auraient pu s'instruire par ce qu'elles avaient sous leurs propres yeux ; mais il est des gens obstinés pour qui les leçons de l'expérience sont entièrement perdues. S'il en est ainsi en religion, en est-il autrement en politique ?

## 19. Etudes de droit ecclésiastique

J'achevai la théologie au bout de la troisième année et il s'agissait de soutenir, selon l'usage, des thèses publiques. Je me réservai de les rédiger moi-même d'après l'ordre d'idées que j'avais conçu pour sortir du dédale où j'avais tant souffert. Pour mon professeur, c'était un monde renversé, car je commençais par l'exposé du christianisme dans les faits principaux, dans sa doctrine et ses institutions, et ce n'est qu'après cet exposé que j'avais placé son examen philosophique d'où résultait sa divine origine.

Dans ces thèses, j'eus l'occasion d'apprendre à connaître de plus près un grand nombre de professeurs de l'Université. J'y distinguai particulièrement les docteurs Onymus, Rosshirt et Feder, noms connus dans les sciences. Ce qui me surprit beaucoup, c'est qu'ils me parurent avoir fait le même chemin que moi pour arriver aux mêmes résultats. Leurs attaques semblaient calculées sur mes anciennes perplexités et l'on aurait dit qu'ils étaient curieux de savoir comment j'en étais sorti.

Après la théologie, je ne fus occupé que du droit ecclésiastique que j'avais déjà commencé précédemment. C'était une partie qui, à cette époque, faisait bruit en Allemagne. Marie-Thérèse et Joseph II avaient porté leurs lois à ce sujet. Les trois Electeurs ecclésiastiques s'étaient réunis à Ems et leur convenu avait été publié. Toutes les têtes étaient en mouvement, et chaque jour nous apportait de nouveaux écrits. Il y avait aussi quelques voix discordantes dans ce concert allemand.

Il s'agissait de deux grandes questions : l'une regardant les rapports de l'Etat et de l'Eglise, l'autre concernant les évêques et leur chef. Pour résoudre la première, il fallait saisir fortement le but propre et les moyens correspondants, soit de l'Eglise, soit de l'Etat, et dès lors, tous les rapports étaient donnés ; ils n'étaient plus que des conséquences nécessaires et manifestes. C'était là raisonner d'après les principes, tandis que quelques suffrages s'appuyaient sur des faits isolés qui se contrariaient toujours dans l'histoire, qui jamais ne peuvent faire règle, mais qui toujours doivent être régis et jugés par les principes. L'autre question, en elle-même purement ecclésiastique, devait trouver sa solution dans l'observance et les canons des premiers siècles chrétiens, d'après le principe catholique, nouvellement consacré dans le concile de Florence, où l'Orient renonçant à

un schisme déplorable était revenu donner la main à l'Occident. Le célèbre canon que j'ai en vue se compose de deux parties. La première énonce les prérogatives du Saint-Siège et la seconde leurs antiques et légitimes limites en faveur de l'épiscopat. Il est arrivé quelquefois que des théologiens se sont appuyés sur la première phrase pour en tirer des conclusions et qu'ils ont passé la seconde sous silence. En cela, ils n'ont fait preuve ni de bonne foi, ni de catholicité. *Nil inovertur* est notre principe : sortez de là, vous sortez du catholicisme.<sup>1</sup>

Le professeur de droit ecclésiastique que j'avais au couvent était versé dans toutes les sciences de son état. Il jouissait d'une grande considération à l'Université. Il avait fait une étude particulière de l'antiquité chrétienne sur les originaux mêmes et il possédait une belle collection d'extraits, qu'il employait dans ses leçons et que nous pouvions consulter. C'est donc sous la conduite des Pères et des Conciles que nous étudiâmes les grandes questions du temps. Certes, ce n'était pas être *novateur*, bien que de nos jours les hommes à nouvelles doctrines appellent de ce nom ceux qui voudraient faire revivre la véritable antiquité.

Mes études en droit ecclésiastique furent aussi terminées par des thèses publiques et solennelles. J'aime à me rappeler M. Grég. Gregel, professeur de Mayence, qui me frappa et me réjouit par sa manière inusitée d'attaquer le défendant. Il ne s'en tint point à une proposition ; il prit tout l'ensemble de la doctrine, cherchant à opposer les principes entre eux, une conséquence à l'autre et les conséquences aux principes. Dans l'espace d'une heure, nous parcourûmes rapidement tout le champ de bataille et un sourire de plaisir fut la couronne que se donnèrent les combattants. Cette lutte littéraire, qui était tout à fait de mon goût, fit sur moi une profonde impression ; elle fortifia mon habitude de tout comparer et lier et, par là, de rechercher la véritable science en mettant mes pensées en accord entre elles. C'est le seul moyen de trouver la vérité qui est une. Combien de fois ai-je rencontré des hommes, porteurs d'idées les plus disparates et les plus opposées ! Les uns étaient des esprits faibles, incapables de rapprocher deux pensées pour en sentir la convenance ou la disharmonie, d'autres trop paresseux pour entreprendre ce travail, ou séduits par un intérêt quelconque.

## 20. Autres souvenirs de Würzbourg

Au nom de Würzbourg se rattachent dans ma mémoire une foule de souvenirs intéressants pour moi. C'est dans cette ancienne capitale de la Franconie que mon être s'est pour ainsi dire développé et qu'il a pris de l'agrandissement. Je vivais au milieu d'une grande ville où je voyais un fleuve vivant couvert de barques et de radeaux, le vaste et beau palais d'un prince, une armée en petit et une forteresse, une cathédrale avec

<sup>1</sup> Voir Veuthey « Le Père Girard », la note de la page 35.

ses grands chanoines et leur luxe, une Université et ses docteurs en camaïls de couleurs diverses ; un séminaire nombreux et bien réglé, un établissement pour former les maîtres d'école, plusieurs collégiales avec leurs chapitres, des monastères de plusieurs ordres avec la riche variété des costumes et mœurs monastiques, toute espèce d'institutions publiques belles et grandes dont je n'avais pas eu d'idée. C'était pour le nourrisson des Alpes comme un monde nouveau qu'il cherchait à embrasser avec effort pour s'en rendre raison et étendre son être.

Je passai quatre ans à Würzbourg, de 1784 à 1788. L'époque était mémorable. C'était le moment où François-Louis d'Erthal<sup>1</sup>, aussi grand prince que grand évêque, développa le plan qu'il avait médité dans le silence de son cœur. Près de la Porte du Main, on vit d'abord s'élever une maison de force et on pensa que le Prince avait des mesures sévères en vue. Un peu plus tard le grand et bel hôpital de Jules<sup>2</sup> qui ne faisait qu'un seul corps de logis forma un grand carré.

Pendant cette dispendieuse bâtisse, l'Evêque fit sa visite pastorale et dans toutes les paroisses il donna les premiers fonds pour y établir un hospice. Plus tard, on fit passer les forçats à la nouvelle maison de détention; leur ancienne demeure, vaste et de belle apparence fut autrement distribuée et tout à coup on vit paraître sur la porte ces mots en lettres d'or : *Maison de travail*. Tous les préparatifs étant enfin terminés, la troupe fut répandue dans le pays. Elle ramassa tous les mendiants, conduisit les infirmes dans les hospices, amena dans la maison de travail tout ce qui pouvait travailler et la mendicité fut abolie en un jour. J'admirai avec tout le monde la sagesse du Prince. Je m'en réjouissais, mais jetant ensuite un coup d'œil sur ma patrie, je dus m'avouer tristement que nous étions bien loin de ce que je voyais.

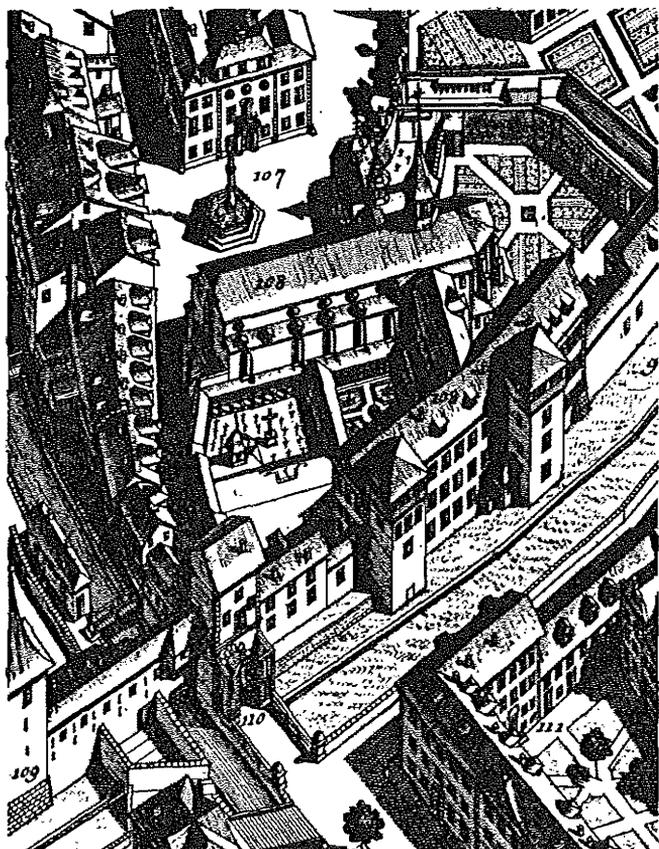
Une autre chose qui me frappa dans ce pays, c'est l'organisation du clergé. Dès leur entrée au séminaire jusqu'à la tombe, les ecclésiastiques étaient soignés. Manquait-il un vicaire en quelque lieu, la place se donnait dans la règle au plus ancien séminariste. Une cure venait-elle à vaquer, elle était pour le plus ancien vicaire. Un curé ne pouvait-il plus remplir dûment ses fonctions, il venait en ville dans la maison des émérites pour y vivre gaîment en communauté avec ses pairs. L'Etablissement fournissait tout ; ainsi, point de soucis légitimes et point d'avarice durant le ministère. Notre Suisse ne connaissait pas et ne connaît pas encore une organisation ecclésiastique aussi parfaite.

Cependant, ce que j'ai vu de plus beau et de plus grand à Würzbourg, c'est François-Louis d'Erthal. Les gens de l'ancienne cour ne l'aimaient guère, parce qu'il ne leur donnait point de fêtes aux dépens des peuples

---

<sup>1</sup> François-Louis d'Erthal (1730-1795), Prince-évêque de Würzbourg. Le portrait de la page 32 se trouve à Fribourg dans la famille de Diesbach.

<sup>2</sup> Juliuspital, fondé en 1579 par l'Evêque Julius Echter (1545-1617).



L'église et le couvent des Cordeliers de Lucerne  
d'après le plan de Fr.-X. Schumacher, 1792

et qu'il les tenait sous la loi comme les derniers de ses sujets. Aux jours d'audience publique, chacun pouvait s'approcher de lui. Il contrôlait tous les actes du gouvernement et rien ne se faisait à son insu. En qualité d'Evêque, il faisait lui-même les visites pastorales et montait dans la chaire de vérité. Le Prince avait disparu pour faire place à l'Apôtre et ses discours touchaient tous les cœurs. J'ai eu moi-même le bonheur de l'entendre. Jamais homme peut-être n'a comme lui réuni dans une même personne et la majesté du Prince et la douce humilité de l'Apôtre, choses si difficiles à allier que dans l'histoire nous ne les voyons que trop souvent se combattre et s'entre-détruire. L'Evêque désirait amener à son bercail nos frères qui en sont sortis et les Juifs qui n'y sont jamais entrés. Mais

ces frères et ces Juifs étaient dans les domaines du Prince, et le Prince respectant leur conscience leur accordait toute sa protection. Le Prince n'était pas Evêque et l'Evêque n'était pas Prince. L'Evêque encore ne cherchait point à séduire le Prince pour obtenir par la force ce que la persuasion seule peut donner. De son côté, le Prince n'employait point l'Evêque pour servir les desseins de l'Etat et, par là, avilir la religion au point d'en faire une machine politique.

François-Louis était pieux, et sa piété était évangélique. Elle marchait dans la lumière, ennemie de tout excès, de toute affectation, de ce funeste levain dont les disciples du Fils de Dieu devraient se garantir comme d'un poison qui perd tout et qui, au moment où j'écris, gagne de plus en plus dans notre Europe vieillie, usée et malade. A ce sujet, ma mémoire me replace dans le palais du Prince-évêque, où les jeunes ecclésiastiques allaient la veille des Ordinations subir un second examen et entendre la voix du pasteur. Non loin de moi se trouvait un jeune Capucin avec l'espoir d'une barbe au menton. Il avait la tête penchée et les yeux contre terre : on aurait dit qu'il était dans une pieuse extase. Le prélat s'approche de lui, le saisit par le bras en lui disant : « Eh ! *Frater humilis*, l'humilité ne consiste point dans les grimaces, elle est dans le cœur ; levez les yeux comme vos compagnons et regardez-moi. » Sur cela l'homme de Dieu nous fit le tableau de la vertu chrétienne dans les termes du divin Maître, et, en opposition, il nous mit le pharisaïsme sous les yeux, pour préserver notre jeunesse et diriger ses pas dans la carrière où elle allait entrer. Comment aurais-je pu oublier la leçon qui m'était venue de cette bouche dans un palais !

C'est de François-Louis d'Erthal que trois fois j'ai reçu les Ordres. La dernière fois, je me trouvais le premier en rang et je fus appelé à recevoir de lui le baiser de paix durant les saints mystères. Je me sentis pressé dans ses bras, je sentis sa joue brûlante pressée contre la mienne ; la flamme descendit jusqu'à mon cœur et je me dis : Tu vivras de l'esprit de ton Evêque qui t'agrège aux ministres de Jésus-Christ pour travailler à l'œuvre du ciel.

## 21. Retour dans ma patrie

J'avais fini mes études, j'achevais ma vingt-troisième année, et mes supérieurs ordonnèrent mon retour dans ma patrie<sup>1</sup>. Je ne l'avais pas vue depuis sept ans et elle m'attirait puissamment à soi. Mon père et ma mère étaient le plus fort aimant. Le jeune cénobite voyageur avait sous son bras un petit paquet et dans la poche un très mince viatique pour cent-vingt lieues qu'il allait faire. Cependant, il était moins pauvre qu'il ne le paraissait ; il avait conservé des sentiments honnêtes, le cœur d'un

---

<sup>1</sup> Octobre 1788.

enfant et il apportait les pensées d'un homme, riche de ce qu'il avait vu, entendu, appris et souffert pendant nombre d'années.

De Würzburg, je portai mes pas sur Spire, en traversant le triste Odenwald. Dans ce pays qui n'est pour ainsi dire qu'une vaste forêt, j'avais un hameau à chercher pour y faire une commission au nom de l'amitié. J'y arrive le soir, et l'on m'introduit dans une cabane d'un aspect au-dessous de la simplicité. Mais depuis fort longtemps, je ne m'étais pas trouvé au sein d'une famille et j'en avais une devant mes yeux. Je présente une lettre, on lit, et toute la famille vint m'embrasser. L'innocence habitait dans ce réduit, avec la tendresse et cette franche gaîté que l'on rencontre si rarement dans le tumulte des hommes. Ici, je pensai à la maison paternelle, et comme j'y pensais, le cœur me tressaillit et je crois qu'une larme échappa de mes yeux. Dès le lendemain, je poursuivis ma route, décidé à ne m'arrêter nulle part. Je ne fis que traverser Heidelberg, je fus à Schwaetzingen sans jeter un coup d'œil sur son magnifique jardin. Je l'avais entendu louer, mais je me contentai de la peinture que l'on m'en avait faite et je passai froidement devant la réalité. C'était voyager en sauvage, et pourtant je ne l'étais pas. Quand le cœur de l'enfant appelle un père et une mère, le reste peut-il avoir quelque attrait pour lui ?

Arrivé à Spire, je volai au couvent de mon Ordre, et c'était pour moi un autre toit paternel qui calma mes ennuis en leur donnant le change. Mon père et ma mère n'y étaient pas, mais j'y trouvai des frères, empressés de me témoigner leur amitié. Ils voulurent que je m'arrêtasse quelques jours avec eux, pour me reposer de mon voyage et faire connaissance avec le pays où j'étais venu. Ce pays est frappant pour un Suisse, par ses plaines immenses, ses routes droites garnies de peupliers et allant à perte de vue. J'y trouvai cependant, il faut le dire, de la monotonie. Dans une excursion, je vis Mannheim, je vis même son théâtre, chose qui, dans ce pays, n'était point déplacée, qui était neuve pour moi, et qui n'était pas inutile pour un ecclésiastique appelé à diriger les hommes non par des préventions si souvent injustes, mais par la sagesse qui juge des choses comme elles sont. J'ai entendu depuis et j'ai lu des déclamations contre les théâtres ; j'y ai reconnu les expressions des Pères de l'Église s'élevant comme de juste contre les représentations païennes et je n'ai pu m'empêcher de rire du surprenant anachronisme que l'on commettait de si bonne foi. Ne mettons pas notre morale en opposition avec la conscience de ceux qui nous écoutent ; il n'y a point de profit à cela, ni pour eux, ni pour nous.

De Spire, je fis aussi une excursion à la montagne pendant la vendange. Comme j'étais à Maikammer, un jour saint, j'allai à l'église de la paroisse pour y prier avec mes frères notre Père commun : le culte chrétien est essentiellement un culte de famille. L'église où j'entrai était vaste, elle était propre, elle était belle sans le moindre luxe. Les fidèles de tout sexe et de tout âge étaient rassemblés dans le plus parfait recueillement. Chacun

avait un livre à la main. L'horloge sonne, l'orgue se fait entendre, le prêtre s'avance vers l'autel et soudain j'entends une harmonie délicieuse, tous les enfants de Dieu élevant leur voix vers le ciel et formant un concert accompli, majestueux, doux et inspirant. Ils chantaient dans leur langue, et leur chant partait du cœur pour y retourner. Après l'Évangile, le curé fit une homélie à l'antique ; elle était simple et cordiale comme son texte. Vint plus tard le grave chant sacerdotal, le cantique d'actions de grâces sur l'offrande, les garçons de l'école à genoux au milieu du chœur, représentant les anges devant le trône du Père, chantaient d'une voix enfantine le trois fois *saint*. L'assemblée répondit en chœur. Dès lors, il se fit un silence, car l'orgue, sans se taire, ne parlait pourtant pas. Après l'élévation, les jeunes filles de l'école réunies dans la nef, près de leurs mères, entonnèrent l'hymne de l'adoration, et le chœur répondit encore une fois, en modérant ses accents, comme s'il n'osait pas chanter avec l'innocence, chanter avec les anges. Pour moi, qui n'avais jamais assisté à ce culte éminemment chrétien, j'éprouvai des sentiments nouveaux que je ne saurais exprimer. J'avais entendu à Würzbourg, et surtout à la chapelle du palais, une véritable musique d'église, où l'art avait tâché de se mettre de son mieux au service de la dévotion ; mais cette musique, qu'est-elle auprès du chant d'une vaste famille chrétienne, unissant toutes ses voix au pied des autels et laissant entendre de loin en loin les accents de l'enfance pour se dire que nous sommes enfants de Dieu par la naissance et que nous devons l'être par notre cœur. J'avais vu, dans la cathédrale de Würzbourg, toute la richesse de nos cérémonies et de nos autels ; mais cette pompe, en me distrayant, ne parlait point à mon cœur. Je n'y trouvais pas la simplicité du culte antique de nos frères en Jésus-Christ. Dans mon église villageoise, je l'avais devant les yeux et je croyais vivre au temps de Justin, philosophe et martyr. Oh ! Raynal, déserteur du christianisme, que n'étais-tu à côté du jeune cénobite. Peut-être aurais-tu rougi de proposer au monde ton culte aride et glacé, ta colonne, ton inscription, ta baguette, ton prêtre et ton peuple muet.

Je partis du village, emportant avec moi le sentiment du Beau chrétien, mais je ne me doutais pas que la Providence me réservait le bonheur d'en réaliser une partie dans les fonctions publiques qu'Elle m'avait destinées. Elle est silencieuse cette Providence, mais elle n'en est pas moins active.

Spire est une ville historique sur le Rhin. On me fit voir ses monuments et ses ruines. A la cathédrale, je crus apercevoir dans les stalles basses cet empereur détrôné qui chantait pour avoir du pain. A cet aspect, l'étudiant en droit ecclésiastique fit de graves et tristes réflexions. De là, en me promenant sur les ruines des églises, j'eus peine à croire que le Roi très chrétien les eût fait incendier de sang-froid, après la victoire, et je gémis sur un autre abus du pouvoir.

Enfin, je fis mes adieux à cette ville, à ce pays et, remontant le Rhin du côté de l'Allemagne, je vins à Bâle, je saluai nos montagnes, le sol paternel



Mgr François-Louis d'Erthal, prince-évêque de Würzburg

que je foulais, et après une marche de quelques jours, je rentrai dans ma ville natale en répétant ce vers :

*Post septem mea regna videns mirabor aristas.*

## 22. Le salut et la bienvenue

Mon père et ma mère m'attendaient depuis quelque temps, et ils virent voler dans leurs bras un fils que leur cœur reconnaissait bien, mais que leur regard et leur oreille avait quelque peine à reconnaître. Le costume mis à part, j'étais devenu homme loin d'eux ; ma voix était changée et surtout mon langage. J'avais pris, sans m'en douter, une prononciation allemande, faute d'entendre parler ma langue maternelle. Moi-même, je m'en aperçus bientôt dans le cercle de famille que j'avais autour de moi et qui ne pouvait revenir de son étonnement.

Sept ans sont une belle portion de la vie humaine, et pendant cet espace, il se fait bien des changements. Je dus renouveler connaissance avec des frères et des sœurs qui avaient beaucoup grandi et qui ne se ressemblaient guère. J'embrassai le cadet que je n'avais jamais vu, et mes yeux cherchaient en vain des frères qui n'étaient plus sous le toit paternel, et celui que la mort avait moissonné lorsqu'il commençait à former ses premiers mots. Nous étions quinze enfants, et jamais nous avons été tous réunis, sauf dans le cœur de ma bonne mère où nous vivions tous, les uns près des autres.

Je voulus aussi revoir toute la maison, la chambre où mon berceau avait été placé, l'appartement que j'avais habité depuis, la cour où je m'étais amusé, tous les lieux de mes premiers souvenirs. Mais tout me paraissait plus petit, les tables et les chaises me semblaient plus basses, les degrés même n'étaient plus comme autrefois, et je n'y cheminais plus avec facilité.

De la maison paternelle, j'allai dans ce couvent, où autrefois, en pensée je m'étais vu partout, en chaire, à l'autel, au chœur et dans une cellule avec des livres, des machines et des instruments. Le rêve de ma jeunesse était donc en grande partie réalisé et le reste allait s'accomplir. Voilà ce que c'est que de désirer ce qui est en notre pouvoir. Si nous allons au delà, nous courrons la chance de nous tourmenter en pure perte et de partir de ce séjour passager, sans y avoir goûté quelque paix.

## 23. Séjour d'une année à Fribourg

Je restai à Fribourg d'octobre 1788 à octobre 1789. J'y fus comme par entrepôt, parce que l'on me destinait à enseigner dans l'un de nos collèges en Allemagne. Cette année est pauvre en souvenirs. Je la passai pour mon compte à méditer sur quelques matières de philosophie et de théologie. Je jetai mes idées sur le papier et plus tard je jetai le papier au feu. Je rougissais de ces enfants de ma jeunesse. Je les trouvais informes et indignes de reparaître sous les yeux de leur père.

C'est dans cette année que je reçus la prêtrise, avec dispense d'âge. Je la reçus d'un prélat dont l'image restera toujours gravée dans mon cœur. Bernard-Emmanuel de Lenzbourg, Abbé de Hauterive, était alors évêque de Lausanne. Il professait aussi la religion du grand père de famille et de la fraternité des hommes. Il était bienveillant envers chacun, affable et doux. Il aimait les enfants, et il ne croyait pas qu'il fût au-dessous d'un ministre de Jésus-Christ de saluer un de ces petits sur son passage, de lui faire quelque caresse et de lui remettre quelque don. Ce prélat contrastait bien fortement avec certains personnages à principes et face austères, qui me rappelaient malgré moi ces hommes dont le Seigneur nous a fait une peinture si peu engageante : Moi, j'étais de toute mon âme pour mon évêque et je me rappelle avec plaisir que, ayant reçu les Ordres précédents par François-Louis d'Erthal, en Germanie, j'ai été fait prêtre en Suisse par Bernard Emmanuel de Lenzbourg, mon compatriote de vénérable et douce mémoire ; sans le savoir, ils ont donné à ma vie une direction, dans un âge où l'on peut encore en recevoir.

Je ne fus pas longtemps à m'apercevoir que j'étais dans ma patrie une espèce de plante étrangère. Mes parents m'avaient trouvé un accent tudesque à mon retour et les gardes de Sion me signalaient comme suspect ou convaincu de mauvaises doctrines, car j'avais étudié en Allemagne. Ce pays était proscrit dans l'opinion de ces messieurs. L'empereur et les princes catholiques, les évêques et les archevêques, les Universités et les savants, tout était confondu dans une même masse de condamnation. Je me trouvais donc en bonne compagnie et je pouvais me consoler : mais la méfiance existait et elle était de mauvaise augure pour moi...

Le gouvernement, guidé par un triumvirat, pensait et aspirait en partie à l'autrichienne, bien qu'il y mît des formes plus douces. Il avait négocié avec le Saint-Siège la suppression d'une chartreuse et d'un grand nombre de fêtes. Au collège, il surveillait et dirigeait l'enseignement. Dans les causes matrimoniales qui se vidaient à l'évêché, il s'était réservé la partie financière, et si, dans la sentence ecclésiastique, il se trouvait un dédommagement déterminé, le Conseil y faisait effacer la phrase avec assez peu de révérence et mettait la chose en délibération. Il voulait gouverner à l'allemande. Aussi ne jouissait-il pas partout d'une bonne réputation, surtout pas dans les parloirs des nonces.

A mon départ en 1782, j'avais laissé ma ville natale environnée d'une espèce de désert. Tout avait changé de face à mon retour. Les communs étaient clos et mis en culture. Partout je voyais des jardins. Il y avait même des promenades élégantes où je n'avais vu que de mauvaises charrières. C'était le fruit du mouvement populaire et je me dis : à quelque chose malheur est bon. En effet, depuis cette époque, le gouvernement avait remis à la Bourgeoisie l'administration de ses propriétés foncières et il dut voir avec plaisir que l'industrie s'était réveillée et qu'il ne régnait plus au milieu d'un désert.

Quant à l'Instruction, elle n'avait fait aucun progrès. Les écoles primaires étaient pauvres et désertes comme auparavant. Le collège suivait respectueusement ses vieilles routines et il me semblait même qu'il avait perdu. Cela se comprend aisément ; car, en cette partie, ne pas avancer, c'est reculer. Le mouvement populaire en fut la cause. Auparavant, la pensée du gouvernement était tournée vers les améliorations. Il avait bâti une académie ; il y avait établi une chaire de droit et nommé un professeur formé à Vienne en Autriche. De plus, en demandant la suppression de la chartreuse, il avait proposé au Saint-Siège l'établissement de deux chaires jusqu'alors inconnues dans notre collège, l'une pour la Sainte Ecriture, et l'autre pour l'histoire ecclésiastique. Le Saint-Siège souscrivit à cette proposition, mais l'engagement ne fut pas rempli. Les troubles domestiques s'emparèrent de toute l'attention du gouvernement. On commença même à accuser les lumières de sédition, et cependant, elles ne pouvaient pas nous faire quelque mal avant d'être venues parmi nous.

#### **24. Une année au collège d'Ueberlingue**

Le supérieur des couvents qui formaient jadis notre congrégation ou province me destinait à l'enseignement, et dans l'automne de 1789, j'allai à Ueberlingue pour y faire mon début. Nous avions, dans cette petite ville de l'Empire, un collège plein de vie. On n'y enseignait pas le latin à rebours ; au latin, on joignait la langue maternelle et les connaissances utiles. La littérature allemande y jouait son rôle à côté de l'antique. La théologie mise à jour s'occupait moins à remuer inutilement la cendre des anciens hérétiques qu'à prémunir les étudiants contre les écarts du temps. La foi chrétienne est une ; mais les hommes pour qui elle est destinée changent sans cesse et la science qui expose cette foi unique doit changer avec eux, ou bien elle ne remplira pas sa tâche.

L'année que je passai à Ueberlingue est l'une des plus belles de ma vie. J'étais tout entier aux lettres. A l'exception de trois individus, toute la communauté se composait de professeurs tous disposés à rire après avoir bien travaillé. J'enseignais la grammaire ; mais les exercices publics faisaient de moi tour à tour un philosophe, un théologien, un jurisconsulte, et le jeune homme nouvellement échappé à la fêrule magistrale cherchait à jeter dans l'embarras ses anciens maîtres. Il raisonnait ; mais quelquefois il se permettait de faire le sophiste, après avoir donné le mot de guet à l'écolier. D'autres en faisaient de même. Ces petites ruses de guerre égayaient ensuite nos repas, dont le meilleur mets était l'amitié qui nous unissait tous. Nous étions d'ailleurs réguliers dans nos exercices religieux, et notre église était desservie à la satisfaction du public. L'un de nos confrères dirigeait l'école primaire de la ville.

Cette ville tirait un parti avantageux du collège, parceque la jeunesse s'y portait d'assez loin, pour y faire ses études. Les habitants avaient d'ailleurs

la facilité d'y faire instruire leurs enfants sans la moindre dépense et sous leurs yeux. Depuis la révolution, le collège a péri avec le couvent. Ce souvenir est pour moi douloureux, comme bien d'autres encore ; la destruction ne plaît qu'aux sauvages.

Mes devoirs à Ueberlingue absorbaient presque tout mon temps. Cependant, je tâchais d'en trouver pour la métaphysique. Les démonstrations que nous employions dans la théologie naturelle pour arriver à Dieu et à l'immortalité de l'âme ne me satisfaisaient pas entièrement, bien que je n'eusse pas le moindre doute sur ces grandes vérités de la vie. J'essayais donc quelque nouvelle route, salissant à mon ordinaire beaucoup de papier. J'obtins quelque résultat : mais il me manquait une chose importante, je veux dire la critique de la science où se promenait ma pensée, en même temps curieuse et avide de démonstrations. Kant n'était encore connu que de nom dans cette partie de l'Allemagne et je ne devais faire connaissance avec lui qu'un peu plus tard. Je consacrais aussi quelques-uns de mes loisirs à la lecture des premiers Pères de l'Eglise, dont nous avions les meilleures éditions dans notre bibliothèque. Je me familiarisai avec Justin le martyr, Athénagore, Clément d'Alexandrie, etc., et j'allai puiser la tradition à sa source. Cette étude de l'antiquité chrétienne me fut utile toute la vie. Elle me fournit un objet de comparaison et me ramena de plus en plus vers la simplicité des premiers temps.

## **25. Séjour à Fribourg de 1790 à 1799. — Mes fonctions au couvent**

L'année scolaire étant terminée, j'accompagnai en Suisse un de mes confrères. C'était un voyage de vacance, que nous faisons pour nous dégourdir, car nous menions une vie très sédentaire au collège. Je vins revoir ma chère Fribourg. Je comptais repartir, mais j'y fus retenu par ordre supérieur pour remplir d'autres fonctions. Il s'agissait de monter dans cette chaire où je m'étais vu en pensée lorsque j'étais encore sous le toit paternel et l'on me chargea encore d'enseigner successivement à mes jeunes confrères la philosophie et la morale. Telles furent mes fonctions pendant huit ans.

J'étais depuis longtemps dans l'habitude de ranger moi-même mes idées et de les proposer à ma manière. Je me vis donc forcé d'écrire mes leçons. Je les adaptai à la capacité et aux besoins de mes élèves. Nous avions à la vérité des auteurs en usage dans nos études, mais nous n'étions point obligés de nous y attacher servilement. Un professeur qui pense se fraie lui-même sa route et il ne se trouve à l'aise que dans la sienne, bien qu'il ne se propose pas un autre terme à atteindre que celui vers lequel se portent ses collègues. Pour moi, si j'étais contraint de me traîner sur les pas d'autrui, je me trouverais gêné comme David dans la cuirasse de Saül, je ne serais

capable de rien. Au reste, le professeur ne peut exposer comme il faut que ses propres pensées, comme elles coulent pour ainsi dire de son âme.

Dans la prédication, je suivis d'abord la méthode ordinaire. Elle consiste à prendre un sujet et à le développer d'après les règles de la logique qui divise et subdivise, en insinuant dans ce cadre ou en y ajoutant ce que l'on appelle la morale ou l'application. Cette méthode produit des dissertations ou des discours avec des procédés symétriques.

Avec le temps, je m'aperçus que ce genre académique ne convient guère à la chaire chrétienne, parce qu'il n'est pas immédiatement calculé sur le perfectionnement moral des auditeurs et je crus qu'il fallait procéder à l'inverse, en subordonnant chaque fois le sujet d'un sermon et son développement à un but déterminé, pris chaque fois, dans les vertus chrétiennes ou parmi les vices opposés. Dans le premier cas, il s'agissait d'édifier, dans le second il s'agissait de détruire. En réfléchissant sur cette importante matière, je trouvai que ma prétendue nouvelle méthode était précisément celle que l'Apôtre prescrit à son cher Timothée. Voici le passage qui me vint à l'esprit et qui m'enchantait : « Le but de la prédication, c'est la charité qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère, d'où quelques-uns se détournant, se sont égarés en de vains discours » (I. Tim., I, 5-6). Qu'exige donc l'Apôtre d'un prédicateur de l'Évangile ? Qu'il mesure toutes ses paroles sur le grand but du christianisme, sur cette charité qui s'attache au Père céleste et embrasse ensuite toute la famille humaine, d'après le modèle que le Fils unique nous a donné. Et qu'est-ce que dit l'Apôtre des ministres de la parole qui se détournent de ce but de toute prédication ? Il assure qu'ils s'égareront en vains discours ; et cela doit être plus ou moins. Massillon même en fait le triste aveu dans son sermon sur la parole de Dieu, où il compare les prédicateurs des villes à des nues frappées de stérilité. « Que faisons-nous, dit-il, nous discourons. » En effet, voulant développer un sujet quelconque, voulant même l'épuiser, l'orateur sacré court çà et là sur le vaste champ de la spéculation. Il montre de la science ; il peut plaire, mais son auditoire n'en devient guère meilleur.

Je compris donc que, pour remplir dignement la mission évangélique, je devais chaque fois me fixer un but particulier et immédiatement moral, tel qu'un vice à combattre, une vertu à inspirer et dès lors choisir et développer la matière de mon discours selon que le but pouvait l'exiger. Par là, j'obtenais une véritable unité dans mon travail en ce que toutes les pensées venaient se concentrer sur un seul point, sur un seul effet moral qui devait être produit dans l'âme de l'auditeur. La loupe rassemblant tous les rayons de lumière au foyer pour produire une flamme, voilà l'image que j'avais devant les yeux. Par ce procédé, religieusement suivi, il ne m'était plus possible de *discourir*, rien n'était oisif, tout devenait utile.

Pour réaliser mon but dans tous ses détails, je crayonnai deux tableaux. L'un représentait toutes les affections pures, douces et généreuses dont se compose la vertu chrétienne, d'après les préceptes et les exemples

du divin Maître, que le ministre de la parole doit former dans le cœur des chrétiens qui l'écoutent. Inspirer ces affections une à une, les nourrir, les rehausser, c'était la tâche d'une longue série de sermons et je m'étais marqué les sujets choisis qui pouvaient me servir à remplir ces divers buts. Je traçai ensuite l'image hideuse du vice par opposition au sublime portrait de la vertu. Au fond, le vice n'est qu'un, puisqu'il est toujours le plaisir préféré au devoir ; mais il revêt diverses formes suivant le genre de plaisir qu'il recherche. Divers dans son objet, il l'est aussi dans les illusions dont il dérive, et il nécessite par là un traitement divers pour sa guérison. De là une nouvelle série de sermons, chacun avec un but particulier. Ici encore je m'étais noté des sujets convenables et j'en travaillai quelques-uns selon l'occasion.

Ce genre de prédication pourrait être appelé *genre déterminé*, parce que, dans chaque discours, il a un but et un terme fixe, tandis que le genre ordinaire est vague. Il erre dans un sujet plus ou moins vaste, sans savoir précisément où il va. Sur son passage, il sème au hasard quelques moralités, mais dont l'effet ne peut pas être bien marqué, parce qu'il n'est pas unique. Le foyer manque.

Le genre déterminé demande évidemment plus de savoir. Il suppose l'étude du cœur humain ; mais quelqu'un devrait-il s'aviser de monter dans une chaire chrétienne sans avoir acquis quelque force dans cette belle et importante partie de la philosophie ? On rejette les empiriques du domaine de la médecine ; la santé des âmes est-elle moins importante que celle des corps ? Je hais dans toutes les parties de la science la profane populace, mais où je l'endure le moins, c'est sur les marches de l'autel. Comment est-ce que des ignares ont l'impudence de vouloir être sur la terre les représentants de la Sagesse incarnée ? Le genre déterminé demande aussi plus d'application dans le travail d'un sujet, soit donné, soit choisi ; car il ne s'agit pas d'une forme quelconque, mais d'une forme telle que l'exige le but particulier du discours. Les affections chrétiennes reposent sur certaines pensées dominantes et ce sont ces pensées qu'il faut savoir graver dans les esprits et les y graver en traits de flammes. Les vices, de leur côté, trouvent leur aliment dans certaines illusions qui ressemblent aux idées fixes de la folie, et ce sont ces illusions qu'il faut dissiper ; autrement, le vice reste dans les cœurs et la vertu ne peut pas y prendre sa demeure. Que dirai-je donc de ces hommes qui, de nos jours, réclament les ténèbres de l'ignorance en faveur de la piété et des mœurs ? Ce que je puis dire de plus indulgent, c'est qu'ils ne savent pas ce qu'ils veulent.

Je me rappelle avoir écrit quelque chose sur ce genre déterminé dans la prédication, d'abord en allemand, puis en français. Mais ce n'était que pour mon usage, et ces essais, s'ils existent encore, sont bien sûrement très informes et très incomplets. Je ne les ai plus revus. De bonne heure, j'ai pris l'habitude de réfléchir la plume à la main ; de là, des monceaux de papperasse que je livre de temps en temps à la flamme, mais qui se reproduisent sans cesse.

## 26. Mes études particulières durant ce temps

Pendant les huit années dont je rassemble quelques souvenirs, j'étudiai pour mon compte l'Évangile, la philosophie de Kant et la médecine, assemblage qui doit paraître bizarre et qui, pourtant, ne l'était pas dans les circonstances.

Je savais depuis longtemps l'Évangile par cœur ; cependant, je n'en avais jamais fait une étude approfondie et je ne connaissais qu'imparfaitement ce Sauveur que les Juifs ont crucifié, mais que les théologiens, comme disait le saint Ermite des Alpes, traitent encore beaucoup plus mal. Parmi les livres que je consultai dans cette étude, je m'attachai de préférence à l'histoire de la vie de Jésus-Christ par Hess et à son appendice. Cette lecture devint de plus en plus attachante pour moi. Elle dissipait certaines ombres dans mon esprit. Elle me présentait l'œuvre de Jésus-Christ sous un jour en même temps plus majestueux et plus doux. Elle me faisait sentir les grandeurs de mon Maître, au point que mon cœur tressaillait souvent et que j'étais obligé de suspendre ma lecture pour respirer et essuyer une larme d'attendrissement. A cette lecture, j'ajoutai encore le *Plan du fondateur du christianisme*, par Reinhart, et quelques autres écrits de ce genre. Je défie tout homme à cœur honnête et d'un esprit tant soit peu éclairé, je le défie, dis-je, de contempler le grand personnage et son œuvre, et de rester incrédule ou froid. L'homme porte en son âme quelque chose de divin, une étincelle de la raison suprême et de l'éternelle bonté. Or, à l'aspect de Jésus et de son œuvre, si l'on a le bonheur de les voir dans leur véritable jour, à cet aspect le divin se remue puissamment dans notre intérieur ; il goûte, il admire, il adore. Aucune dispute savante ne peut le troubler, car il a la divinité sous les yeux et il sent la vérité de ces paroles : « Qui me voit, voit mon Père. »

Dois-je le dire ? J'ai lu *l'Imitation de Jésus-Christ*. Elle m'a touché par sa naïveté, par un certain ton de mélancolie et une espèce de clair-obscur mystique. Mais je n'y ai pas trouvé le Sauveur vivant au milieu des hommes pour les éclairer tous, les rendre bons et heureux. Il me semblait que l'auteur l'avait petitement conduit dans une retraite d'Esséniens, pour le mettre à sa portée. J'ai lu, depuis lors, le *Génie du Christianisme*. J'y ai trouvé comme tout le monde, d'admirables fragments, mais l'ensemble fut pour moi un véritable scandale. Le poète qui peint avec tant de génie et d'âme aurait dû travailler sur le plan d'un théologien digne de ce nom et réclamer ensuite sa censure. Par là, nous aurions obtenu un ouvrage qui reste encore à faire.

J'en viens à la *philosophie de Kant*. Je ne sais trop comment il s'est fait que je n'en aie pris connaissance que dans ma ville natale, où pourtant elle n'était pas du tout connue. Le nom était venu jusqu'à nous avec quelques invectives et je voulus savoir quelle était donc cette philosophie dont on disait tant de mal. Moi aussi j'enseignais cette science et, par devoir ainsi

que par goût, je voulais me mettre à jour dans ma partie. Je me procurai donc les premiers ouvrages du philosophe de Königsberg, quelques-uns de ses commentateurs et de ses adversaires, et je me mis à l'ouvrage. Je n'étais pas neuf dans la philosophie, j'avais aussi acquis, par mes études précédentes, quelques facilités pour les recherches abstraites, et dès lors, je fus bientôt orienté. J'avais d'ailleurs devant moi le pour et le contre, et c'était le moyen le plus aisé et le plus prompt de m'instruire.

Kant distingue la raison théorique — qui nous dit ce qui est — de la raison pratique qui nous prescrit nos devoirs. La seconde, à son avis, ne profère que des oracles et son autorité est irréfutable. La première, au contraire, nous trompe au point que nous ne pouvons pas même assurer qu'il y ait hors de nous des objets correspondants aux images que nous nous en faisons. Il infère de là que c'est nous-mêmes qui créons par la pensée ce bel univers et que, en conséquence, nous avons tort de conclure à un créateur autre que nous-mêmes. Ainsi, le philosophe de Königsberg professe d'abord l'idéalisme et devient ensuite, comme il paraît, un athée. Cependant, ce qu'il détruit d'une main, il le rétablit de l'autre. Parlant du devoir, il fait voir que la raison pratique nous ordonne la sainteté, sous promesse d'un bonheur proportionné au mérite ; puis que cette sainteté et cette proportion ne saurait avoir lieu sans l'immortalité et un Dieu saint et tout-puissant ; enfin, que la raison pratique nous oblige de croire à tous deux, bien que nous ne puissions rien en savoir.

Cette philosophie n'est donc pas si immorale, elle n'est pas athée, comme on a voulu le dire ; mais elle prend un chemin insolite pour arriver par la vertu à la religion. En vérité, c'est un bien beau chemin. C'est celui que prend l'innocence opprimée qui, s'appuyant sur la conscience, en appelle au témoignage et à la justice du ciel.

En examinant de près les raisonnements de Kant, je découvris, à ma grande surprise, que son idéalisme repose sur un sophisme manifeste et que cette base une fois culbutée, tout l'édifice devait tomber en ruines. Je ne pouvais pas croire qu'un philosophe aussi profond et aussi distingué eût été la dupe d'une erreur que moi, je touchais du doigt. J'imaginai donc qu'il avait voulu user d'un stratagème pour donner à la philosophie une autre direction, en la tournant puissamment vers la morale et en purgeant la morale du vil épicurisme qui l'avait énervée, dégradée et corrompue.

La morale — je le reconnus alors, quoiqu'un peu tard — la morale, dis-je, avait été mise basement au service de l'intérêt. On dérivait le devoir du plaisir, au lieu de régler le plaisir par le juste, l'honnête et le beau. En conséquence, Dieu n'était pas le Dieu trois fois saint, l'éternelle et souveraine vérité, beauté et justice. Son image était voilée, et dès lors, l'adoration que la science réclamait pour lui n'était pas cette religion pure et sainte qui naît de la vertu et qui l'alimente et qui la soutient dans ses dures épreuves. Elle-même était devenu dans l'enseignement un calcul d'intérêt, sans noblesse, sans beauté et sans grâce.

Heureusement que la bonne nature est plus forte que toute notre science ; autrement, Epicure l'aurait emporté sur l'Évangile ; car les doctrines philosophiques du temps s'étaient glissées dans les auditoires de la théologie, comme cela arrive toujours ; elles montaient en chaire avec le prédicateur ; elles visitaient les écoles de l'enfance ; elles entraient même dans ce tribunal sacré où le pénitent vient faire ses tristes confidences. Moi-même, j'en suis une preuve, et à ce sujet, j'ai retenu deux faits, dont le souvenir m'humilie encore. Les voici :

J'avais prêché un jour à la campagne sur la charité. C'était la fête du disciple bien-aimé, fête selon mon cœur. Je parlai d'abord en chrétien, j'en suis sûr ; mais le philosophe se fit aussi entendre, invitant à la pratique de la charité par intérêt et amenant des calculs où il n'en faut point. Le curé de la paroisse m'entendit. C'était un respectable vieillard, instruit et exemplaire, comme j'en connaissais plusieurs dans ce temps. Il me fit la critique de mon discours avec autant de douceur que d'intelligence. Ce qu'il blâma était précisément cet esprit de calcul qui répugnait à son cœur honnête et pieux. Il me rapporta aussi quelques passages des Écritures. Je devins pensif et je rougis. En retournant au monastère (j'en étais à trois lieues environ), je voyageai sans regarder mon chemin, à peu près comme Démocrite, excepté qu'il contemplait le ciel et que moi j'avais les yeux tournés sur mon âme, discutant avec moi-même une question grave, dont j'avais remis la solution à ma conscience et aux sentiments de mon cœur. Je décidai que l'école avait tort, parce qu'elle disait autre chose que l'oracle de Dieu au sein de l'homme.

Ici, je me rappelai que, étant un jour assis au tribunal de la Pénitence, un honnête campagnard m'avait déjà fait une leçon à ce sujet. Il était un bon père de famille, luttant avec les soucis et les contrariétés d'un grand ménage. Je le consolai, je cherchai à ranimer ses forces et, pour cela, j'employai aussi les calculs de l'intérêt. « Oui, sans doute, reprit le brave homme, mais je veux faire ce qui est bien, je veux faire mon devoir et plaire à Dieu. » Voilà comme parle la nature et comme la philosophie devrait parler.

Mes réflexions m'avaient donc détaché de cet épicurisme des écoles où j'avais fait mes études ; mais c'est à la philosophie de Kant que je dois la refonte complète de mon système moral et de mes idées sur la nature morale de l'homme. Tout cela était dans l'Évangile, je l'avais lu et relu, mais la prévention m'empêchait de l'y voir, tout comme elle m'empêchait de bien comprendre ce que la conscience me disait à toute heure du jour. Je connus donc la dignité de l'homme en même temps citoyen de deux mondes. Je compris que, enveloppé d'un organe de limon, il est attiré, comme l'animal, vers cette planète qui le porte et mendie le plaisir auprès de tout ce qui l'environne. Je compris aussi que, en qualité d'intelligence et de ressemblance divine, il s'élève vers le vrai, le beau et le bon, mais que ces deux natures se combattent dans son sein et que la vertu, ainsi que la dignité humaine, consiste à abandonner le plaisir au bien, l'ignoble au

sublime, le petit au grand, le passager à l'éternel, le terrestre au divin. Je puis dire que, dès ce moment, toutes mes idées s'agrandirent et que je devins meilleur chrétien à mesure que je devins meilleur philosophe. Hélas ! je ne savais pas qu'en puisant dans la nouvelle philosophie allemande ce qu'elle avait de réellement bon, je me préparais une série de contrariétés et de persécutions. Mais je ne veux pas anticiper sur l'avenir.

Cependant, je placerais ici un souvenir, malgré qu'il appartienne à un temps postérieur. Je fus appelé chez un jeune homme qui venait de faire ses études de médecine à Paris. Il était à la fleur de l'âge ; mais il dépérissait à vue d'œil. Lui-même sentait sa vie s'échapper, et il m'appela pour lui donner les secours de mon ministère. Les impressions religieuses qu'il avait reçues dans l'enfance sous le toit paternel n'étaient point effacées, mais il avait entendu M. Cabanis, et son esprit s'était tourné vers le matérialisme. Le jeune malade, qui m'appelait le *corbeau*, m'adressa quelques questions timides. Je le compris à demi-mot. J'avais lu un écrit de son maître et je savais d'ailleurs que l'étude de la médecine a souvent le sombre et désolant matérialisme pour résultat. En ma qualité de médecin de l'âme, je m'avisai d'employer un remède qui me réussit bien. Je commençai par développer les idées du matérialisme que le malade n'avait que bien faiblement indiquées. Il vit que j'avais su me mettre à sa place et je gagnai dans son esprit. Il désirait une solution. Il espérait l'obtenir, mais je m'y pris tout autrement qu'il ne l'attendait. Partant du moi humain ou de l'esprit qui pense, je développai l'idéalisme de Kant d'une manière toute simple. Le malade m'écoutait avec étonnement et il finit par me dire : « Vous allez me faire croire tout de bon qu'il n'y a point de matière, et que l'esprit seul existe. » Je voulais continuer sur le même ton ; mais il me pria de le tirer du nouvel embarras où je l'avais mis. « Mon jeune ami, lui dis-je, vous autres, les médecins, vous ne vous occupez que du corps que vous devez conserver et guérir, et tout entiers à votre objet, vous finissez par vouloir expliquer par le jeu des organes tous les phénomènes de la pensée. C'est partialité de votre part. Nous autres, philosophes, nous tombons volontiers dans un autre extrême. Nous n'avons que l'esprit en vue, sa puissance, sa vie ; et pareillement tout entiers à notre objet, nous dérivons tout de lui et nous lui remettons la création de la matière même et de l'univers, qui ne sont plus que de vaines images, des jeux de la pensée. Les deux extrêmes sont également dans l'erreur. La vérité est entre deux. Elle dit que l'âme et le corps sont choses distinctes, mais étroitement liées l'une à l'autre et dans une dépendance mutuelle. Voulez-vous maintenant que je vous lève vos difficultés, l'une après l'autre ? » — « Non, me dit-il, cela n'est pas nécessaire ; je suis entièrement guéri. » Il le fut en effet, car, dès ce moment, il n'eut plus le moindre doute. En étudiant l'idéalisme de Kant, je ne pensais pas qu'il me servirait un jour à rendre la paix à un jeune homme qui luttait avec la mort. Je me trouvai bien payé de mes peines.

La troisième étude que je fis pendant l'intervalle qui m'occupe fut celle de la médecine. Elle n'a été que très superficielle cette étude, parce que les circonstances me dispensèrent de la porter plus loin. Je pris d'abord une teinture d'anatomie et de physiologie. J'en avais besoin dans mes leçons de philosophie, surtout pour expliquer les phénomènes importants du commerce entre l'âme et son organe, matière beaucoup trop négligée dans notre enseignement ordinaire. Je lus surtout l'abrégé de Bœrhave et je goûtai beaucoup son style concis, clair et élégant. Le peu de dessin que je savais me fut utile pour tracer les figures dont j'avais besoin dans mes leçons.

Plus tard, les progrès alarmants de la Révolution française m'engagèrent à m'occuper un peu de l'art de guérir. J'avais vu arriver les émigrés dans nos murs. Bientôt vinrent en foule les prêtres déportés. Tous croyaient avoir un asile assuré dans la Suisse et s'attendaient de jour en jour à rentrer en France et à y rentrer en triomphe. Je leur souhaitais de tout mon cœur le retour dans leur patrie, mais je n'y croyais pas. Au contraire, je voyais déjà la révolution envahir notre belle Suisse, je me voyais chassé de ma paisible retraite, forcé de fuir l'orage comme les déportés, ou de dissimuler ma qualité d'ecclésiastique, comme ces prêtres de France qui s'étaient transformés en laboureurs, en artisans, en portefaix même pour pouvoir rester des apôtres sous ces voiles divers. Ces hommes avaient toute mon estime. Ils me rappelaient les premiers jours de l'Eglise et je résolus de les imiter. Il me semblait qu'en me faisant médecin je remplirais mieux mon but ; d'ailleurs, ayant un proche parent<sup>1</sup> distingué dans la médecine, j'avais quelque facilité de le suivre comme *Frater* chez les malades et ensuite d'y aller seul. Je repris donc mon Bœrhave. Je tâchai de faire connaissance avec le système de Brown, qui faisait bruit, et je cherchais l'occasion de causer médecine avec mon parent et mon ami. J'en savais trop peu pour être médecin, mais bien assez pour le paraître. J'aurais même pu tendre quelque secours aux malades dans les cas ordinaires. Cependant, la révolution devint moins sauvage et moins impie. Ayant accordé à Dieu, comme on l'a dit, un certificat de vie, et à l'homme un brevet d'immortalité, on permit de rouvrir les temples en France. Puis, se répandant au dehors pour se consolider, elle ôta aux peuples leurs rois et leurs princes, mais elle respecta leur religion et ses ministres. Mes craintes se dissipaient et je laissai la médecine qui, désormais, me devenait inutile. Le prêtre n'avait plus besoin du médecin.

## 27. Les réfugiés français

De ma vie, je n'ai été en France et cependant j'ai appris à la connaître sous le rapport le plus intéressant pour moi. Fribourg, ville catholique

<sup>1</sup> François-Pierre Savary, beau-frère du Père Girard, 1798, membre du Gouvernement provisoire, entré au Directoire le 22 juin 1799, auteur avec Dolder du coup d'Etat fédéraliste d'octobre 1799, puis membre du Sénat. Né le 21 sept. 1750. Mort le 7 sept. 1821.

et parlant la langue française, a été longtemps le rendez-vous d'émigrés et de déportés de la plupart des provinces. Nous avions des princesses du sang, avec leurs modestes cours, des débris de parlement, nombre d'archevêques et d'évêques, des abbés de cours, des professeurs, des religieux de tout ordre et des curés de la campagne, qui ranimaient nos rues d'ailleurs assez désertes et qui remplissaient nos églises comme nos maisons.

En considérant cette masse et en l'écoutant, je ne fus point étonné de la révolution dont je déplorais les effets. J'appris à connaître des personnes qui m'inspirèrent du respect et de l'amitié, mais j'appris aussi à connaître l'esprit de la vieille France, de sa noblesse, de son clergé, et les éléments de destruction qu'elle portait dans son sein. Le sage et religieux Leibnitz, envisageant ce royaume avec l'œil d'un philosophe et sachant que le présent est gros de l'avenir, avait depuis longtemps présagé son bouleversement. Il partit des mauvaises et désolantes doctrines qui avaient gagné les classes supérieures pour corrompre ensuite les valets et la populace. Il ne se trouvait plus vestige de cet esprit public et de ce dévouement qui seul fonde et conserve les Etats. Si l'on en parlait encore, c'était pour le tourner en ridicule. Dès lors, le philosophe désespéra du salut de la France. Il vit l'antique édifice s'écrouler, et il désigna même les premières victimes du désastre, disant que la ruine écraserait d'abord ceux qui l'auraient provoquée par leur impiété et leurs désordres. A l'époque dont je parle, la terrible prédiction était accomplie et j'avais autour de moi les tristes débris de l'antique France.

Nos réfugiés étaient avides de prophéties comme de gazettes. On en déterrait chaque jour de nouvelles dans les bibliothèques et les tombeaux. Celle de Leibnitz ne faisait pas fortune, parce qu'elle n'avait rien de mystérieux et surtout parce qu'elle découvrait une honteuse plaie que l'on aimait à se cacher à soi-même. Ceux de nous qui parlaient dans le sens du philosophe étaient des Jacobins, ou tout au moins des suspects. On me fit aussi l'honneur de me ranger parmi eux. Au reste, je ne prêchais pas au gré des *confesseurs de Jésus-Christ* qui, en partie, exigeaient de nous des déclamations et des invectives contre leur patrie et des éloges pour les exilés.

Je voulus savoir où en était l'instruction du peuple français au moment de la grande explosion. Les événements me disaient qu'elle avait été absolument négligée ; mais je voulais des témoignages et je les ai eus. J'appris de la bouche des ecclésiastiques que, dans les campagnes, les écoles n'étaient rien et que les pasteurs, se bornant la plupart aux cérémonies du culte et à un prône banal, prenaient rarement la peine de briser aux campagnards le pain de la parole. J'appris encore qu'on laissait croître l'immense population des villes sans la moindre culture, à peu près comme les champignons dans les bois. Dès lors, je compris comment la bête de somme, débarrassée de son antique frein, se montra comme une bête sauvage et féroce.

Veut-on vivre avec des hommes, il faut prendre la peine de les humaniser par l'instruction. Les pasteurs surtout doivent avoir quelque chose de mieux en vue que la toison de leurs ouailles.

J'aurais presque oublié cet indéfinissable Abbé de la Trappe<sup>1</sup>, qui précéda chez nous tous les réfugiés. Il vint d'abord seul, et, recommandé par l'évêque chéri Bernard-Emmanuel, il jouit d'une longue hospitalité dans notre monastère. Il eut l'air de ne rechercher qu'un asile solitaire pour ses confrères et pour lui. Il obtint du gouvernement l'ancienne chartreuse dans nos montagnes ;<sup>2</sup> puis il retourna en France chercher les religieux et il les plaça dans leur nouveau séjour, au milieu des austérités de sa règle. Quant à lui, il avait d'autres affaires, sans doute plus importantes ; car il était beaucoup en ville et en voyage. La suite mit au jour que, sous l'habit de pénitence, il était un grand agent politique, tandis que de bonnes âmes s'obstinaient, contre toute apparence, à ne voir en lui qu'un homme des déserts, du silence et de la mort. Sa présence dans notre pays, ainsi que celle de quelques ecclésiastiques sombres et minutieux, nous fit beaucoup de mal. Autour d'eux, les esprits et les cœurs se rétrécirent ; la piété devint austère, soupçonneuse et âpre, comme elle ne devrait jamais être pour son honneur et notre bien. D'un autre côté, l'insolence de quelques émigrés aigrit bien du monde à la campagne comme dans la ville. Ces messieurs s'élevaient hautement contre l'aisance du peuple et trouvaient nos magistrats beaucoup trop républicains. L'esprit révolutionnaire fit par là quelques progrès. En général, les réfugiés français nous sortirent pour ainsi dire de notre pays. Nous respirions au milieu d'idées, d'usages et de passions étrangères, perdant de plus en plus ce que nous avions de suisse, et pourtant, nous n'en avons pas de reste.

## 28. Assemblée du clergé de Fribourg

L'armée française était entrée dans le Pays de Vaud, portant la Constitution de la République helvétique, une et indivisible. Elle exigeait un serment que devaient prêter tous les citoyens sans exception. Les prêtres catholiques de ce pays en furent vivement alarmés, et ils s'adressèrent à l'évêque de Lausanne pour demander ses ordres. L'évêque d'alors était Mgr Jean-Baptiste d'Odet, d'Orsonnens. La décision était très épineuse, car, outre que les serments civiques étaient en grande défaveur depuis les événements de France, le gouvernement de Berne n'avait point renoncé à ses droits sur le Pays de Vaud, et il espérait le récupérer par la force, à l'aide des Confédérés. Au surplus, cette Constitution renfermait un article touchant la religion qui tout au moins était fort mal rédigé.

<sup>1</sup> Dom Augustin Rose de l'Estrange, né vers 1750, mort le 16 juillet 1817 à Lyon.

<sup>2</sup> Chartreuse de La Valsainte.

L'évêque assembla donc le clergé de la ville. Ce synode était composé de la cour épiscopale, des professeurs de théologie au collège, des supérieurs et professeurs des couvents. La question politique ne fut pas mise en délibération, et l'on ne s'occupa que de l'article ci-dessus, dont on nous fit lecture. Les opinions furent bien partagées. Les uns repoussèrent avec colère et l'article et le serment, quelques-uns parlèrent en sa faveur ; le plus grand nombre semblait hésiter entre deux, cherchant à balancer le pour et le contre. Je m'étais mis à la dernière place et, invité à dire mon avis, je répondis que je n'en avais point et je demandai à l'évêque la permission de lui présenter par écrit les motifs qu'il venait d'entendre et le résultat des réflexions que ce travail amènerait. Ma demande me fut accordée.

J'écrivis donc un petit mémoire en passant deux nuits à la lueur de ma lampe solitaire, et, consultant les extraits que j'avais faits, en lisant les Pères de la primitive Eglise, qui vivaient aux temps de la persécution et se bornaient à demander la liberté religieuse qu'ils ne disputaient à personne, bien qu'ils auraient voulu amener tous les hommes à Jésus-Christ. Je croyais de m'être mis à la place convenable pour envisager la question sous son véritable point de vue. Ma conclusion portait que l'article en question était susceptible d'un sens recevable, mais que, quelle que fut ma pensée individuelle, je la soumettais à mon chef, et que le prêtre suivrait partout son évêque. Mon mémoire fut reçu avec bonté, et il doit se trouver aux archives du diocèse.

Il fut bientôt connu, je ne sais comment, et l'on m'en fit un crime ; cependant, je n'avais que mieux motivé la pensée dominante : celle que le prélat lui-même laissait entrevoir et que les opposants embrassèrent plus tard.

## **29. Mon couvent transformé en caserne française. — Serment civique dans son église**

Il était aisé de prévoir la chute des gouvernements de la Suisse. Des armées victorieuses qui nous enveloppaient et qui déjà occupaient une partie de notre pays, des menées sourdes et astucieuses de la part des agents français et des foyers de révolution établis presque partout, une Confédération dont les vieux liens étaient rongés par des intérêts discordants et la jalousie au cœur étroit, tout cela annonçait une ruine prochaine ; mais il fallait bien se garder de le dire, car prévoir ce changement et l'appeler de ses vœux, c'était, chez les esprits faibles et préoccupés, une seule et même chose.

Quelques jeunes magistrats qui savaient un peu lire dans l'avenir avaient eu la franchise d'exprimer leur pensée à ce sujet et ils furent regardés comme révolutionnaires. On me gratifia du même titre d'honneur, parce que nous étions liés d'amitié depuis le collège et qu'ils venaient causer avec moi. Les troupes françaises entrèrent dans notre ville le 2 mars 1798.

Trois jours après, mon couvent devint une caserne française. Les religieux y vécurent longtemps sous le couteau, pêle-mêle avec les soldats, les vivandières et les blanchisseuses. On était entré dans la bibliothèque de vive force et nous vîmes de nos livres jetés dans le feu. Les vieillards seuls avaient conservé leurs chambres ; mais les autres étaient entassés dans quelques cellules, ayant pour lit quelques vêtements et leur linge. Pour notre sûreté, nous fûmes obligés de nous lier un peu avec ces hôtes dangereux et bruyants, et nous allions tour à tour manger à la gamelle et fumer le cigare. Heureusement que c'était carême et que nos mets ne tentaient personne, autrement ils ne seraient pas venus jusqu'à nous. On avait fouillé à la baïonnette jardin et verger, espérant trouver des trésors que nous n'eûmes jamais. Aux départs, nous étions régulièrement pillés. Deux fois, on nous mit le feu par étourderie, une troisième fois pour nous incendier. Ce début si désordonné du nouvel ordre de choses nous aurait bien dégoûtés d'un bouleversement, si jamais il avait pu nous plaire. Arriva le grand jour du serment civique. Il fut précédé d'un nouveau synode, où ne parurent que les élus. Une déclaration du Directoire helvétique, qui mettait la religion en réserve, fit oublier cet article controversé, que pourtant on allait jurer comme tout le reste de la Constitution. Pour mon compte, j'étais bien aise de lui avoir trouvé un sens recevable. Le serment se prêta dans notre église, où depuis des siècles se faisait tous les ans une cérémonie analogue. Je fus chargé d'annoncer en chaire la Déclaration du Directoire, et l'on aurait dit que l'évêché voulait me faire expier en public une opinion que j'avais énoncée dans le plus grand secret et qui, au fond, était la sienne. J'assistai aussi, le même jour, au banquet civique, où l'évêque eut la place d'honneur, où parurent les autorités nouvelles, les officiers français, des chanoines, des prêtres, des moines ; tous mélangés et tous fort bons amis, à ce qu'il paraissait. Qui n'aimerait pas la paix et l'harmonie ? L'image en était au moins belle et j'aimais à la contempler.

### **30. Apparition à Lucerne, au bureau du Ministère des Arts et Sciences**

Au commencement de 1799, je fus appelé à Lucerne, où résidait le gouvernement de la République. Je devais y occuper une place au bureau des Arts et des Sciences qui était en même temps le ministère du culte, d'après le langage du temps. Ce bureau heurtait souvent les catholiques de la Suisse. Le Ministre était protestant, et souvent, sans le vouloir, il employait des formes et des expressions dont il ne sentait pas l'inconvenance. Sur des plaintes qui lui furent faites, le Directoire décida qu'il y aurait un prêtre catholique à ce bureau, pour éviter dans la suite tout froissement, et je fus appelé.

Précédemment, j'avais envoyé au ministre un plan général d'instruction publique pour la Suisse entière. Ecoles primaires, écoles secondaires, écoles cantonales, école centrale ou nationale ; telle était la gradation et j'avais ajouté quelques détails sur chacune de ces institutions qui, dans leur ensemble, me semblaient répondre aux besoins de la Suisse et à ses moyens. J'avais aussi eu égard aux différentes communions pour n'en blesser aucune et les placer en paix à côté l'une de l'autre, jusqu'à ce qu'il plaise à la divine Providence de les réunir dans une même foi comme dans une seule et même charité. Mon projet était vu pour le bien et la bonne intention pouvait couvrir ses nombreux défauts. Le ministre crut trouver en moi un homme de paix qui n'était pas tout à fait étranger aux affaires de son bureau, et il me proposa.

Ayant obtenu l'agrément de mes Supérieurs, je me rendis à mon poste dans l'espoir de pouvoir faire quelque chose pour la paix de l'Eglise. Je pris ma demeure et ma table au couvent, parmi mes confrères qui étaient en pension et qui se trouvaient mêlés à toute espèce de gens. La maison était devenue nationale et, au plain-pied, il y avait un traiteur avec des hôtes de toute espèce et couleur, qui allaient et venaient et le jour et la nuit. Je l'appelais l'arche de Noé. J'habitais une cellule tout à côté de celle que j'avais silencieusement occupée comme novice, dans un temps tout différent, dans tout un autre monde. Souvent, je rapprochais le passé du présent, et la tristesse venait à mon cœur. « Te voilà donc, me disais-je, te voilà de retour dans cet asile, où tout jeune encore tu t'es consacré jadis à la retraite, à la prière et aux lettres. En as-tu quelque regret ? Non, toujours tu es resté fidèle et tu l'es encore ; mais autour de toi, tout a manqué de parole ; les hommes, les choses, tout a changé ; cette solitude même où l'imberbe novice marchait en silence, où il n'entendait guère que les chants sacrés sur lesquels il formait sa voix naissante, cette solitude elle-même est devenue toute profane ! Que deviendras-tu ? Tu n'en sais rien. Ton état est proscrit par la nouvelle loi et il n'en reste qu'une ombre qui va disparaître. Tu croyais être au port pour y rester toujours et te voilà lancé sur une mer houleuse, sans pouvoir deviner où les vagues entraîneront ta frêle nacelle. »

D'autres fois, je me comparais à moi-même et je trouvais bien des différences entre le novice et le prêtre devenu secrétaire au bureau d'un ministre. Le novice était pauvre en idées, il n'avait vu que la maison paternelle et le collège, le monde en petit et en beau. Le prêtre, au contraire, était riche en souvenirs ; mais cette richesse l'embarrassait. La toile s'était levée devant ses yeux et il avait vu les passions des hommes en tumulte, la sottise et la bassesse sous toutes les formes, le travail sourd de la fourberie et de l'hypocrisie, de vilaines choses voilées par de beaux noms ; en un mot, il avait vu le monde en grand et le monde en laid. Ce tableau se retraçait malgré moi à mon esprit et je regrettais l'heureuse ignorance que jadis j'avais apportée dans ma cellule. Mon cœur, il est vrai, était encore

sans passion, et par là même, il n'était pas malheureux. Mais j'avais vu les hommes et je ne pouvais pas les estimer comme autrefois. J'en méprisais beaucoup, et il est pénible de mépriser. J'avais aussi perdu la douce conscience de l'enfant qui s'approche de tout être humain avec abandon et joie. Hélas ! l'expérience de la vie nous rend réservés, et cette retenue détruit en partie le doux charme de nos jeunes ans.

J'avais cependant tout près de moi un ancien ami de cœur, qui avait été mon collègue dans l'enseignement à Fribourg et en Allemagne, et qui, dans ce moment, était professeur au Lycée de Lucerne. Nous étions logés tout près l'un de l'autre et nous passions ensemble les loisirs que nous laissait notre travail. Nos pensées se rencontraient, nos goûts étaient les mêmes et nous n'avions l'un pour l'autre aucun secret. Honneur à la pure et sainte amitié qui met deux cœurs humains à l'unisson pour compléter leur existence ! Chacun d'eux est éclairé des lumières de l'autre, étayé de sa force, consolé par sa piété, réjouit de ses plaisirs et enrichi de ses biens. Pour moi, je suis né social, je ne puis pas vivre en moi seul ; il faut aussi que je vive dans mes semblables, que je leur communique ma pensée et que je les aime. Ma voix demande un écho.

J'entrevis à Lucerne le Gouvernement de la République, ses Directeurs, ses Sénateurs, ses Représentants, ses Juges suprêmes avec leurs écharpes, leurs panaches, leurs broderies. Tout cela me parut bien théâtral. J'eus la curiosité d'aller une fois au Sénat et au Grand Conseil pour m'en faire une idée, et j'en sortis moins satisfait que je n'y étais entré. Je ne pouvais pas m'élever à la hauteur du patriotisme qui haranguait, bien que j'aimasse ma patrie aussi sincèrement qu'un autre. La sagesse se trouve rarement à côté de l'exaltation, et les passions furent toujours folles.

Mon bureau était tout à fait calme et silencieux, car j'y étais tout seul, comme dans ma cellule. On m'avait fait archiviste et je n'avais autour de moi que des papiers qui ne disaient mot. Ma tâche était de les classer et de les enregistrer. Dans mon travail, j'appris à connaître ma patrie suisse sous les rapports qui étaient à ma portée et qui m'intéressaient : celui de l'Eglise et celui de l'Instruction publique. En lisant, je fis connaissance avec beaucoup de braves Suisses, car leurs écrits me disaient non seulement ce qu'ils avaient pensé, mais encore ce qu'ils étaient. De ma solitude, je leur envoyais un salut fraternel qui passait légèrement nos lacs et nos montagnes.

J'étais bien avec le ministre, mais je ne le voyais que très rarement. Je crois n'être entré qu'une seule fois dans le grand bureau rempli de rédacteurs et de copistes. Il y avait là un moine apostat d'Allemagne qui me déplaisait. Je n'étais pas non plus de son goût et il se gênait devant moi. Quelquefois, deux jeunes copistes s'échappaient de leur ouvrage pour venir se plaindre à moi des propos haineux et révolutionnaires que quelqu'un des rédacteurs avait lâchés. Ils croyaient que je partagerais leur chagrin et ils ne se trompaient pas. Depuis lors, je les ai toujours aimés.

Cependant, je n'étais toujours qu'archiviste du ministère, et je n'apprenais les choses que longtemps après qu'elles étaient faites. Mon avis n'était jamais demandé. Dès lors, l'ancien froissement continuait, et ne voulant pas en prendre sur moi la responsabilité, je résolus de m'en retourner dans mon couvent. Comme je pris congé du ministre, il m'ouvrit son cœur en gémissant et se plaignit qu'on lui avait donné des secrétaires qu'il n'était pas libre de renvoyer. Notre conversation devint fort grave ; elle roula sur la première des libertés, la liberté religieuse, et sur le respect que doit avoir un gouvernement pour la foi de ses administrés. Ici, il échappa à mon Principal une expression du jour que je relevai. « Il faut, me dit-il, une religion positive pour les peuples. » « Et pour nous, fut ma réponse, la religion positive serait-elle inutile ? Socrate et Platon l'appelaient du ciel ; sommes-nous plus sages que nos maîtres en philosophie ? D'ailleurs, la question est de savoir s'il existe une religion positive, et nous deux, comme théologiens, pouvons-nous en douter ? J'ai lu avec plaisir votre petit écrit sur la divinité du christianisme prouvée par le céleste caractère de son fondateur. Souffrez que je vous le rappelle dans cette circonstance. » Là-dessus, la conversation se prolongea un peu. Elle fut calme et amicale. En nous quittant, nous étions pensifs tous les deux.

Je retournai donc à Fribourg après quelques mois d'absence. Ma chambre se trouvait occupée par un magistrat de l'ancien régime qui était détenu par ordre du gouvernement<sup>1</sup>. De caserne, mon couvent était devenu une maison d'arrêt pour les otages qui, depuis, furent conduits à Chillon. La peur les avait reclus, et ils furent accueillis chez nous avec un tendre intérêt. Plusieurs d'entre eux nous en témoignèrent longtemps de la reconnaissance. Mais celui qui en devait le plus en montra le moins. Il est des âmes tellement disposées à recevoir que jamais elles n'ont la pensée de rendre, ne serait-ce qu'un salut.

---

<sup>1</sup> Vingt otages se trouvaient détenus au Couvent des Cordeliers.

### III. LE CURÉ CATHOLIQUE A BERNE

J'arrive à une époque importante de ma vie, au moment où je fus appelé à Berne pour y remplir les fonctions de curé catholique auprès du gouvernement. J'occupai ce poste au delà de cinq ans, de juin 1799 en août 1804. Ici une foule de souvenirs se pressent devant ma pensée, mais je m'en tiendrai à ma personne, car ce n'est que d'elle que j'ai entrepris de me rendre compte.

#### 31. Mon appel à Berne et mon plan de conduite <sup>1</sup>

Depuis mon retour dans mon couvent, je ne pensais qu'à reprendre mes anciennes occupations, mais la Providence en décida autrement. Les armées autrichiennes et russes avaient mis le pied en Suisse. Les troupes françaises se retiraient et le gouvernement helvétique, fuyant les chances de la guerre, vint à la hâte établir sa résidence à Berne. Dans cette ville il lui fallait un prêtre catholique, et je fus nommé <sup>2</sup>.

Mon ancien Principal, le Ministre des Arts et Sciences m'avait proposé au Directoire et, de sa main, il m'écrivit une longue lettre qui lui fait honneur et que j'aime encore à relire. Elle exprime non seulement une fraternelle tolérance, mais encore le désir que le culte catholique revenant à Berne, après un si long exil, ne soit pas déshonoré par un enfant de la Révolution.

Cette lettre charma mon évêque, qui me pressa de me rendre à l'invitation, après avoir demandé l'assentiment de mon Supérieur qui m'accompagnait. Il me donna des pouvoirs très étendus et me fit expédier mon institution canonique. Je fus bien surpris, plus tard, d'apprendre par des représentants du Valais et des petits cantons que, dans leur pays, on débitait que j'étais un apostat et un intrus.

A ma nomination, j'avais trente-trois ans et je commençai mon ministère à l'âge où le Sauveur avait terminé le sien. Je me le remis vivement devant les yeux pour tâcher de m'animer de son esprit et de suivre ses

<sup>1</sup> Dans le manuscrit, la numérotation recommence à 1.

<sup>2</sup> Le 19 juin 1799, le Directoire et les deux Conseils qui formaient alors le corps législatif de la nation décidèrent l'établissement d'un culte catholique permanent au siège des autorités helvétiques. Le 25 du même mois, Frédéric César de Laharpe, président du Directoire, signait un arrêté qui appelait aux « fonctions de Ministre du culte catholique auprès des autorités suprêmes de l'Helvétie le citoyen Girard ». Ce choix avait été fait sur la proposition de Stapfer, Ministre des « Arts et des Sciences », auquel Girard était lié d'amitié depuis son séjour à Lucerne. Le Ministre des Sciences était invité à prendre les mesures nécessaires pour que ce culte pût se célébrer avec « décence et solennité ».

pas, sans doute d'infiniment loin. J'envisageai ensuite la situation dans laquelle j'allais me trouver. Je me mis au milieu de Berne, ville toute protestante et ville cruellement froissée par la révolution. C'est là que je devais être une espèce d'employé du gouvernement helvétique et par là même peu agréable au public. Je considérai ensuite ce même gouvernement comme je l'avais aperçu à Lucerne et comme les feuilles publiques nous le montraient. Je jetai encore un coup d'œil sur la marche des événements autour de nous, sur l'esprit de notre Suisse et l'instabilité qui en résultait pour les formes nouvelles.

Ici se présenta à mon esprit un problème à résoudre : « Comment faire, me disais-je, pour rendre ton ministère également respectable à toutes les opinions religieuses et à tous les intérêts politiques sans trahir aucun de tes devoirs ? » Pour résoudre mon problème, j'arrêtai d'abord que dans la prédication j'évitais jusqu'à l'ombre de toute controverse, soit religieuse, soit politique et que je prêcherais strictement l'Évangile comme aux premiers jours de l'Église. J'arrêtai ensuite qu'uniquement occupé de mes fonctions pastorales je vivrais éloigné de toute affaire et de toute société, consacrant à mes études solitaires tout le temps que le soin des malades, l'instruction des enfants et le soulagement des pauvres me laisseraient. « Sois prêtre, ministre de Jésus-Christ, me disais-je, ne sois rien autre chose ; que tout le monde le voie, que tout le monde le sache et, dès lors, tu pourras prêcher librement l'Évangile et avec fruit, en face de tous les intérêts discordants. L'Évangile n'a rien à faire avec la politique ; il s'adresse tout simplement à l'homme, et l'homme peut bien refuser de le suivre, mais il ne peut pas lui refuser l'assentiment de son cœur. » Tels furent les principes de conduite que j'arrêtai avant mon départ. Je les ai fidèlement suivis et le problème a été résolu. Le gouvernement unitaire a subi toutes les métamorphoses ; il a été chassé de Berne ; il y est revenu ; finalement il a fait place au gouvernement du canton de Berne. Tout a changé ; le curé seul est resté immobile avec une paroisse catholique formée d'éléments variables.

### 32. Etablissement du culte catholique

C'est au chœur de la grande église<sup>1</sup>. que l'on assigna sa place au culte catholique. Le chœur est séparé de la nef en haut par des murs, en bas par des portes vitrées. En la place de l'antique maître-autel, il n'y avait plus qu'une petite table de marbre. Autour de la table se trouvaient de simples bancs pour s'asseoir et d'un côté une petite chaire sans chapeau<sup>2</sup>. Plus bas, de droite et de gauche, sont les stalles des anciens chanoines du chapitre de St-Vincent. Enfin, tout près des portes vitrées, les tables de la communion, selon le rite protestant surmontées d'une tribune avec orgue.

<sup>1</sup> La collégiale de St-Vincent (Münster).

<sup>2</sup> Abat-voix.

Je ne puis rendre les impressions que fit sur moi ce local, lorsque j'y fus introduit pour y rétablir un autel catholique. Je ne savais trop si je rêvais ou si j'étais éveillé. Enfin, sortant d'un cahot d'idées pénibles, agréables, étranges, je vis mon autel tout fait dans cette table de marbre, où je plaçai la pierre sacrée, la nappe, les candélabres et la croix que l'on m'avait envoyés de Fribourg.

Cette chapelle, il faut le dire, était au-dessous du simple et elle blessa les yeux des catholiques qui la virent avec étonnement. Pour moi, qui m'étais replacé dans les temps antiques, je pensais que par ma parole et ma conduite, je devais suppléer à un lustre qui manquait à notre culte et je me consolai de cette espèce d'abandon. Bientôt je fis des réflexions plus graves et je bénis la Providence de ce que certaines personnes appelaient un mépris. Voici mes réflexions : je me trouvais dans une église que les réformateurs avaient cru devoir rendre tout à fait nue pour la rendre plus chrétienne. Pour mon compte, je ne suis pas iconoclaste, je sais qu'il est bon de parler un peu aux sens ; mais je n'aime pas non plus que l'on amuse les fidèles par des spectacles lorsqu'ils doivent penser devant Dieu et le prier. Je fus donc content que ma chapelle, tout en ayant le nécessaire, ne tranchât pas trop avec la nudité protestante ; par là nous étions plus rapprochés, et c'est un rapprochement que j'ambitionnais comme je l'ambitionne encore. Unité dans le nécessaire, liberté dans le douteux, charité en toutes choses. C'est l'adage de saint Augustin pour la croyance, et cet adage éminemment chrétien doit valoir pour la discipline et le culte.

Cependant, mes paroissiens pensèrent que sans donner dans le luxe on pouvait pourtant mettre plus de décence. Cela était vrai, et je consentis volontiers que, par l'intermédiaire du Gouvernement, on s'adressât à Soleure pour obtenir quelque chose de mieux. Le chapitre de la collégiale vint au devant des désirs, mais mes jeunes amis fribourgeois qui s'étaient chargés de la commission refusèrent le luxe pour s'en tenir à la décence. Outre quelques vêtements sacerdotaux, ils nous apportèrent, pour l'autel, une croix et des candélabres à grande dimension que l'on pouvait voir de partout. Cela suffisait et tout le monde fut content.

L'un des jeunes amis que j'ai cités était bon organiste et j'en profitai pour établir ce chant d'église que j'avais entendu autrefois en Allemagne dans la joie de mon cœur. Je fis imprimer et distribuer les paroles avec la traduction de la plus grande partie des prières que le prêtre récite ou chante en latin. En cela je voulais aider à la dévotion des catholiques en les associant aux saints mystères pour qu'ils y prissent une part directe et active. Cette forme d'ailleurs avait pour moi l'avantage d'être plus analogue au culte de nos hôtes bernois que j'aimais à réconcilier avec notre Eglise. Le culte catholique attirait beaucoup de curieux de toutes les classes. Non seulement on désirait entendre le prédicateur, mais on voulait connaître cette messe dont on avait dit tant de mal depuis que la Réformation l'avait abolie. Mon ambition n'allait pas jusqu'à vouloir

faire des conquêtes, mais je désirais que notre service divin fût connu de nos frères, et qu'il en résultât quelque rapprochement. Je ne fus pas tout à fait trompé dans mon attente. Comme j'allais pour acquitter l'impression de la messe allemande, le respectable vieillard qui s'en était chargé me dit avec attendrissement : « C'est donc là, cette messe catholique ! Monsieur le Ministre, nous ne sommes pas si loin que vous pourriez le penser ; car je crois tout cela comme vous. » J'ai su depuis et j'ai vu de mes yeux que la pensée de l'imprimeur était devenue la pensée d'un grand nombre de personnes. Il en est en religion comme dans toute autre chose : on se fuit, parce que l'on s'ignore ; on se donnerait la main si l'on se connaissait mieux.

Tenant toujours à la primitive simplicité que je trouvais nécessaire dans ma position, tout comme favorable à mon projet conciliateur, je me bornai à ce qui est de règle dans notre culte, et j'omis les accessoires dont on peut se dispenser. Je portais le viatique sans appareil comme aux premiers temps de l'Eglise et comme il convient de le faire quand on n'est pas chez soi. Sur les tombeaux, je faisais les derniers adieux de l'Eglise. On me voyait prier et rien de plus, après avoir jeté un peu de terre sur le cercueil. Mes successeurs se sont beaucoup écartés de ce que j'avais établi. Il paraît que mes principes n'ont pas été de leur goût, et je le comprends, car aucun n'a partagé mon éducation.

### **33. Ma prédication**

J'étais, par ma nomination, curé catholique auprès des autorités suprêmes professant ma religion. Ces autorités formaient donc proprement mon auditoire avec un grand nombre d'employés subalternes dans les divers bureaux du gouvernement central. Cet auditoire était bien mélangé, non seulement sous le rapport de l'éducation et du caractère, mais encore par rapport aux opinions politiques très modérées chez les uns, et encore bien exaltées chez d'autres. Il y en avait aussi qui, tout épris des grands mots de la révolution et des formes nouvelles, croyaient pouvoir former le nouvel Etat sans mœurs et des mœurs sans religion.

Tel était au fond l'auditoire à qui je devais prêcher l'Evangile et le prêcher selon le besoin des circonstances. Je m'en serais volontiers tenu à une courte exhortation après le chant de l'Evangile, mode antique qui a pour moi tant d'attraits, parce qu'il est simple et que je le trouve au berceau du christianisme ; mais mon auditoire était en partie allemand et en partie français et il fallut me résoudre à ne monter en chaire qu'après la messe, pour parler alternativement la langue des uns et celle des autres. Mon discours d'ouverture eut pour texte ces paroles de l'apôtre : « Nous prêchons Jésus-Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les nations ; mais puissance de Dieu pour ceux qui se sauvent. » Ce discours fut ma profession de foi chrétienne devant mon nouvel auditoire, le texte pour

ainsi dire de tout ce que j'avais à prêcher désormais, bravant l'esprit du temps pour qui Jésus Crucifié était devenu scandale ou folie et bien assuré que tout esprit droit et tout cœur honnête adorerait avec moi dans le Crucifié la Sagesse, la Bonté et la Puissance de Dieu.

Mes discours suivants, composés d'ailleurs dans le genre *déterminé*, dont j'ai parlé plus haut, avaient des sujets tantôt communs, tantôt particuliers. Les sujets communs traitaient un point de morale choisi pour la circonstance et prenaient le dogme en tête ou sur son passage, comme nous le voyons dans les Livres sacrés. Quelquefois je développais les principes de la foi pour combattre l'incrédulité. Les sujets particuliers s'adressaient de préférence aux autorités. C'est ainsi que dans une série de discours j'ai prêché sur le respect que les autorités doivent à la propriété, à la justice, à la religion, au malheur. Dans une autre série, j'ai tâché de faire voir qu'il n'y a point d'Etat sans mœurs, point de mœurs sans religion, point de religion sans culte. De même, sans entrer dans la politique du jour, je parlai de la véritable liberté que le Fils est venu donner à la terre, de l'égalité que la charité met entre ses disciples, du lien fraternel qui les unit sous les yeux du Père commun. Je montrai aussi dans le Sauveur le modèle parfait de l'amour de la patrie. C'étaient là des discours du temps, mais ils étaient purement chrétiens. La conscience des auditeurs en a été quelquefois blessée ; la politique ne pouvait pas l'être, car je l'avais mise totalement à l'écart.

Ici je me rappelle l'impression singulière que firent deux discours que je prononçai dans une circonstance extraordinaire. Il s'agissait d'une métamorphose dans le gouvernement et nous avions, je ne sais trop quoi, une assemblée de notables ou une diète convoquée pour apporter des changements à la Constitution. C'était le jour de la prière générale<sup>1</sup>, en Suisse, et j'avais pris pour texte ces paroles que Jérémie avait prononcées sur les ruines de Jérusalem : « Seigneur, rendez-nous nos anciens jours. » Je commençai par gémir sur l'état de ma patrie et j'exprimai en cela le sentiment commun, car la dissolution s'emparait de nous et la guerre civile levait la tête. Dans mon auditoire, il y avait des hommes attachés à l'ancien régime, d'autres au nouveau. Mon début fit hausser la tête aux premiers qui s'attendaient, sans doute, à un discours politique en leur faveur. Les autres avaient les yeux contre terre, bien mécontents de moi, à ce que je voyais. Les uns et les autres furent bientôt détrompés, car la politique ne fut pour rien dans mon discours. Ces anciens jours que je demandais au ciel, dans le développement de ma pensée et de ma prière, étaient les jours de l'antique piété, de l'antique justice, de l'antique loyauté et de l'antique amour de la patrie. J'appelai ce discours celui des surprises. J'avais calculé mon vague début sur une forte impression que je voulais produire. Je reçus pourtant un léger avertissement du ministère, parce

<sup>1</sup> Fête fédérale d'Action de grâces ou Jeûne fédéral.

que l'on avait trouvé que j'avais un peu fait l'aristocrate. Sans doute, peu respectueux pour la lettre variable des institutions civiles, j'attachai tout à l'esprit qui seul vivifie le corps politique : c'est là le point de vue de l'Evangile tout comme de la philosophie.

Une autre fois, pendant une assemblée pareille, j'avais à expliquer ce touchant Evangile où le divin Maître, découvrant sa chère Jérusalem, pleura sur elle en prédisant ses malheurs et leur cause... Ce sujet m'amena à l'amour de la patrie que chacun avait sur les lèvres et que je désirais placer dans tous les cœurs. Je ne sais si les autorités helvétiques se méprirent encore, mais un membre de la Diète dit à son voisin : « Cependant, ce curé leur en dit trop. » Il croyait bonnement que j'étais l'orateur de son parti ; j'avais deux partis en présence, je devais à tous deux la même vérité évangélique, et je la disais. Le voisin n'était pas si préoccupé ; il répondit : « Mon ami, prenez en votre part, car la patrie pourrait bien être un mot vide de sens pour nous, tout comme pour nos adversaires. » Quand il me rapporta ce propos, je lui répondis par un sourire qu'il comprit sans commentaire.

Lorsque les deux Conseils de la République furent remplacés par un seul Sénat, mon auditoire diminua de beaucoup. Il ne renfermait plus qu'un petit nombre de magistrats et d'employés avec quelques personnes appartenant au Corps diplomatique. La multitude ne se composait plus que de quelques familles catholiques établies à Berne pour leur intérêt, puis de militaires, d'ouvriers et de domestiques. Je cessai dès lors de monter en chaire, et, au lieu d'un discours après la grand'messe, je ne fis plus qu'une courte homélie à la suite de l'Evangile. Je travaillais aussi les homélies dans le genre *déterminé*, ayant toujours un seul et même but moral dans tous les développements de mon texte. Cette prédication était simple et je voyais qu'elle intéressait tout l'auditoire. En cela je suivais mon goût pour le style antique. Mais on m'avait fourni un autre motif. Les catholiques, contents de la messe, comme cela arrive si souvent, désertaient beaucoup l'instruction. J'en fus averti par les protestants qui étaient surpris de se trouver presque seuls au sermon catholique. Je fus donc réduit à employer quelque violence pour faire cesser ce scandale. Je conservai cet ordre qui, au fond, est de règle tant que je restai à Berne ; mais mes successeurs le changèrent encore, comme à peu près tout le reste. Je désire que ce soit pour le bien.

#### **34. Soin des enfants. Tolérante charité des Bernois**

A mon arrivée à Berne il n'y avait que très peu d'enfants catholiques ; mais les désastres de la guerre dans les petits cantons en augmentèrent beaucoup le nombre. Ici je ne saurais penser sans attendrissement à la charité du public de Berne et à sa délicatesse religieuse. Il se forma dans cette ville une réunion de personnes qui s'étaient donné la belle tâche

de fournir du pain et une éducation à une multitude d'enfants qui étaient privés de tous deux, principalement dans les cantons de Schwytz et de Glaris. Je fus appelé à prendre quelque part à cette bonne œuvre, surtout pour faire passer à Fribourg quelques-unes de ces jeunes victimes du malheur. Berne était comme le dépôt où arrivaient les chariots et d'où ils partaient. Trois personnes me paraissaient être l'âme de l'entreprise ; l'une<sup>1</sup> que j'appellerai désormais la mère des pauvres, car j'y reviendrai quelques fois ; les deux autres : un vieux ministre<sup>2</sup> de la grande Eglise et sa femme au lit de mort. C'est devant ce lit que je reçus la note<sup>3</sup> détaillée des trente et quelques enfants qui restèrent à Berne pour former mon Eglise naissante. La malade les mit sur mon cœur, en les recommandant à ma sollicitude comme si tous ces enfants eussent été les siens. Le ministre m'annonça qu'ils étaient tous placés dans d'excellentes familles et que j'avais à régler tout ce qui regardait l'éducation de cette intéressante jeunesse, qui devait rester attachée à la religion de ses pères et en suivre régulièrement tous les exercices.

J'entrai donc désormais en communication avec les enfants et leurs bienfaiteurs. Les enfants venaient régulièrement au catéchisme chez moi. Je les avais distribués en deux classes, d'après leur portée, et chaque classe recevait son instruction religieuse trois fois la semaine. Je les formais aussi au chant de la messe, afin qu'ils y mêlassent leurs voix enfantines et innocentes. Ils recevaient des leçons de lecture, écriture, etc. dans les maisons mêmes qu'ils habitaient ; quelques-uns dans les écoles publiques ; mais les maîtres avaient l'ordre d'écarter l'enfant catholique chaque fois que l'instruction religieuse serait donnée. On a poussé la délicatesse jusqu'à demander mes directions pour la nourriture des enfants en Carême et aux jours d'abstinence.

Ici la chose parle assez d'elle-même, et tout ce que j'ajouterais en la louange de cette touchante délicatesse religieuse ne pourrait qu'affaiblir le simple narré des faits. Depuis lors je me suis dit souvent que si j'avais ignoré cette parfaite tolérance, Berne me l'aurait apprise.

On veut nous dire aujourd'hui que la tolérance est le froid, le profane indifférentisme. C'est ne pas savoir ce que l'on dit : comme si l'on ne pouvait pas aimer sincèrement sa religion sans persécuter, comme Paul encore pharisien, ceux qui pensent autrement que lui. Et notre divin Maître, était-il indifférent lorsque les Capharnaïtes le quittèrent, et que, rendant la liberté à ses apôtres, il leur demanda : « Et vous, voulez-vous aussi vous en aller ? » Certes, ces Bernois hospitaliers suivaient de cœur et d'âme leur religion ; ils nous croyaient dans l'erreur, mes enfants et moi, et cependant ils respectaient cette erreur parce qu'ils professaient avec l'apôtre que tout ce que l'homme fait contre sa conviction est péché.

<sup>1</sup> M<sup>me</sup> May, femme d'un ancien avoyer.

<sup>2</sup> Le doyen Ith, premier Pasteur de l'église de Berne.

<sup>3</sup> La note, c'est-à-dire la liste.

Le bon vieux ministre n'était point indifférent. Dans la conversation, près du lit de sa femme mourante, il m'échappa de le titrer, en français, de *Monsieur le Curé* au lieu de *Monsieur le ministre*, et je fus surpris que cette méprise l'eût indigné. Il protesta contre cette dénomination catholique. Je lui en fis des excuses, toutefois en rougissant de trouver dans sa grande âme ce qui, à mes yeux, était une petitesse. D'un autre côté, le zèle que mettait Monsieur le ministre au placement et à l'éducation des enfants étrangers à sa foi a souvent humilié le curé catholique ; car il se trouvait beaucoup au-dessous d'un si beau dévouement, et, à l'heure qu'il est, il se reproche encore de n'avoir pas assez fait pour ces pauvres enfants.

### 35. L'aumônier de la garnison helvétique

Quelques mois après mon établissement, on me donna un second dans l'aumônier de la garde du Gouvernement. Elle se composait d'un ou de deux bataillons helvétiques, avec un peu de cavalerie et d'artillerie. Cette troupe était belle et bien exercée.

L'aumônier était plus âgé que moi ; je l'avais vu au collège, et par hasard ce fut lui qui me ramena à Fribourg comme je revenais d'Allemagne. Je fus bien aise de renouer cette ancienne connaissance. Nos idées n'étaient pas très uniformes en tout. J'étais un nourrisson de l'Allemagne par mes études ; lui était resté dans sa patrie, sauf qu'il avait achevé son éducation ecclésiastique dans un séminaire de Paris. Nous vivions cependant en très bonne intelligence et en réciprocité de services. Faut-il donc penser de même en toutes choses pour pouvoir s'aimer ? L'un des caractères de la charité chrétienne, c'est qu'elle est indulgente, qu'elle croit et qu'elle espère en bien. Il aimait le mouvement et son extrême obligeance lui donnait beaucoup d'affaires. Moi, conservant autant que je pouvais mes habitudes monastiques, je restais à poste fixe au milieu de mes fonctions et de mes études. C'est par lui que j'apprenais ordinairement les changements qui arrivaient sur la scène mobile du temps, dont j'avais soin de me tenir éloigné.

Ce second, je l'avoue, me contrariait un peu sur un point. Il disait la messe militaire et cette messe enlevait plusieurs personnes au service de la paroisse et à l'instruction. D'ailleurs, dans l'éloignement où j'étais de tout secours, j'étais fort aise d'avoir un ecclésiastique auprès de moi ; et quant au tribunal<sup>1</sup>, l'aumônier entendait les personnes qui se gênaient de moi, ou qui ne m'accordaient pas leur confiance. Il faut ici du choix et beaucoup de liberté.

En général, nous n'étions pas tourmentés par les confessions qui passaient de mode dans ces temps. A Pâques, les magistrats disparaissaient

<sup>1</sup> Au tribunal = au confessional.

en partie, pour se transporter à Fribourg ou à Soleure. Une fois, à leur retour de cette excursion dévote, un landamann et des sénateurs trouvèrent un nouvel ordre de choses qui s'était établi en leur absence.

### 36. Soins des malades et des prisonniers

Les malades me prenaient chaque jour beaucoup de temps. En certaines saisons, je le calculais par heures. L'hôpital militaire regardait en particulier l'aumônier ; mais le curé le visitait aussi régulièrement. L'hôpital civil était mon affaire, ainsi que l'extérieur, qui se trouvait à une lieue de la ville. Mes visites se prolongeaient assez, parce que j'avais l'habitude d'aller de lit à lit saluer les pauvres malades qui m'intéressaient tous. Une chose qui frappait beaucoup les protestants, c'est que le prêtre catholique assiste le malade jusqu'au dernier soupir et attend pour lui fermer les yeux en lui souhaitant le repos éternel dans le sein du Père. Pénible tâche, sans doute, mais pourtant chrétienne et touchante.

Dans les hôpitaux, quoique propres et bien soignés, je regrettais souvent de ne pas rencontrer ces Sœurs hospitalières dont on ne saurait remplacer le dévouement religieux. La mère des pauvres et ses amies s'en occupaient souvent en ma présence. « Non, disaient-elles, ces anges des malades ne peuvent se montrer qu'en pays catholique » ; c'était venir au devant de ma pensée. Nous avons aussi des Frères de la charité. Leur dévouement peut être le même, mais ils n'ont pas les *formes arrondies*, les mouvements souples, la voix douce, la sensibilité et l'expression de la vierge chrétienne. L'étranger catholique qui mourait dans les hôpitaux que je visitais était porté en terre avec peu de cérémonies. Une simple charrette partait de l'hospice à l'heure convenue. Le curé formait à travers les rues tout le convoi, ayant le rituel sous son bras. Lui seul faisait les derniers adieux au nom de toute l'Eglise et de toute l'humanité. La dépouille du protestant était bien moins honorée ; elle n'était accompagnée que de l'homme qui la poussait vers le cimetière. Ici je trouve la réformation peu humaine. Voulant éviter certains abus, elle a rejeté l'enfant avec le bain<sup>1</sup>. Les hommes, semble-t-il, ne savent pas se tenir dans un juste milieu.

J'eus aussi la triste tâche de visiter cette formidable tour des prisons avec ses cachots et ses entraves. J'y ai suivi longtemps un grand coupable qui se disait catholique ; mais j'ai peur que mon ministère ait échoué auprès de lui. Il est mort inopinément aux entraves sans avoir reçu la paix de l'Eglise. Le juge attendait de lui l'aveu de quelques meurtres et le prévenu me croyait envoyé pour le lui arracher. Il me voyait avec méfiance. Je ne pouvais point arriver jusqu'à sa conscience, quoique pourtant son cœur ne m'ait pas été entièrement fermé. Ce cœur était bien sauvage, et j'avoue qu'un jour je tremblai devant cet homme ; le geôlier m'avait renfermé

<sup>1</sup> De l'allemand « Das Kind mit dem Bad ausschütten ».

avec lui dans le cachot et s'en était allé. Le cachot mesurait environ huit pieds en tout sens. Du côté opposé à la porte, sur une botte de paille, gisait le prisonnier d'une taille gigantesque, aux yeux bleus, aux cheveux roux, un véritable Germain de Tacite. Il avait une barre de fer qui écartait ses deux mains ; ses chaînes tenaient à un anneau fixé au milieu du cachot ; il pouvait en faire le tour. J'étais assis sur sa chaise d'aisance, seul meuble de cette sombre et triste demeure. Après le départ du geôlier, le prisonnier entra dans une profonde rêverie, puis tout à coup : « Vous voyez, me dit-il, comme l'on est juste à Berne. Assurément que vous n'avez fait aucun mal, et pourtant vous voilà renfermé dans un cachot tout comme moi. » Sur cela il rêva encore et me dit : « Le gardien est bien loin d'ici ; j'aurais tout le temps de vous tuer ; vous ne pourriez pas vous défendre contre moi. » — « Non, sans doute, fut ma réponse ; mais on ne tue pas ses amis, et je crois vous avoir prouvé que je vous veux du bien. Racontez-moi un peu l'histoire que vous m'avez promise l'autre jour. » Il raconta assez longuement, et quelquefois en riant de bon cœur. Je fus bien content qu'il eût oublié ses premières réflexions ; mais je ne fus tout à fait à mon aise qu'au retour du geôlier.

Avec plus d'expérience, j'aurais tiré un meilleur parti de mon prisonnier. Cependant, je n'aurais pas tout obtenu parce que, dans sa position grave et incertaine, il était naturellement tout occupé à défendre ses jours. En pareil cas, le ministère ecclésiastique est à peu près nul. Il peut même devenir odieux.

### **37. Les militaires français**

Au nombre de mes paroissiens volontaires se trouvaient les militaires français qui quelquefois dans la rue me saluaient du nom de *calotin*. J'étais accoutumé à toute espèce de titres. C'était le citoyen curé, M. le Ministre, le pasteur, etc. Les noms ne furent jamais des choses pour moi.

Dès que la liberté de culte fut proclamée en France, je vis quantité de militaires se glisser dans l'église et s'approcher de moi. Je bénissais leurs mariages, de l'aveu du Conseil d'administration dans les corps, je baptisais leurs enfants et je soignais aussi leur sépulture. Dans les hôpitaux, mon aide et moi nous nous approchions des malades. Repoussés, nous revenions à la charge avec ménagement, et il en est peu qui aient constamment refusé les secours de la religion. Le respect humain entraînait pour beaucoup dans la résistance. La religion passait pour faiblesse chez ces moustaches et l'on ne voulait pas l'afficher devant une chambrée tout entière.

J'accompagnai deux soldats français au champ de Mars où ils perdirent la tête. Le premier était un Savoyard accusé de meurtre. Comme il me vit entrer dans sa prison, il fit le signe de la croix. Je m'assis sur la paille à ses côtés. Je lui parlais et il ne me répondait que par monosyllabes, répétant de temps à autre le même signe. Je voyais sa bonne volonté et je commençai

sa confession avec quelques prières. En m'en allant, je réfléchis sur cet homme qui me paraissait ou crétin ou étourdi par sa cruelle position. Le lendemain, je retourne à la prison avec les soupçons que de rusés camarades pouvaient l'avoir chargé d'un crime dont il n'était pas coupable. J'essayai donc de le questionner sur des choses évidemment fausses pour voir s'il me répondrait par « oui » comme toujours. « N'est-ce pas, vous avez attenté à la vie de vos parents ? » « N'est-ce pas, vous avez voulu m'empoisonner ? » C'était toujours même aveu. Dès lors, je fis de suite avertir le capitaine rapporteur, en le suppliant de parler à l'accusé et de revoir la procédure où sûrement il y avait une cruelle erreur. Tout fut inutile. Le Conseil de guerre confirma la première sentence. J'accompagnai le muet qui était comme insensible. Je lui bandai les yeux et il tomba. Plus tard, le capitaine me fit prier de garder le silence et il me laissa pour toujours le regret de ne m'être pas donné plus de mouvement pour sauver la vie à un homme que je ne puis pas croire coupable. Oh ! comme les choses vont souvent devant la justice humaine ! Par bonheur qu'il en est une autre à attendre qui redressera tout.

L'autre militaire français était un jeune homme vif et causeur. Il avait demandé le curé. Dans l'enfance, il avait reçu toute son instruction religieuse de sa mère. Je le vis souvent et il montrait quelques bons sentiments. Au moment où nous allions partir pour le champ de Mars, on lui apporte du vin violent et je bus avec lui pour diminuer sa portion. Comme on l'avait mal lié, il saisit deux bouteilles sur une table et sortit de prison tenant une bouteille à chaque main. Il but ; ses lèvres se noircirent et il devint furieux. Notre marche à la mort était un vrai scandale. En vain les officiers voulurent lui enlever ses bouteilles ; il n'écoutait personne. Il en jeta une au loin en criant, puis, sur un mot que le jui dis dans un bon moment, il me remit l'autre en disant : « A vous, je n'ai rien à refuser. » Cependant, il n'était plus temps de lui parler à la conscience et au cœur ; le vin, où l'on avait mis de la poudre, à ce que je crois, l'avait rendu comme forcené.

Sur le champ de Mars il se mit à insulter la République, les drapeaux, le capitaine rapporteur qui lisait la sentence. « Que faut-il donc faire ? » me dit le commandant. « Batre la caisse, dis-je, et me le laisser conduire au bord de la tombe pour que j'essaie de lui dire encore un mot. » Les tambours battirent aussitôt ; mais il fallut nous promener longuement devant les deux fronts, dont l'aspect irritait mon jeune homme. Enfin, nous arrivons devant la tombe. Je le fais mettre sur ses genoux, je lui bande les yeux en lui disant quelques bonnes paroles. Mais ne voilà-t-il pas que l'adjudant sous-officier vint me dire que c'était à lui à bander les yeux. Le bandeau tenait ; c'était mon mouchoir. Le jeune homme rentrant en fureur l'arrache, le jette, se lève, se met à faire les commandements. Au mot feu j'entendis siffler les balles tout près de moi et je vis tomber le coupable en colère.

De grâce, ne pouvez-vous donc pas donner la mort à un homme sans tant d'étiquette et de cérémonie. Laissez à la religion le soin de conduire au tombeau, en silence et en paix, l'homme que vous croyez devoir rejeter de votre sein. Elle seule peut l'adoucir ; vous ne pouvez que l'irriter.

Je voyais quelquefois un commissaire des guerres qui avait sa fille auprès de lui. Elle était belle, mais ce qui valait mieux encore, elle était douce et compatissante. Le père et la fille me faisaient des aumônes pour les pauvres de ma paroisse et j'en avais grand besoin. Souvent je rencontrais chez eux une nombreuse compagnie française. Nous faisions des charades à l'envie, mais notre conversation devenait quelquefois sérieuse et le curé n'y était pas déplacé, car on lui donnait l'occasion de remplir son ministère sans appareil et peut-être pas sans fruit.

La religion est née avec l'homme, et son langage est toujours entendu et goûté, lorsqu'il est en même temps le langage de la raison et du sentiment.

### 38. Mes rapports avec l'Evêché

Monseigneur de Lausanne me témoigna toujours beaucoup de bonté, et j'ose ajouter, quelque confiance. Je lui rendais un compte exact de l'état de ma paroisse, demandant son agrément ou ses ordres. Il me répondait toujours de sa main. Il m'avait donné pour Berne les pouvoirs d'un grand vicaire. Le prélat m'écrivit un jour qu'il venait d'envoyer au Directoire un mémoire fort long sur les couvents et la juridiction ecclésiastique touchant les mariages ; que ce mémoire n'était pas de son goût, qu'il l'avait signé contre son gré, qu'il me priait de chercher à le voir, de lui dire franchement mon avis après l'avoir lu et de lui donner quelques nouvelles sur l'impression qu'il aurait fait au Directoire.

Dans ce temps, j'avais un beau-frère<sup>1</sup> qui était un des Directeurs de la République, homme paisible et sage que le parti modéré du gouvernement avait mis à la place d'un exalté qu'il venait d'expulser. Le mémoire avait été mis en circulation, et lorsqu'il fut entre les mains de mon parent, je pus le lire. C'était un volume, et dès lors, j'augurai qu'il ne serait pas même lu par les Directeurs, et, en effet, à l'exception d'un seul, tous les autres n'y ont jeté qu'un coup d'œil rapide et dédaigneux. Il s'agissait dans ce temps d'écarter le théâtre de la guerre de notre Suisse et de résister aux généraux français qui la traitaient en pays conquis et l'écrasaient par des contributions et des vexations de tout genre. Je dois à la vérité de dire que dans ce temps le Directoire a fait une résistance digne du nom Suisse et que se dévouant au salut de la patrie, il s'est exposé à la colère de Masséna et à l'orgueil offensé du Directoire de France. J'ai vu depuis des autorités d'un autre régime chez nous. J'ai vu même des

---

<sup>1</sup> Le Dr Pierre Savary, voir note page 43.

rois prendre une attitude beaucoup plus humble devant celui qu'on a appelé l'usurpateur... depuis sa chute. Mais je reviens au mémoire.

Outre que ses rédacteurs avaient mal pris leur temps, ils n'avaient point fait attention à ce qu'ils parlaient. Se donnant le change d'une manière incroyable, ils raisonnaient dans leur long traité comme de théologiens catholiques à théologiens de même communion. La méprise était si fâcheuse, si nuisible à la cause qu'on voulait soutenir et qui m'intéressait personnellement que véritablement j'en pris de l'humeur. J'adressai donc quelques réflexions un peu vives au prélat qui me les avait demandées et il me répondit qu'il les avait prévues, et que je ne devais pas me décourager. Les rédacteurs eurent des copies de ma lettre, et il était assez naturel qu'ils en fussent blessés. Par une logique admirable, ils conclurent que j'étais l'ennemi de l'état monastique et de l'autorité de l'Eglise. Quant au dernier point, il faut que je signale encore une bévue. On se plaignait dans le mémoire de ce que le tribunal du canton de Fribourg n'abandonnait pas entièrement les causes matrimoniales à l'évêché. Je ne sais si ce tribunal avait innové quelque chose à cet égard ; il avait devant les yeux l'usage de l'ancien régime qui s'était réservé en cela de fixer les indemnités qu'une partie serait dans le cas de payer à l'autre. Il se conduisait même peu respectueusement pour la forme, puisqu'en cas d'appel il commençait par faire rayer sous ses yeux la phrase de la sentence ecclésiastique qui statuait sur la qualité de l'indemnité. Le mémoire, autant que je puis me souvenir, réclamait contre un arrêté du Ministre de la Justice sans pourtant bien préciser ce que l'on désirait. Il établissait en termes génériques et vagues l'autorité de l'Eglise touchant les mariages. Comme autorité, on citait saint Thomas d'Aquin. Mais ce passage détruisait absolument ce que l'on avait l'air de demander. Le Docteur angélique y enseigne que le mariage relève en même temps a) du droit naturel, parce que ce sont des hommes qui le contractent ; b) du droit civil, parce que ce sont des citoyens qui se marient dans l'Etat ; c) du droit ecclésiastique, parce que les époux sont des chrétiens et que le mariage est un sacrement de l'Eglise. D'après cela, la réponse d'un gouvernement mixte, surtout dans une révolution, était toute simple : « Nous vous laissons le sacrement qui n'est pas de notre ressort, mais nous prétendons régler le contrat civil, ses conditions et ses suites. »

Le clergé catholique avait de la peine à se mettre dans sa nouvelle position, surtout dans le canton de Fribourg. Là, de tout temps, il avait eu devant lui un gouvernement entièrement catholique. Maintenant, il dépendait d'autorités centrales prises dans toute la Suisse et dans le canton même il y avait, à la Chambre administrative et au tribunal, des membres protestants venant des districts de Morat, de Payerne et d'Avenches. Par là, la position du clergé était absolument nouvelle dans l'Etat et bien des têtes ne pouvaient pas s'orienter dans ce monde nouveau. De là les méprises. J'ajouterai encore que par suite de l'enseignement public, nous

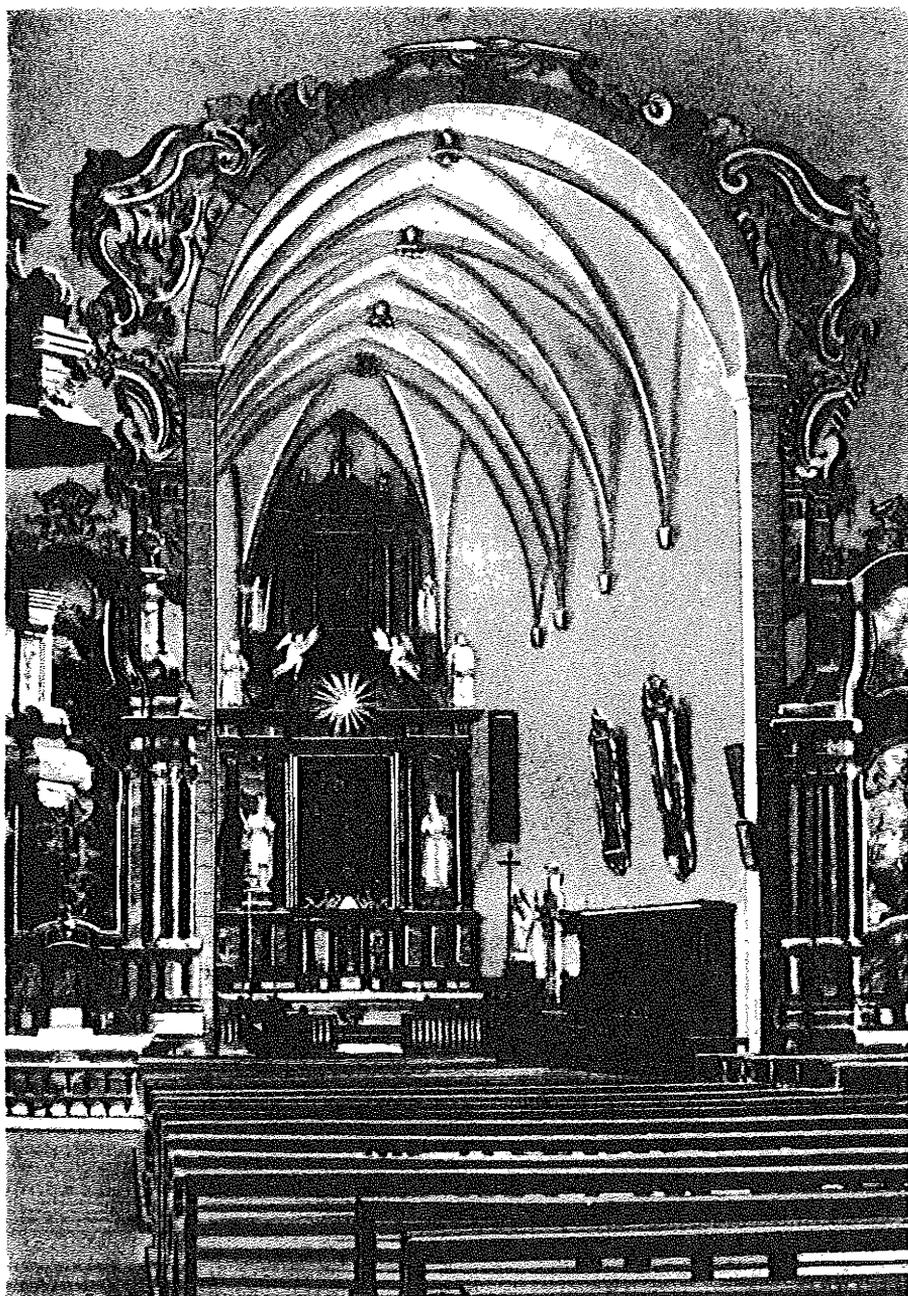
n'étions pas au clair sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Il y avait même une guerre sourde entre la chaire de droit civil et celle de droit canon. La dernière suivait les traditions de l'ancien collège des Jésuites ; elle enseignait *Pichler*. La première, quoique très modérée, était autrichienne pour les principes ; elle enseignait *Martini*, mais elle était peu fréquentée. Le clergé était donc dans la perplexité et sa position était en même temps pénible et difficile.

L'évêque même avec toute sa sagacité ne savait trop quelle attitude prendre vis-à-vis du Conseil d'éducation. Le conseil d'après la loi était présidé par un membre de la Chambre administrative et il était composé de personnes des deux communions choisies par le Directoire. L'évêque n'en était pas et il ne convenait pas de le confondre avec les membres de cette autorité, parce que c'eût été le dégrader. Je connaissais ses peines à cet égard, et, me trouvant à Lucerne au bureau du Ministre des Arts et des Sciences, je suggérai à mon Principal l'idée d'inviter le prélat à assister, comme membre honoraire, au Conseil d'éducation. Par là, il était à la portée d'apprendre tout ce qui se faisait dans l'enseignement et il pouvait toujours intervenir comme premier Pasteur. Ma proposition fut agréée et la nomination partit du Directoire avec une invitation flatteuse.

Je croyais avoir concilié les intérêts de l'Eglise et de l'Etat et fait quelque chose pour la paix et le bien de la patrie. Une circonstance imprévue détruisit mes calculs. L'administrateur qui devait présider le conseil négligeait de s'y rendre. Il était remplacé par un vice-président qui ne convenait pas au prélat, et celui-ci déserta dès ce moment les assemblées.

Il prit enfin la résolution de venir s'entendre sur ce point avec le gouvernement central. Il m'annonça son arrivée en me témoignant le désir de venir loger dans ma pension. J'étais chez une nièce de l'avoyer de Steiger que l'on appelait *la nourrice des Treize Cantons* à cause de ses divers pensionnaires et de la bonté avec laquelle elle les traitait tous. Elle avait la mine et le cœur d'une mère chargée d'une grande famille. Heureusement que dans ce moment il y avait place dans la maison. Cependant, j'observai à mon évêque que ce n'était pas trop le moment de traiter d'affaires avec le gouvernement qui me semblait toucher à une nouvelle métamorphose ; mais sa décision était prise et il arriva.

J'avais eu soin de prévenir les membres catholiques du sénat, et il ne manqua rien à la réception la plus honorable. Quand le prélat arriva chez le landamann-président pour le dîner diplomatique, la troupe se mit sous les armes et les tambours battirent au champ. Dans les rues, il était toujours accompagné de son secrétaire particulier, de l'aumônier de la troupe et du curé. L'audience pour les affaires eut lieu chez le Ministre de l'Intérieur. J'allais me retirer, mais le prélat m'ordonna de rester, et j'entendis. L'Eglise fut plus franche que la politique qui ne l'est guère. Au reste, la crise que j'avais prévue ne tarda pas.



Fribourg. Eglise des Cordeliers au temps du Père Girard.

Quand mon évêque ne se serait pas plaint à moi qu'on lui faisait violence ou que l'on prenait son nom<sup>1</sup>, j'en aurais eu assez de preuves. Autour des chefs, il se trouve presque toujours des subalternes qui ont constamment leur principal sur les lèvres et qui demandent pour lui des honneurs et une déférence aveugle. On les dirait très respectueux et très soumis, et pourtant il n'en est rien ; ils ne veulent que régner sous le nom d'autrui.

### 39. Mes rapports avec le Gouvernement

J'ai passé pour très malhonnête auprès des membres du gouvernement. On s'attendait à des visites de ma part et je n'en fis point. Je n'avais que quelques faibles relations avec le Ministère des Arts et Sciences dont je relevais immédiatement. Mon éloignement était prémédité, comme je l'ai dit, et je me sus bon gré d'avoir tenu à ma résolution. Je n'étais point un personnage politique et je ne voulais pas en avoir l'air. Le ministre de l'Evangile devait être comme un être de l'autre monde, placé entre le ciel et la terre, regardant dans l'impassibilité ce qui se passe en bas, écoutant les paroles d'en haut pour les rendre fidèlement à la mêlée qui se remue dessous. J'ai eu souvent cette idée en me voyant dans une chaire chrétienne.

Les changements de personnes et de choses étaient d'ailleurs si fréquents dans ce gouvernement helvétique que les visites d'étiquette auraient été pour moi une véritable affaire. Mes fonctions ne me laissaient pas de temps superflu. Il y a plus, qu'aurais-je dit à ces magistrats qui allaient et venaient et qui, si souvent, se supplantaient les uns les autres ? Je sais que la vanité se contente, en pareil cas, de compliments ; mais moi, je n'ai jamais su les faire, et j'aurais méprisé le curé catholique si, insistant en chaire sur l'antique bonne foi des Suisses, sur la loyauté évangélique, il s'était démenti par son exemple.

C'est pour soutenir l'indépendance de mon ministère que je ne me suis jamais chargé de quelque affaire auprès du gouvernement. J'aurais voulu servir, mon cœur me le disait ; mais mon devoir devait passer avant tout. Ici je me rappelle que j'ai beaucoup déplu à deux de mes compatriotes qui étaient venus solliciter en faveur des Trappistes au moment de leur retour chez nous. Je fus regardé comme peu zélé pour la religion et qui sait encore pourquoi ? parce que je n'allais pas de sénateur en sénateur appuyer la demande que l'on faisait. On ne voulut pas croire que je m'en tenais exclusivement à mon ministère. Les gens affairés, qui se mêlent de tout en secret comme ouvertement sont tentés de mesurer tout le monde à leur taille. Ils intriguent, et partout ils croient rencontrer des intriguants.

---

<sup>1</sup> Que l'on abusait de son nom.

## 40. Mon Prosélytisme

Moi aussi je donnais dans le prosélytisme, mais j'y donnais en grand. Commençant d'abord par ce qui me touchait de plus près et qui était mon premier devoir, j'aurais voulu pouvoir placer dans le cœur de tous mes paroissiens *cette foi qui opère par la charité* et qui, comme l'assure le divin Maître, est le signe auquel les hommes doivent reconnaître ses véritables disciples. Animée de l'esprit du christianisme, l'Eglise primitive a été un puissant aimant qui attirait à lui tout ce qu'il y avait de bon dans la synagogue et dans le paganisme. L'aimant s'est affaibli à mesure que la masse a perdu de l'esprit primitif. Rendez-nous la foi qui opère par la charité et les parties éparses se rallieront comme ces ossements arides qu'un prophète voyait dispersés sur le gazon et qu'il vit ensuite se rapprocher, se couvrir de chair et revivre.

Mon prosélytisme n'avait point de borne, et il embrassait d'abord cette ville qui nous avait donné l'hospitalité et où je rencontrais tant de personnes vénérables et chères. J'aurais voulu que l'antique mur de séparation tombât en ruines, et que nous nous donnassions le baiser de paix au pied d'un même autel, après avoir reçu le pain des anges à la même table. Ces deux tables étaient toujours devant mes yeux ; je les voyais de la chaire et j'en gémissais.

Cependant, je savais bien que l'œuvre de plusieurs siècles ne se détruit pas dans un instant. Je bornais donc mes désirs à une première chose, laissant à la bonne Providence le soin de faire le reste quand il lui plairait. Mon ambition était que nos frères reconnussent que nous sommes chrétiens, malgré cette grande différence de liturgie, d'usages et de pensées sur divers objets. C'est là le véritable commencement ; au moins, je n'en connais pas d'autre. Sur ce point, je le répète, quelque chose a été obtenu, et ce quelque chose pouvait mener loin.

On m'a reproché quelquefois de n'avoir pas fait la controverse en chaire, comme si ce n'était pas la controverse qui nous a si malheureusement divisés, il y a trois siècles ! C'est beau d'avoir du zèle, mais il faut le zèle selon la *science* et le zèle avec la charité. Autrement on élève le mur de séparation au lieu de le baisser, on le fortifie au lieu de le ruiner. Qu'a-t-on gagné dans Berne, lorsqu'au sujet d'une célèbre mais<sup>1</sup> stérile conversion, on a repris la controverse et rallumé les torches de la discorde religieuse ? Le catéchisme de Heidelberg, qui entre autres, nous impute l'idolâtrie, tombait de plus en plus en désuétude. Il s'agissait de ne plus le réimprimer et de lui en substituer un autre en même temps plus juste et plus pacifique. On sait ce qui est arrivé depuis à cet égard. La pacification religieuse est

---

<sup>1</sup> Le P. Girard fait allusion à la conversion au catholicisme de Charles-Louis de Haller qui abjura le protestantisme le 4 oct. 1818 dans la chapelle du château de Jetschwy, en présence de Mgr Jenny.

peut-être rejetée en arrière pour des siècles et peu s'en est fallu que la paroisse catholique ne fut détruite.

J'apportai à Berne un cœur ouvert pour nos frères et le leur ne s'est pas fermé devant moi. J'étais juste et l'on m'a rendu justice pour justice. Je n'ai pas cherché à faire des prosélytes et j'en ai fait beaucoup dans mon sens. Quelquefois on me parlait de religion ; je ne commençais point. On me demandait compte de notre croyance, on me faisait quelque observation et je répondais en peu de mots, sans prétendre que l'on s'en tînt à mes paroles et même sans m'informer de leur effet. J'ai toujours trouvé que nous étions bien près, et souvent que nous étions d'accord sans le savoir. Ah ! s'il y a un moyen de nous réunir, le chemin doit passer par le cœur ; les esprits seront bientôt d'accord, si jamais les cœurs peuvent s'entendre.

J'ai été dans le cas de bénir quelques mariages mixtes, quoique je ne les aime pas. J'ai toujours vu l'épouse protestante disposée à prendre la foi de son époux. Elle était conduite par l'amour et faisait toutes les avances. C'était une bonne occasion de faire des prosélytes, cependant je n'en ai jamais profité. Je me bornais à indiquer les principales différences, à rendre légèrement raison de la foi de l'époux, et je voulais toujours que l'épouse réfléchît avant de prononcer un « Je crois » que l'affection seule aurait proféré et non pas la conviction de l'âme. Je savais bien que la femme protestante allant en pays catholique avec son mari finissait par embrasser sa foi, mais je ne voulais point de surprise. Si la franche loyauté devait jamais s'exiler de la terre, au moins devrait-elle rester dans le domaine de la religion.

Je me rappelle en ce moment une anecdote sur le P. de Diesbach, si connu à Fribourg et si aimé. Je l'ai apprise à Berne et je la tiens de source. Cet homme vénérable était Bernois ; il avait servi en Piémont et s'y était marié. Depuis la mort de sa femme il s'était fait Jésuite et, à la suppression de son Ordre, il resta dans le Piémont, fonctionnant comme missionnaire. Tous les ans il venait à Blonay trouver une sœur et sa famille. Il était reçu comme un bon parent, excepté d'une vieille domestique toujours irritée de ce qu'il était devenu catholique. Comme il était au château, arrivait toujours un vieux pasteur de Vevey, son ami de jeunesse.

Dès que la famille s'était retirée, le soir, commençait la controverse entre les deux ecclésiastiques et se prolongeait dans la nuit. On les observa une fois. Le vieux ministre, dans la chaleur de la dispute, ne s'apercevait pas qu'il était étendu par terre et qu'il avait perdu sa perruque. Le Père de Diesbach, également distrait, lui faisait des arguments, penché sur lui et le doigt levé. Cependant, les deux antagonistes s'éveillent, se lèvent, et ne sachant pas encore les chambres qu'on leur destinait, entrent dans un serre-meubles qui était ouvert et vont paisiblement se coucher sur un même matelas comme deux bons frères. Qu'aurait produit cette controverse si vive et si chaude sans la sainte amitié ? Je pense que l'amitié

aurait terminé toute controverse, si les deux champions n'avaient pas été de vieux théologiens qui toujours combattent pour vaincre et jamais pour s'instruire.

Le P. de Diesbach a fait des conversions. J'en ai connus. Mais il avait une extrême délicatesse à côté de son zèle. A Blonay, il avait une jeune nièce qu'il aimait et dont il était tendrement aimé. Il lui donnait journellement des leçons, même religieuses ; cependant, respectant son âge tendre, sa confiance aveugle et l'hospitalité, jamais il n'a hasardé une seule parole pour lui inspirer le moindre doute sur sa croyance.

J'étais bien avec MM. les ministres à Berne et je dois dire avec reconnaissance que ce sont eux qui m'ont mis à mon aise par les avances qu'ils ont eu la bonté de me faire. Je n'étais pas dans le cas de leur faire des honneurs ; ce sont eux qui me les faisaient comme à un hôte bienvenu. J'ai été invité à leur repas de corps et j'y ai paru avec plaisir. Il est d'usage à Berne qu'on publie les textes de tous les discours qui se prononcent le jour de la prière<sup>1</sup> ; le texte du curé catholique figurait aussi dans cette indication. Mêmes égards fraternels et délicats dans les hôpitaux de la ville qui, chacun, ont leur ministre à part. J'ai vu de ces Messieurs à mes sermons et ils ont pu me voir parmi leurs auditeurs. J'ai entendu prêcher les vérités évangéliques avec clarté, avec force, avec onction et j'en étais réjoui. Ces vérités sont si grandes et si belles que j'aime à les entendre partout et de toutes les bouches. Mon cœur s'écriait comme celui de l'Apôtre : « Pourvu que Jésus-Christ soit prêché. » Mettant à part nos divergences religieuses, nous avions, MM. les ministres et moi, un même intérêt dans ces temps où le christianisme, où la religion en général avait si prodigieusement souffert. Il y avait entre le chef du clergé<sup>2</sup> et moi une espèce d'entente pour la prédication à l'égard des sujets que, plus haut, j'ai appelés *particuliers* ou sujets de circonstances. Nous suivions tous deux le fil de nos idées ; mais les magistrats protestants entendaient de sa bouche les mêmes vérités fondamentales que les magistrats catholiques entendaient de la mienne. C'était, si j'ose le dire, la politique chrétienne que nous prêchions pour ruiner et noter d'infamie la politique antireligieuse qui nous était venue de France.

MM. les ministres respectaient ma conviction religieuse ; je respectais la leur. Jamais ils n'ont essayé la controverse envers moi, et jamais je n'ai été tenté de l'essayer envers eux. Dans la grande église où nous avions notre chapelle paraissaient, à travers les portes vitrées, la croix catholique avec ses candélabres ; elle paraissait surtout les jours de communion, parce que les vitres s'ouvraient et que les tables protestantes étaient dans la chapelle même. MM. les ministres n'en étaient pas plus offensés que le public. De mon côté, j'avais pris toutes les précautions pour éviter

<sup>1</sup> Jeûne fédéral.

<sup>2</sup> Le doyen Ith, chef du clergé de Berne.

tous les conflits. Nous étions des hôtes, mes paroissiens et moi, et nous usions avec délicatesse de l'hospitalité que l'on nous accordait. Cette conduite était dans l'ordre ; elle était faite pour plaire et elle plut.

Souvent, dans mes promenades ou dans ma solitude, je me mettais à la place de mes frères protestants et je me demandais si, dans leurs circonstances, je n'éprouverais pas de l'éloignement à devenir catholique. « Je ne le suis pas devenu par choix, me disais-je, mais je le suis de naissance. J'ai sucé ma foi avec le lait maternel. Ma religion est celle que m'a donnée la tendresse paternelle, en fournissant à mes besoins et à mes plaisirs ; elle me l'a donnée comme le plus bel héritage, le plus beau de ses dons. Ma religion a environné mon berceau ; elle a formé mes idées, mes habitudes et tous les souvenirs de ma jeunesse, ces souvenirs si doux se rattachant tous à elle ; dès que j'ai connu quelque autre religion, on me l'a représentée comme fautive ; on m'a inspiré pour elle de l'éloignement. Que n'aurais-je pas à vaincre pour quitter la foi de mes pères ? Quel renversement d'idées ne faudrait-il pas faire dans mon esprit ! Que de liens surtout n'aurais-je pas à briser, des liens aussi forts qu'ils me sont chers ! Eh bien ! mes frères de Berne sont dans cette même position ; ils sentent et pensent comme moi ; la nature les retient comme elle me retient moi-même et je ne dois pas être surpris de trouver en eux ce que je porte en moi dès ma naissance. Sans doute, la vérité est une, mais le préjugé ne dérange-t-il pas le point de vue d'où on pourrait la reconnaître ? Une montagne dans nos Alpes présente différents aspects au voyageur qui change de place. Voyez la, d'un côté, c'est une pyramide de roc qui s'élève dans la nue. Tournez, vous avez devant vous un plan incliné couvert de pâturages et qui s'élève modestement vers le ciel. C'est la même montagne, et ce n'est plus la même. »

D'autres fois, je me remettais dans la pénible crise que j'avais éprouvée en Allemagne, où j'étais chrétien de cœur et où mon esprit était tourmenté d'une légion de doutes. C'est le préjugé qui me soutenait dans ces attaques et qui me faisait désirer ce que je ne croyais plus. *Dans la règle*, le préjugé est plus fort que la raison ; c'est lui qui triomphe et qui s'assimile les raisons.

Pourquoi ne voulons-nous pas être équitables ? Pourquoi ne pas suivre la grande règle de l'Evangile qui nous ordonne de nous mettre toujours à la place de nos semblables et de les traiter ensuite comme nous voudrions qu'ils nous traitassent. Voulons-nous nous entendre ? Que personne de nous ne se hisse sur un tribunal pour commander la foi. Nous sommes frères, asseyons-nous l'un près de l'autre dans l'égalité, sans prétentions et en respectant chacun ce que nous avons tous deux de plus sacré, la religion. Tâchons ensuite de faire connaissance. Par là, les points de contact se multiplieront, l'estime viendra peu à peu avec la confiance et un rapprochement quelconque en sera l'heureux résultat. Tel était, d'après l'intime conviction de mon âme, le premier pas à faire. C'est à cela que se bornait

tout mon prosélytisme. Je méprisais donc les petites conquêtes éparses, et quelque petit que je fusse, je ne voulais travailler qu'en grand. Depuis mon retour de Berne, quelques indiscrets m'ont demandé combien de prosélytes j'avais fait pendant quelques années. « Beaucoup et point » était ma réponse. Cette réponse était une énigme et j'en laissais chercher la solution.

#### **41. Superstition au canton de Berne**

La superstition est le malheureux produit de la faiblesse humaine, qui, ne pouvant pas s'élever aux grandes vérités évangéliques sur la maternelle Providence qui compte tous les cheveux de notre tête, partage l'empire du monde entre Dieu et Satan ou ses suppôts. D'autres fois, elle attribue des vertus magiques à des choses toutes simples ou même à des formules.

La Réformation a fait de grandes choses, mais elle n'a pas extirpé la superstition parce qu'elle n'a pas pu changer la nature humaine. Pendant mon séjour à Berne, j'en ai eu plusieurs preuves que je n'ai point cherchées ; car elles sont venues se présenter à moi. J'étais peu flatté de la confiance que l'on me témoignait en me regardant comme une espèce de magicien revêtu de forces surnaturelles.

Le plus souvent, il s'agissait de découvrir des trésors. On m'apportait des verres et je devais les rendre propres à dévoiler à l'œil le sein de la terre pour y voir l'or et l'argent qui s'y trouvaient enfouis. On désirait aussi que je me transportasse sur les lieux, et les récompenses promises étaient riches. Je protestais de mon ignorance. Je tâchais de faire sentir le ridicule de ces idées. Mais on me quittait avec la persuasion que je ne voulais pas employer mon pouvoir.

Un jour, après la messe, une jeune personne de la campagne me suivit dans la sacristie. Elle avait l'air honnête et douce, une attitude de pudeur : mais je lisais sur son visage une profonde mélancolie. Je l'interroge, et, avec une timidité qui sied si bien à son sexe, elle parvint à me dire que par sorcellerie les œufs que pondaient les poules dans la cuisine se sauvaient et qu'on les voyait partir. Je ne pus m'empêcher de sourire, et je lui demandai si elle n'avait jamais cherché à les prendre au passage. Elle me répondit non et sur cela je lui dis d'essayer désormais et surtout de bien fermer les portes, car le sorcier était bien sûrement un voleur. Ce n'était ici que le préambule de ce qu'elle avait à me dire, car je voyais qu'elle avait un tout autre chagrin dont je devinais le sujet. Je la mis doucement sur la voie et enfin elle m'avoua que son amant venait de la quitter pour s'adresser à sa sœur et que c'était là l'œuvre du démon. « Ce démon, lui dis-je, sera bientôt chassé ; vous êtes une honnête fille, je le vois ; vous avez quelque fortune, vous êtes bien de figure, vous êtes très jeune encore. Avec cela on trouve des maris à choix. Allez en paix, je vous assure qu'il s'en présentera. » Là-dessus, elle ouvrit de beaux yeux sur moi en souriant et elle me dit qu'elle était toute consolée. A-t-elle cru peut-être que j'avais une science surhumaine, je l'ignore, mais elle aura su plus tard que je

ne l'avais pas trompée. J'étais bien aise d'avoir porté quelque soulagement dans son cœur.

Une autre fois, je fus recherché par une société de campagnards pour juger du mérite d'un grimoire que le vendeur estimait cinquante louis et que l'on était prêt à fournir. Mon ami l'aumônier vint me faire la proposition et nous convînmes que nous donnerions à ces gens une bonne leçon. A l'heure convenue, l'aumônier les introduit dans une salle obscure où brûlait solitairement une lampe et où je me promenais silencieux et rêveur. Je les laisse longtemps debout, puis je leur demande d'une voix grave ce qu'ils voulaient de moi. Ils répondent. Je fais placer le grimoire sur la table. Il était dans un bissac, enveloppé dans une nappe d'église. C'était un *in quarto* avec une fourrure en parchemin que l'on avait frottée avec de la mine de plomb et où l'on avait cousu de chaque côté une tranche de pain grillé. Mystérieux appareil pour fasciner les yeux de l'homme simple et ignare. J'ouvre le manuscrit et je vois au frontispice la figure d'un diable d'après les idées vulgaires. Elle était surmontée des noms *Salomo* et *Pius*. Ce dernier sans doute désignait un pape. Le livre renfermait trois conjurations assez longues : l'une à Lucifer, l'autre à Bézébub, la troisième, autant qu'il m'en souvient, à Asmodée. En tête étaient quelques directions pour l'usage. Il fallait avoir de l'eau bénite et un cierge qui aurait servi à la célébration de la messe. Souvent, j'avais entendu parler grimoire ; mais c'était le premier que je voyais, et il piquait ma curiosité.

L'examen fini, je fis asseoir tout le monde en cercle autour de la table et je déclarai que pour vérifier le livre j'allais entreprendre la première conjuration. Sur cela, quelques-uns me dirent qu'ils avaient peur du diable et ils partirent tout effrayés. Les autres se tirèrent près de moi en me disant que sans doute je les prendrais sous ma protection. Je commence donc à lire posément la conjuration à Lucifer, avec toutes ses flatteries, ses bêtises, ses mots hébreux et grecs que je faisais ronfler. Invocation finie, point de Lucifer sur la scène et point d'or. La mine du vendeur s'allongea, les autres étaient dans la stupéfaction.

Sur cela je commençai un petit discours dont voici la substance : « J'ai lu la conjuration pour vous montrer sa sottise, son impiété et son néant. Je l'ai lue, mais je ne l'ai pas faite de cœur. Vous seuls, vous avez invoqué Satan pour recevoir des trésors de sa main. Vous êtes donc des idolâtres, car vous avez adoré le démon, et par là vous avez renié Dieu. Ce n'est pas d'aujourd'hui que date votre idolâtrie. Vous êtes des misérables qui vendez pour de l'argent l'âme immortelle que Dieu a créée à son image et que le Sauveur a rachetée de son sang. Connaissez l'horreur de votre crime et hâtez-vous de faire pénitence. Au reste, en vous adressant à moi qui suis prêtre catholique, vous avez abjuré la religion de vos parents, mais vous voudriez vous donner à moi que je vous repousserais avec dégoût. Je ne veux point parmi mes ouailles des hommes sans foi et sans loi qui, pour de l'argent, adorent le diable. » Tandis que je parlais, le vendeur

ayant remballé son grimoire disparut en silence. Toute la compagnie se retira honteuse et consternée. Je ne demandai le nom de personne, parce qu'on s'était adressé à moi comme au tribunal<sup>1</sup>. Cependant, j'avertis le préfet pour qu'il prît des mesures contre l'affreux trafic. J'ignore ce qu'il a fait.

Plus tard arrive un Bernois que je connaissais. Il vint à la sacristie me demander un cierge de l'autel ; il était gêné et j'appris qu'il était mal dans ses affaires. Ces circonstances et le grimoire, je devinai aisément quel usage il voulait faire du cierge et je l'attaquai. Cet homme était père de famille et je parlai à son cœur comme à tout ce qu'il pouvait avoir de raison et de piété. Je ne pus rien obtenir, car il alla à la recherche d'un prétendu trésor tout près de la ville. Il fut saisi et exilé. Je l'ai revu depuis, dans son exil, et il osait à peine lever les yeux sur moi.

Le grimoire que j'ai vu est évidemment d'origine catholique et il porte l'empreinte de la mauvaise foi qui abuse de la crédulité du vulgaire en alléchant sa cupidité. La cupidité est de toutes les religions, comme elle n'est d'aucune, et je ne fus point surpris de voir le grimoire catholique en des mains protestantes.

Mais pourquoi des réformés s'adressaient-ils au curé catholique ? Le grimoire en conduisait à lui avec son cierge et son eau bénite. Mais la jeune fille n'avait rien à faire avec les trésors. Elle voulait, à mon aide, garder ses œufs et son amant et elle croyait que j'avais un pouvoir sur les sorciers et sur le diable. D'autres s'imaginaient que je pouvais donner une vertu magique à un verre et d'autres que j'avais un empire sur les esprits malins. S'il m'arrivait de demander à quelques-uns de ces superstitieux pourquoi ils ne s'adressaient pas à leurs ministres, la réponse était toujours : « Ils n'ont point de pouvoir » et je n'en obtenais pas davantage.

Je n'étais point fier de cette supériorité que la superstition accordait au clergé catholique. Mais d'où peut venir cette considération si contraire aux principes de la Réformation et à ce catéchisme de Heidelberg qui fait de nous de stupides ministres de l'aveugle idolâtrie ? D'abord, il ne faut point chercher de la conséquence dans les idées du vulgaire de tous les temps et de tous les pays ; la conséquence s'y trouve rarement. Voici donc, si je ne me trompe, la solution de l'énigme. La multitude — toute l'histoire nous le dit —, la multitude avide de prodiges a dans la pensée un sacerdoce qu'elle met en rapport direct avec la divinité et avec les esprits. Elle attend de lui des oracles, des enchantements, du merveilleux et un empire invisible sur les puissances invisibles qu'elle croit sans les jamais voir. En revanche, elle exige comme condition de sa confiance que les prêtres montrent quelque chose d'extraordinaire dans leur manière d'être et de faire. De ce côté, le ministre protestant ne satisfait pas.

---

<sup>1</sup> Comme au confessionnal.

Malgré ses talents et ses vertus, il reste toujours trop près du commun des hommes, car il a femme et enfants ; il dessert un culte tout simple et tout un et cela encore en langue vulgaire, en sorte que le laïc croit pouvoir prendre sa place, pour peu qu'il ait quelque facilité à parler et quelque connaissance des Ecritures. Il en est bien autrement du prêtre catholique sous tous ces rapports. Il est l'être extraordinaire que demande le vulgaire et malgré la différence de culte, c'est à lui qu'il s'adresse lorsqu'il veut du surnaturel.

#### 42. Sectaires<sup>1</sup> dans le canton de Berne

Durant mon séjour à Berne, l'esprit de secte prit dans la campagne un essor alarmant. Il se montrait jusqu'aux portes de la ville où il est entré maintenant sous une autre forme. Nombre de campagnards ne portaient plus leurs enfants au baptême. Ils désertaient les églises et abandonnaient leurs pasteurs pour suivre des réunions particulières. En 1801, on vit paraître une brochure abominable, remplie de citations de l'Écriture, où, au nom du ciel, on prêchait l'abolition de la propriété, le renversement des tribunaux, la dissolution de l'ordre social, de l'Église et même de la famille.

Je lus cet écrit avec horreur. Puis, voyant le déplorable abus de l'Écriture, je me dis : « Non, ce livre n'est pas fait pour être mis, tel qu'il est, entre les mains de la multitude ignorante et profane. Elle peut trop facilement s'y égarer ; ses vices, ses passions peuvent y trouver de l'appui ; la mauvaise foi peut encore y puiser les éléments d'un poison qui sera d'autant plus séduisant et funeste qu'il aura l'air d'être présenté à l'homme par la divinité même. »

En effet, qu'est-ce que la Bible dans son ensemble ? Elle est d'abord une histoire dès les premiers jours du monde, où les hommes paraissent tels qu'ils étaient avec leurs lumières et leurs erreurs, avec leurs faiblesses et leurs vices et où de grands personnages montrent de grands défauts et peuvent induire en erreur. A cette histoire se rattachent des doctrines, mais des doctrines d'une composition bien hétérogène, car ce n'est d'abord que l'aube, puis l'aurore et enfin le grand jour.

Nous y voyons d'abord le genre humain dans son enfance, avec une religion comme elle pouvait l'être à cet âge si neuf et si brut. Paraissent ensuite la religion et la loi de Moïse, l'une et l'autre calculées sur la rudesse et les besoins d'un peuple de dure cervelle et au cœur de pierre, mais qui par là même devait être un instrument utile dans les mains de la maternelle Providence. Certes, il est grand le Jéhova de Moïse, mais ce n'est pas encore le Père céleste. Elle est belle aussi la loi du plus sage des Législateurs, comme l'appelle le divin Platon, mais ce n'est pas la loi de Liberté pour les enfants de Dieu : c'est la loi de la servitude pour des esclaves.

Vient ensuite dans la collection une série de prophètes, riches en images

---

<sup>1</sup> Partisans de sectes.

de l'Orient et par là même moins intelligibles pour nous, outre l'éloignement du sujet. Pour la doctrine, ils sont en partie les échos de Moïse et en partie ils soulèvent un peu le voile et détachent petit à petit l'esprit de la lettre. Aux prophètes se joignent les psaumes dont retentissaient les voûtes du temple de Jérusalem et où affluait le peuple qui n'était pas encore émancipé. Il y a de sublimes sentiments dans ces cantiques, il y a de tendres affections; mais ce n'est pas toujours l'Ami et le Père du genre humain que chante le poète. Ce n'est pas toujours l'enfant de Dieu qui loue et qui prie. Au temps de David et des<sup>1</sup> le jour n'était encore qu'à son aurore.

Enfin se lève sur la terre le soleil de vérité et de justice. Quatre évangélistes nous esquissent sa vie et nous donnent des fragments de sa doctrine. Souvent très claire, d'autres fois un peu voilée pour nous qui vivons si loin de ce temps antique, de ses pensées, de ses mœurs, de son langage. Dans leurs épîtres, les apôtres exposent des vérités chrétiennes, mais chacun à sa manière et pour ses lecteurs immédiats, en sorte que la nuance, le tour des idées et l'expression offrent de grandes différences. Le premier des apôtres déclare que Paul, son frère, a écrit selon la sagesse qui lui a été donnée des choses hautes et difficiles à comprendre que dépravent des hommes corrompus.

Enfin toute la collection se termine par un poème qui est vraisemblablement le chant du triomphe sur les ruines de la Synagogue et du paganisme. *Mais que ne peut-on pas faire de ce livre et que n'en a-t-on pas fait ?*

Ce coup d'œil rapide sur l'ensemble de la Bible, que dit-il autre chose sinon qu'elle n'est pas faite du tout pour être remise à notre peuple à charge à lui d'y puiser le symbole de sa foi et le code de sa vie. L'esprit du peuple n'est pas assez éclairé, son cœur n'est pas assez pur pour qu'il ne s'égaré pas dans ce livre composé d'éléments si divers.

Il faudrait d'abord que dans sa lecture il apportât une idée-mère, celle d'une révélation progressive qui se proportionne au développement progressif de l'homme, son élève. Cette idée est tout près de la multitude. Elle s'incorpore pour ainsi dire tous les jours dans chaque famille où le père et la mère, dans leur instruction, s'abaissent d'abord à la portée du petit enfant et s'élèvent ensuite par degrés, selon que le comporte l'âge de leur fils. Mais cette progression sous le toit paternel échappe à la réflexion de la multitude, et il l'observerait qu'il ne saurait pas en faire l'application à Dieu, au genre humain et à la Révélation. Elle est même trop haute, cette idée, pour beaucoup de théologiens : les uns ignorent le principe, d'autres ne savent pas l'appliquer. Vous les voyez se plier en tout sens pour accorder la parole de Dieu dans Moïse avec la parole de Dieu dans les Prophètes et les psaumes, et celle-ci encore avec la parole de Dieu dans la bouche du Seigneur. Quel résultat produira donc chez

---

<sup>1</sup> Le mot manque dans le manuscrit.

le peuple la lecture de la Bible tout entière ? Ce sera ce mélange du vieux et du neuf que le Sauveur ne voulait pas et dont il a signalé le danger en parlant du vin nouveau et des vieilles outres, de la pièce neuve et du vieil habit.

Le mélange sera bien fait différemment par le vulgaire selon le plus ou moins d'intelligence et selon les dispositions de son cœur. En général, ne vous attendez pas à y voir dominer les sublimes vérités et la sublime morale de l'Évangile. Le vulgaire a de la peine à s'élever jusqu'aux grandeurs du Père céleste. Que fait-il donc ? Il le rabaisse à peu près jusqu'à soi et e forme sur l'image de l'homme, tandis qu'il faudrait former l'homme sur l'image de Dieu. Si donc vous lui mettez toute la Bible entre les mains, il s'attachera de préférence au Dieu des Juifs. D'un autre côté, s'arrêtant au pied du Sinaï, il se règlera sur le décalogue, parce qu'il laisse à ses vices plus de latitude que la morale évangélique qui veut régénérer les cœurs.

Que si jamais des passions révolutionnaires venaient à s'allumer dans son sein, vous les verriez goûter les désolantes doctrines du libelle des sectaires. Cet écrit m'a paru une œuvre de la fourberie ; mais le fourbe avait son public et c'est pour ce public qu'il s'est fait imprimer. Il savait qu'il ne prêchait pas au désert.

Le libelle m'amena à un nouvel examen du principe fondamental de la Réformation. On proclama l'émancipation du monde chrétien en lui disant : « Voilà la Bible, la Parole de Dieu ; que chacun y puise pour sa part sa croyance et sa loi ; nul mortel n'a le droit d'intervenir dans cet examen. La foi est libre. »

Dès longtemps je regardais ce principe comme erroné et fâcheux ; mais, ayant les sectaires bernois en présence et leur brochure sous les yeux, je sentis plus que jamais combien il était déraisonnable et fâcheux pour la chose chrétienne. Sans doute, la foi est libre. Il est même ridicule de vouloir lui commander, car comment saurez-vous si elle vous obéit. Elle réside dans un sanctuaire inviolable, où l'œil de l'homme ne pénètre pas, encore moins les violences qu'il voudrait essayer. Vous me commandez d'adorer votre idole et de lui adresser des vœux. Si je suis lâche, je jetterai quelques grains d'encens sur la braise, et je répéterai quelques mots, tout en démentant dans mon cœur ce que fait ma main et ce que ma bouche prononce. Je serai un fourbe, un hypocrite, comme il en est tant de nos jours dans les antichambres des Princes, dans leurs chapelles et partout ailleurs, hommes de rien qui, pour obtenir une faveur ou éviter une disgrâce, affectent ce que leur conscience désavoue tout bas. Suis-je, au contraire, aussi loyal que ferme, n'estimant pas plus ma vie que je ne m'estime moi-même, je dirai comme Hippolyte : « Je suis chrétien », puis je courberai fièrement ma tête sous la hache homicide. Ma foi est du domaine de ma pensée ; ce domaine est mien, et moi seul j'y suis roi.

Cependant, autre chose est de commander la foi, et autre chose de l'inspirer et de la diriger. Elle se rend aux raisons parce qu'elle s'appuie

sur elles. Le plus souvent cependant pour toute preuve elle se contente de l'autorité et la parole d'autrui devient toute sa raison. C'est ainsi que l'enfant apprend de la bouche de sa mère à connaître le bon Dieu qui est là-haut, qui fait lever le brillant soleil, qui découpe et peint les belles fleurs, qui fait croître aux arbres les cerises, les prunes, les pommes et les poires, qui donne le bon pain frais, qui demande que l'enfant soit obéissant et sage, et qui le voit sans être vu. La mère ensuite parle de l'enfant de Bethléem ; elle raconte comme les anges l'ont annoncé aux bergers, comme les bergers sont venus à la crèche, comme l'Enfant a grandi en sagesse, comme il a appris aux hommes à connaître le Père céleste, dont il était le Fils bien-aimé, comment d'un mot il guérissait tous les maux, comme il est mort et ressuscité et monté au ciel. La mère raconte toutes ces choses à son cher enfant. Elle ne donne point de preuve, et l'enfant n'en demande point. C'est assez que la mère l'ait dit ; car la mère sait bien et elle ne ment jamais. C'est elle qui est proprement l'apôtre auprès de l'enfance, et un apôtre qui est cru sur parole, parce que c'est la confiance qui l'écoute.

C'est ainsi que la religion chez le peuple repose presque tout entière sur l'autorité. On ne peut guère lui donner une autre base parce que dans tous les pays et dans tous les temps la multitude reste toujours sur ce point dans le voisinage de l'enfance. La tâche de sa vie est de gagner son pain à la sueur de son front et cette tâche absorbe la plupart de ses pensées. Sans doute que par là son intelligence mûrit ; mais cette maturité se rattache presque entièrement aux affaires qui l'ont produite. On peut et on doit lui faire comprendre autant que possible sa religion en la reliant au gros bon sens, à la conscience, aux affections de la nature, afin de l'éclairer, de la développer, de l'affermir et de lui donner de l'empire et de la vie ; mais tout cela doit se faire avec mesure. Si vous la passez imprudemment, vous ne serez pas compris et vous troublez un esprit toujours faible et borné qui n'est point du tout fait pour la science et qui n'en a pas besoin.

En parlant du peuple, je l'étends plus là qu'on n'a coutume de le faire. Est-il si rare d'en trouver une portion dans les conditions d'ailleurs relevées, jusque dans les auditoires de théologie et même souvent au delà !

Dans la chaleur de la dispute, les Réformateurs n'ont pas pensé à ce qu'ils faisaient lorsqu'ils ont lancé la Bible et toute la Bible parmi les peuples, avec l'invitation d'y trouver eux-mêmes la règle de la foi et des mœurs. C'était d'abord les exposer à faire le fâcheux mélange dont j'ai parlé plus haut. Une mère est plus soucieuse et plus prudente que ces hommes ; car vous ne la verrez pas remettre des instruments tranchants ou des armes à feu à sa jeune famille. Si elle en voit entre les mains des petits, elle court à eux en tremblant et les leur arrache de suite.

L'appel fait au peuple par les Réformateurs en lui remettant la Bible était, sans doute, dans leur pensée un hommage rendu à la liberté de la foi. J'aime à le penser ainsi. Cependant, à le bien prendre, c'est une véritable dérision de la multitude sous plusieurs rapports.

On sent bien que le peuple n'est pas fait pour s'occuper de l'histoire des Livres saints, de leur authenticité, de leur intégrité à travers les siècles et de la véritable leçon à choisir parmi les nombreuses variantes. Ce n'est pas non plus les originaux qu'on lui met sous les yeux. On lui donne donc une version en langue vulgaire où le traducteur a pris sur lui tout le travail de la critique. Mais par là, la belle moitié du jugement est déjà portée sans la moindre intervention du juge. N'est-il pas évident que la vérification des titres sacrés est la première chose à faire quand on est appelé à y puiser son symbole et sa loi ? C'est donc faire illusion à ce peuple-juge ; c'est anticiper sur son droit tout en ayant l'air de le lui offrir avec respect. D'un autre côté, cette Bible, bien que traduite avec la dernière exactitude et précision, n'est point un livre si facile à comprendre. Témoin ces longues études préparatoires sur les bancs de la théologie ; ces commentaires si studieux, si multipliés, si divergents ; ces disputes encore entre les savants, non seulement sur des points d'histoire, mais sur des objets de doctrine. On rougirait d'appeler la multitude à partager ces travaux scientifiques ; mais ne doit-on pas rougir de lui remettre la décision sans qu'il les ait partagés ? Je ne dirai pas que c'est faire juger l'aveugle des couleurs et rendre le sourd arbitre des sons, cependant il y a quelque chose qui en approche.

Il faut franchement convenir d'un fait qui est de la dernière évidence pour tout chrétien qui jette un coup d'œil sur l'Évangile, la bonne et heureuse nouvelle pour le genre humain. Le fait est que le Sauveur n'a point établi sa belle et grande œuvre sur un écrit quelconque, mais sur le ministère de la parole. Lui-même n'a rien écrit, il a parlé. Dans ses discours respire une âme toujours semblable à elle-même mais qui s'exprime selon le temps et les auditeurs qui l'écoutent. Il a dit que ses paroles étaient esprit et vie et il n'a pas voulu placer une nouvelle lettre à côté de l'ancienne. Des profanes auraient pu l'adorer à la manière des Juifs. Il n'a pas non plus ordonné à ses apôtres d'écrire ; mais il leur a ordonné d'aller dans toute la terre prêcher l'Évangile à toute créature, sans doute dans le langage de chacun, ce qui veut dire à sa portée, selon ses conceptions et ses besoins. La même vérité devait prendre toutes les formes afin que le même esprit se répandît partout, *l'esprit d'adoption des enfants*.

Cependant, les Apôtres ont écrit, mais avec quelle liberté ne le font-ils pas ! Les deux premiers Évangiles paraissent être un canevas pour la prédication, le troisième avec les Actes des Apôtres est destiné à Théophile, un particulier cher à l'écrivain. Le quatrième et dernier est un traité historique destiné d'abord à des disciples de Jean-Baptiste qui hésitaient de passer à celui que le Précurseur avait montré au Jourdain. Les Épîtres sont des écrits de circonstance destinés à plus ou moins de lecteurs.

Pendant plus d'un siècle, l'Église chrétienne a recueilli avec respect tous ces divers monuments et nous lui devons toute notre reconnaissance. Cependant, c'est de vive voix que l'Évangile a été porté devant les peuples ;

et ailleurs, tout comme à Jérusalem, la société chrétienne a été fondée sur la parole et devait se perpétuer par elle.<sup>1</sup> On avait prêché l'Évangile et l'Église chrétienne fondée à Jérusalem s'étendait en Palestine et dans l'Empire romain avant que les disciples n'eussent écrit quelque chose. Vinrent ensuite l'un après l'autre les Livres du Nouveau Testament, se propageant lentement de proche en proche. La collection alla en augmentant et elle ne fut complète et close qu'à la fin du second siècle<sup>2</sup>. Le ministère de la Parole ne fut ni interrompu ni changé par ces divers écrits ; simplement il se rattacha à eux par l'homélie qui développait la lettre et l'exposait d'après le sens et l'esprit de la prédication primitive.

L'Église fut fondée par la Synagogue<sup>3</sup>, dépositaire des premières révélations et de la prophétie. Ainsi fut conservé l'Ancien Testament dans les premières sociétés chrétiennes formées le plus souvent d'Israélites qui en étaient comme le noyau. La prédication chrétienne se rattacha aussi à ce vénérable monument de l'Antiquité, non pas pour former des disciples de Moïse, mais des disciples de Jésus-Christ, surtout à l'aide des Prophètes qui avaient annoncé de loin ce que la bonne nouvelle avait enfin apporté

---

<sup>1</sup> Variante biffée dans le ms. (108-109).

On avait prêché l'Évangile avant qu'il y eût quelque chose d'écrit et après que la collection fut close, la prédication n'en a pas moins continué et c'est elle qui est chargée de faire entendre les paroles de la vie éternelle par toute la terre et jusqu'à la consommation des siècles.

La divine Providence qui veille sur l'œuvre de salut a voulu qu'il y eût aussi une lettre dans l'Église chrétienne. Mais c'est à la parole de la vivifier ; d'elle-même, elle est muette. L'Écriture, s'il m'est permis de le dire, ressemble à la pierre à fusil. L'étincelle y est ; cette étincelle peut éclairer et enflammer, mais il faut l'en faire sortir pour avoir la lumière et le feu.

Cette lettre ne peut pas se justifier elle-même devant les hommes ; elle ne peut pas s'expliquer. Elle ne peut pas non plus se proportionner aux besoins de chacun ; elle est beaucoup dans l'Église et elle n'est rien.

Les Évangiles, les Actes et les Épîtres sont entre nos mains. Nous les avons en original et dans les versions ; mais qui nous les remet ? C'est le ministère de la Parole qui autrefois les a reçus du même ministère, qui est chargé de veiller à leur conservation et de les transmettre à la postérité, pour que l'esprit du divin Maître qui s'y trouve consigné puisse toujours en être sorti. Le simple fidèle ne peut pas être chargé de ce soin. Où prendrait-il l'intelligence, le temps, les moyens qu'il exige ? Il n'a pas même besoin d'entrer dans des recherches de ce genre pour sentir que l'Évangile est la véritable et bonne nouvelle, pour la goûter de tout son cœur et par là pour devenir bon et heureux. Si quelque doute pouvait lui venir, le ministère de la parole lui donnerait toute satisfaction selon ses besoins et sa capacité. En attendant, il est comme l'enfant à l'école de sa mère ; la nature l'a rendu croyant.

L'Écriture ne peut pas plus s'expliquer elle-même qu'elle ne peut se justifier. Elle a été écrite une fois pour ses premiers lecteurs. Comme elle était alors, elle est restée depuis et elle restera toujours ; les temps changent, les choses changent, les hommes changent et les langues aussi ; elle est toujours la même. Vous ne la comprenez pas bien, vous l'interrogez ; mais elle garde un silence obstiné ou plutôt elle dit un mot qui se retrouve partout : « Ce qui est écrit est écrit. » Qui expliquera donc une lettre si peu complaisante ? C'est le ministère de la Parole ; car lui vous entend et il peut vous répondre. Il est même chargé d'enseigner ceux qui ne savent pas lire et il le fait tous les jours.

<sup>2</sup> Opinion erronée : La Révélation prend fin à la mort du dernier Apôtre.

<sup>3</sup> Le P. Girard exprime une idée juste en soi : L'Église a été fondée sur les ruines de la Synagogue.

à la terre. L'Ancien Testament a été la première Ecriture dans l'Eglise, et longtemps elle a été seule à côté de la prédication. Nous voyons que dans les premiers temps il y avait dans les assemblées des prophètes et des évangélistes. Ceux-ci développaient l'histoire du Sauveur des hommes ; les premiers montraient par les prophéties qu'il était vraiment le Christ promis et attendu depuis tant de siècles. Toujours et partout la prédication joue le principal et premier rôle.

Le principe des Réformateurs est donc un véritable renversement de l'ordre établi par le Sauveur, ordre conservé par les Apôtres et suivi constamment par l'Eglise universelle. Ce principe nouveau, mettant de côté le ministère de la parole, dans sa théorie, place l'Ecriture comme base et rend ensuite son explication et son usage, non pas au prédicateur, mais à chaque fidèle en particulier et sans distinction.

Les Réformateurs étaient du nombre de ces savants qui vivent dans les livres, ne rêvent que livres et veulent tout faire par les livres. Par une illusion que l'on s'explique aisément, ils s'assimilent le peuple, c'est-à-dire le genre humain ; mais leur illusion n'en est pas moins la plus lourde méprise et la plus déplorable dans une chose d'une si haute importance.

Pour la propagation du christianisme et sa perpétuité sur la terre, l'Ecriture est sans doute beaucoup ; mais elle est absolument nulle sans le ministère de la parole qui longtemps a été seule dans l'Eglise et qui l'est encore bien souvent, pour ne rien dire de plus.

L'Ecriture est *inerte* comme la matière. Elle reste où elle est et ne va chercher personne pour lui apporter les paroles de la vie éternelle. La prédication, au contraire, est toute vivante ; elle voyage par toute la terre ; elle se fait entendre à toute créature et porte avec elle les écrits sacrés. C'est elle seule qui peut exécuter l'ordre du divin Maître.

L'Ecriture est *stérile* et *périssable*. Où sont les originaux de Moïse, des Prophètes, des Evangélistes et des Apôtres ? Le temps les a rongés et détruits depuis des siècles. Qui est-ce qui en a tiré des copies ? Qui les a multipliés ? Qui a veillé sur leur intégrité et qui y veillera jusqu'à la fin des siècles ? C'est ce ministère de la Parole qui va de bouche en bouche et qui ne meurt jamais.

L'Ecriture est *anonyme*. Toutefois, ses livres portent en tête les noms de Moïse, d'Isaïe, de David, de saint Matthieu, de saint Pierre, de saint Jean, de saint Paul. Mais le papier, dit-on, est patient ; il reçoit tout ce que l'on veut y écrire. Qui sera-ce donc qui donnera témoignage, si ce n'est le ministère de la parole qui, au besoin, fournira des preuves à qui les demandera.

L'Ecriture n'est que *lisible* à la vue. Elle n'est donc faite que pour ceux qui savent lire, c'est-à-dire pour la plus petite partie du genre humain, et, à cet égard, la masse est obligée de s'en tenir au ministère de la parole qui se fait aussi entendre à ceux qui savent lire. Il n'y a que les sourds qui fassent exception, et une exception qui n'entre guère en ligne de compte.

à la terre. L'Ancien Testament a été la première Ecriture dans l'Eglise, et longtemps elle a été seule à côté de la prédication. Nous voyons que dans les premiers temps il y avait dans les assemblées des prophètes et des évangélistes. Ceux-ci développaient l'histoire du Sauveur des hommes ; les premiers montraient par les prophéties qu'il était vraiment le Christ promis et attendu depuis tant de siècles. Toujours et partout la prédication joue le principal et premier rôle.

Le principe des Réformateurs est donc un véritable renversement de l'ordre établi par le Sauveur, ordre conservé par les Apôtres et suivi constamment par l'Eglise universelle. Ce principe nouveau, mettant de côté le ministère de la parole, dans sa théorie, place l'Ecriture comme base et rend ensuite son explication et son usage, non pas au prédicateur, mais à chaque fidèle en particulier et sans distinction.

Les Réformateurs étaient du nombre de ces savants qui vivent dans les livres, ne rêvent que livres et veulent tout faire par les livres. Par une illusion que l'on s'explique aisément, ils s'assimilent le peuple, c'est-à-dire le genre humain ; mais leur illusion n'en est pas moins la plus lourde méprise et la plus déplorable dans une chose d'une si haute importance.

Pour la propagation du christianisme et sa perpétuité sur la terre, l'Ecriture est sans doute beaucoup ; mais elle est absolument nulle sans le ministère de la parole qui longtemps a été seule dans l'Eglise et qui l'est encore bien souvent, pour ne rien dire de plus.

L'Ecriture est *inerte* comme la matière. Elle reste où elle est et ne va chercher personne pour lui apporter les paroles de la vie éternelle. La prédication, au contraire, est toute vivante ; elle voyage par toute la terre ; elle se fait entendre à toute créature et porte avec elle les écrits sacrés. C'est elle seule qui peut exécuter l'ordre du divin Maître.

L'Ecriture est *stérile* et *périssable*. Où sont les originaux de Moïse, des Prophètes, des Evangélistes et des Apôtres ? Le temps les a rongés et détruits depuis des siècles. Qui est-ce qui en a tiré des copies ? Qui les a multipliés ? Qui a veillé sur leur intégrité et qui y veillera jusqu'à la fin des siècles ? C'est ce ministère de la Parole qui va de bouche en bouche et qui ne meurt jamais.

L'Ecriture est *anonyme*. Toutefois, ses livres portent en tête les noms de Moïse, d'Isaïe, de David, de saint Matthieu, de saint Pierre, de saint Jean, de saint Paul. Mais le papier, dit-on, est patient ; il reçoit tout ce que l'on veut y écrire. Qui sera-ce donc qui donnera témoignage, si ce n'est le ministère de la parole qui, au besoin, fournira des preuves à qui les demandera.

L'Ecriture n'est que *lisible* à la vue. Elle n'est donc faite que pour ceux qui savent lire, c'est-à-dire pour la plus petite partie du genre humain, et, à cet égard, la masse est obligée de s'en tenir au ministère de la parole qui se fait aussi entendre à ceux qui savent lire. Il n'y a que les sourds qui fassent exception, et une exception qui n'entre guère en ligne de compte.

Au reste, l'Écriture est coûteuse, et, dans le monde, il y a une infinité de pauvres qui ne peuvent pas suffire aux frais ; ils ont déjà tant de peine à avoir un morceau de pain noir. Aujourd'hui toutefois, la Société biblique y supplée en partie par d'immenses sacrifices dont je respecte l'intention ; mais elle ne produira jamais que des livres qu'il faudra lire et son œuvre n'ira pas jusqu'où le Sauveur a poussé la sienne par le ministère de la parole qui peut être entendu de tout ce qui parle au monde, de tout homme sans qu'il soit besoin d'écoles où l'on apprend à lire et du temps et du moyen qu'il faut pour le savoir.

L'Écriture est d'origine *en hébreu ou en grec*, langues de Moïse et d'Homère, mais langues mortes depuis longtemps. L'Écriture cependant ne devait pas mourir avec elles ; au contraire, l'Écriture devait passer dans tous les idiomes à mesure que la divine Providence en marquait le moment, et cette situation n'est pas finie encore. Au contraire, elle ne fait que commencer. Or l'Écriture n'a pas le don des langues, c'est le ministère de la parole qui l'a et sans ce ministère la Bible serait depuis des siècles un livre fermé pour toujours, sauf, peut-être, pour quelques antiquaires.

L'Écriture est au surplus *un texte sans commentaire*. Elle a été écrite une fois comme il convenait de l'écrire dans son temps et pour ses premiers lecteurs. C'est à eux qu'elle s'adressait et c'est pour cela aussi qu'elle a été rédigée dans leur langue. Comme elle était alors, c'est ainsi qu'elle doit rester et qu'elle restera, à l'idiome près. Cependant, les hommes changent ; les choses, les mœurs, les idées changent avec eux ; mais l'Écriture ne subit point ces variations. Elle parle toujours des mêmes objets et comme elle en parlait du passé. Vous lui demandez une explication et elle reste muette ou plutôt elle répète sans cesse un même mot : « Ce qui est écrit est écrit. » Et qui nous expliquera donc cette lettre si peu complaisante ? C'est encore le ministère de la parole qui entend les questions et qui est fait pour y répondre, tout comme pour redresser les errements des lecteurs ou pour les prévenir.

Le ministère de la parole est même chargé d'un commentaire tout autrement important que celui d'éclaircir quelques passages des Écritures ou d'en concilier d'autres. Ce commentaire est la prédication même qui doit porter la lumière de l'Évangile dans tous les esprits et la charité chrétienne dans tous les cœurs. Dans le Nouveau Testament, nous avons quelques indications de la manière dont le Maître s'y est pris devant son peuple en Palestine. Nous y voyons aussi comment les Apôtres ont abordé tantôt les Juifs, tantôt les Gentils, tantôt les Églises primitives formées de ces deux éléments. C'est partout un même fond, mais toujours modifié d'après les circonstances, se rattachant aux idées, aux mœurs et à toutes les particularités de ceux qui les écoutaient ou qui les lisaient. Le ministère de la parole doit avoir la même souplesse partout où il élève sa voix. Il doit s'accommoder de même à ses auditeurs et en annonçant le même Évangile, il doit l'annoncer autrement. C'est ici une espèce de traduction libre qu'il

doit faire de l'Écriture, traduction indispensable dans l'Église, et qui, à la rigueur, pourrait suffire aux peuples.

L'Écriture est enfin tout à fait *uniforme*. Elle n'est pas autre pour l'enfant et autre pour l'adulte. Elle tient le même langage aux faibles dans la foi et aux parfaits. Elle ne se fait pas tout à tous, comme le ministère de la parole le peut et le doit, d'après l'exemple du Seigneur et de l'Apôtre des nations. Ainsi, sur ce point de vue encore la prédication a l'avantage sur l'Écriture, dès qu'il s'agit de rendre le monde chrétien.

A Dieu ne plaise que je veuille déprimer les Livres sacrés. Je les vénère ; je demande que les ministres de la parole s'en nourrissent. Je veux même à certaines conditions les mettre entre les mains de la multitude, les uns en extraits, les autres en entier ou à peu près ; mais je me suis convaincu que la Réformation a interverti l'ordre établi par le Sauveur, en invitant le monde chrétien à puiser lui-même son symbole et sa loi dans les Écritures, quand il n'appartient qu'au ministère de la parole d'aller prêcher l'Évangile par toute la terre et d'enseigner à toute créature ce que le divin Maître a ordonné.

On me dira, sans doute, que les Réformateurs n'ont point aboli le saint ministère, et qu'il subsiste jusqu'à nos jours.

Oui, dans les pays soumis à la Réformation, il existe un ministère *de fait* ; mais *de droit*, il est détruit en vertu du principe dont elle est partie et qu'elle professe encore.

Puisque les peuples sont appelés à puiser eux-mêmes leur religion dans la Bible, après un mûr examen et selon la conviction qui en résultera pour chaque individu, il ne doit point exister de *corps enseignant*, là où s'est portée la Réformation. Un corps enseignant influence tout au moins puissamment la foi, s'il ne la détermine pas ; et dès lors, il est une violation ouverte du principe qui réclame la plus entière liberté.

Je comprends que pour amener et faciliter l'examen que l'on a adjugé à la multitude on conserve une espèce d'enseignement problématique qui parcourant les matières religieuses dans les assemblées, propose les diverses opinions avec les motifs pour et contre, sans faire pencher la balance ni d'un côté, ni d'un autre afin de laisser agir la conscience en toute liberté. Dans les auditoires de la science, on s'y prend quelquefois de cette manière. Il me souvient aussi d'avoir entrevu, en Allemagne, un livre sous le titre : « Preuves pour tous les cultes, les meilleures pour les meilleurs. » Voilà une méthode impartiale qui, offrant toujours le choix, n'anticipe jamais sur lui. Ce mode répondrait au principe de la Réformation.

Cependant, bien loin d'être problématique, l'enseignement protestant est complètement positif. Il s'empare de la tendre jeunesse par le catéchisme et l'explication de la Bible, d'après la profession de foi dans chaque pays. La prédication en chaire est tout aussi positive et peu satisfaite d'établir un point de doctrine ; elle flétrit les opinions d'autrui qui lui sont contraires.

Un ministère de la parole enseignant positivement, comme les Apôtres l'ont fait et leurs successeurs, ne peut convenir qu'au principe de l'Eglise catholique qui met en tête la prédication. Dans le système de la Réformation, il est une véritable Inconséquence. Cependant, sans cette Inconséquence, que seraient devenus les peuples détachés de l'Eglise-Mère, et s'en allant avec la Bible et leur propre jugement, semblables à Agar et Ismaël voyageant au désert avec un pain et une cruche d'eau ?

L'Inconséquence fut un correctif nécessaire de l'erreur grossière dont on était parti ; car que seraient devenus les peuples avec la Bible remise à leur ignorance ? Ceux qui n'auraient pas repris le chemin de la patrie catholique auraient pour un temps fait de la théologie de taverne. La masse insouciante se serait abrutie laissant les Livres sacrés dans la poussière ; quelques portions se seraient liées à des traditions de famille. Ce sont les Anabaptistes que nous avons encore çà et là. Assurément, il n'y aurait pas eu d'Eglises proprement dites, car elles ne peuvent exister que par un ministère de la parole, enseignant positivement et réglant le culte public. Pour se séparer de l'Eglise catholique, il a fallu crier à la liberté et pour empêcher une entière dissolution on a dû conserver tacitement le joug solitaire de l'autorité et de la foi ou bien, ce qui vient au même, du ministère évangélique.

Cependant, la contradiction n'en est pas moins dans le principe réformateur et son effet se montre incessamment selon que les circonstances le permettent. Au lieu de laisser tomber dans l'oubli ce principe que l'on pourrait appeler de bon droit corrosif, on le fait paraître dans le catéchisme, on le proclame en chaire surtout dans ces fêtes de la Réformation qui reviennent tous les ans. La multitude irréfléchie et calme entend le principe sans être tentée d'en faire usage. Elle reste dans la foi d'habitude, la foi de ses pères, et elle trouve beaucoup plus commode de s'en tenir au jugement du prédicateur que de l'entreprendre elle-même. Peu jalouse de son droit, elle y renonce. Cependant, cette règle a aussi ses exceptions. Il y a des esprits moins parvenus, moins tranquilles, moins confiants qui veulent faire usage de leur droit. Ils deviennent raisonneurs, ils forment opposition et se détachent du culte public. Voilà les sectaires des campagnes bernoises. Voilà les momiers qui, plus tard, sont venus briser ou froisser tant de liens dans cette ville pour laquelle je conserve en mon sein une éternelle reconnaissance et un tendre attachement.

Le principe de la Réformation, répété sans cesse et proclamé de même, sappe sourdement l'autorité du ministère de la parole et le ministère même. Comment se fait-il qu'on ne le voie pas ? Il est bien remarquable que les Eglises protestantes de toutes les nuances ne subsistent que pour autant que, dans leur inconséquence, elles conservent le catholicisme hors de la catholicité. Je ne parle pas ici des antiques symboles chrétiens qui mettent un frein à la licence dans l'interprétation des Ecritures ; je m'en tiens à ce ministère de la parole, tout positif et tranchant comme

il doit l'être d'après son Institution et la nature des choses, sans pourtant affecter la domination qui n'est pas du tout chrétienne. On a comparé les Eglises protestantes à des branches détachées de l'arbre antique. Cette comparaison n'est pas juste à mon avis. Depuis trois siècles, les branches auraient séché complètement ; et pourtant, elles ont du feuillage vert ; elles portent aussi de belles fleurs et de bons fruits ; Dieu soit loué ! C'est que les branches ne sont qu'en partie détachées comme on en voit aux arbres. Elles y tiennent encore et elles reçoivent leur sève de la tige et de ses racines. Cette sève, c'est l'Écriture que les Eglises protestantes tiennent de nous, ce sont encore les antiques symboles de la chrétienté avec le ministère de la parole qu'elles ont conservé en dépit de l'inconséquence.

On pourrait comparer l'Église catholique à une vieille mère, et les sociétés protestantes à de jeunes filles qui ont quitté le toit maternel pour vivre chacune à leur gré et faire leur ménage à part, loin des yeux de la mère commune, de sa surveillance et de sa direction. Les filles ont beau nier celle qui leur a donné le jour ; c'est d'elle pourtant qu'elles ont reçu la vie ; elles sont faites à sa ressemblance, c'est le sang de la mère qui coule dans leurs veines ; c'est de la mère qu'elles tiennent une dot et ce qui est plus encore, l'éducation. Otez ces choses et les filles ne seront plus.

O ! vieille et vénérable Mère ! Tu avais sans doute bien des rides et des taches lorsque tes filles ont déserté ta maison. Il y avait aussi bien des choses à redire à ton costume, où tant de siècles, tant de peuples, tant d'esprits diversement tournés avaient voulu mettre quelque chose de leur façon. Cependant, malgré tout cela, tu étais la mère et tu le restes encore ; tes filles ne vivent que par toi et tes antiques traditions. Je vois dans tes mains un fruit réparateur, celui de l'arbre de vie. C'est ton *nil innovetur* qui peut te rajeunir à toute heure et te débarrasser non seulement de ton costume dont se sont moquées tes jeunes filles, mais encore des rides et des taches qu'amènent toujours les ans. Il ne tient qu'à toi de reparaître brillante de jeunesse avec la fraîcheur et la beauté de cette vierge que l'Apôtre avait sous les yeux comme le type de l'Église qu'il s'est aidé à fonder et qu'il a arrosée de son sang. Le christianisme est descendu du ciel. C'est l'œuvre de Dieu pour le salut de la terre. Mais la terre reste terre et elle est habitée par les enfants d'Adam qui sont hommes comme ils l'ont toujours été. Ces enfants d'Adam ont été créés à l'image de Dieu ; un rayon de l'Intelligence suprême est descendu dans leur âme avec une étincelle de l'éternelle Charité ; mais que font ces enfants de cette étincelle, de ce rayon, de cette ressemblance ? Regardez ce que devient le divin dans ces vaisseaux de limon. Ainsi, venant du ciel, la religion est sainte et pure, mais sur notre terre et entre nos mains elle doit perdre quelque chose de ses grandeurs et de ses grâces célestes. Elle reste divine, mais elle devient aussi humaine, déchu de sa première dignité. Le parfait sur la terre n'est

qu'un idéal, une belle et séduisante image que nous devons retenir devant les yeux et dans nos désirs pour nous en rapprocher de plus en plus, mais il ne peut pas l'exiger de ce qui nous environne et repousser ce qui est bien parce qu'il devrait être meilleur.

Mais je m'écarte de mon sujet. J'ai dit que le principe de la Réformation renverse l'ordre établi par le Seigneur pour l'extension et la perpétuité de son œuvre sublime. Ce reproche est grave ; cependant il en est un autre à faire qui est plus grave encore. Le voici : ce même principe attaque l'œuvre même dans son essence et la ruine. Si je demande à mes frères dissidents : « Qu'est-ce que le divin Maître est venu faire sur notre terre ? Quelle est la grande idée qu'il avait toujours devant ses yeux pour l'appeler à la vie parmi nous et l'y conserver à jamais ? » A cette question, il n'hésite pas de répondre avec le savant et pieux Volkmar Reinhard, l'une des lumières de l'Eglise appelée évangélique : « Le Sauveur est venu réunir tous les hommes sans exception en une seule et même famille de frères, sous les yeux et pour ainsi dire dans le cœur de leur Père commun. » Tel est le *royaume des cieux*, le plan du Père céleste, l'œuvre du Fils bien-aimé, la tâche du ministère de la parole, la prière du chrétien : *Que ton règne arrive*. En effet, c'est là comme le foyer de tout l'Evangile qui nous annonce que Dieu est Père, que tous les hommes sont ses enfants et que toute la loi et les prophètes se réduisent à aimer le Père par-dessus tout, et tous ses enfants comme nous-mêmes, grandes idées auxquelles il est aisé de ramener tous les détails de la doctrine chrétienne, dès le moment qu'elles sont bien comprises et bien senties. Mais comment s'accorde avec elle le principe de la Réformation ? Est-il fait pour réunir les hommes en une seule famille par le désir doux et sacré de la religion ? Non, bien loin de là ; car, comme est la Bible, ne serait-ce que le nouveau Testament seul, et comme sont les hommes, que l'on appelle un à un pour juger de la foi et des mœurs, le principe de la Réformation est véritablement une pomme de discorde jetée dans le monde chrétien, et de discorde religieuse, la plus déplorable et la plus terrible de toutes les discordes.

Si la Bible renfermait une doctrine homogène depuis le premier mot jusqu'au dernier, si cette doctrine était partout claire, précise et traduisible en toutes les langues d'une seule et même manière ; alors, sous ce premier rapport, on pourrait opérer une réunion de pensées dans ces innombrables lecteurs dont la Réformation a voulu faire autant de juges. Mais n'en est-il pas autrement de ce Livre sacré qui est l'œuvre de deux mille ans ?

D'un autre côté, si ces lecteurs et ces juges apportaient à leur lecture et à leur examen les mêmes dispositions et d'esprit et de cœur, le résultat quant à eux serait le même, puisque les mêmes causes produisent les mêmes effets. Mais ces dispositions uniformes n'ont jamais été et ne seront jamais. Dès lors, quoique les titres religieux ne donneraient matière à aucune dissension, la condition humaine en fournirait le reste, divisant les mortels par la parole de Dieu qui devrait les unir.

Les Réformateurs ont pu voir dès les premiers jours que le principe proclamé était un principe de dissolution pour la famille chrétienne. Ont-ils aussi vu qu'ils venaient de prêcher en grand contre le précepte royal de l'Evangile et qu'ils avaient porté une main sacrilège sur l'œuvre divine du Maître et du Sauveur des hommes ?

Ils croyaient peut-être pouvoir régler le mouvement qu'ils venaient d'imprimer à une partie du monde chrétien ; mais ils érigeaient chaire contre chaire, et ils virent s'élever autel contre autel. Des hommes du peuple se mêlaient aussi de former des sectes. Et pourquoi ne l'auraient-ils pas fait ? On venait de leur en donner le droit et l'exemple. En renvoyant chaque fidèle à l'Écriture, vous l'isolez pour l'examen, vous l'isolez pour le résultat, et il se trouve isolé pour la communion. Il ne serait pas surprenant qu'en vertu du principe, on eût autant d'Églises que de familles. Traduisez en d'autres mots l'appel des Réformateurs et vous aurez : « Chacun pour soi. » C'est sa véritable signification.

Le principe catholique est tout autre. Il est un véritable mot de ralliement pour tous les disciples de Jésus-Christ sur la terre. « Rien de neuf », dit-il. N'interprétez point l'Écriture contre le sens que nous en a donné l'Antiquité chrétienne et le symbole qu'elle nous a transmis. » Cette maxime réunit tous ceux qui la professent maintenant dans tous les climats. Elle les rattache aussi aux premiers siècles chrétiens tout comme elle nous rattache les siècles futurs. Elle met sans doute un frein à l'esprit d'innovation, mais ne doit-il pas en être ainsi ? La doctrine du divin prêchée par les Apôtres est un fait ; les faits se connaissent par les témoignages et les témoignages doivent se prendre tout près du berceau du christianisme.

La maxime de la Réformation était à peine prononcée qu'elle avait déjà mis la plus grande discorde. Les ravages de la déplorable maxime alarmèrent bientôt les esprits et on pensa à les arrêter. Et que fit-on ? Par la plus choquante contradiction on revint de fait au principe catholique tout en le proscrivant en paroles. On fit des livres symboliques, on jura de s'y tenir, on fit jurer tout le monde, même la postérité. C'était bien de l'arrogance de la part de quelques particuliers de s'ériger en maîtres de la foi et d'imposer au nom de la liberté le joug de leurs opinions.

Par le remède emprunté de ce catholicisme abjuré, la fougue de l'esprit de secte fut fortement contenue ; mais il resta beaucoup d'Églises dans le monde protestant. Toutes étaient détachées de l'Église mère, et entre elles le lien de la charité était rompu, parce que celui de la foi était brisé. Est-ce là ce que le Maître nous a ordonné, lui qui a voulu réunir tous les hommes en une seule et même famille de frères par le lien sacré de la religion ?

Le principe de la Réformation est une racine à vertu corrosive, dont on peut pour un temps couper les rejetons, mais qui en repousse toujours de nouveaux. Placé entre les symboles et l'examen particulier, le protestant se trouve dans une position tout à fait fautive. Il doit juger, et l'on a jugé

pour lui. L'incompétence évidente du juge l'irrite et il reprend sa liberté quand il le peut. Otez le serment des ministres, ou que les ministres ne le respectent pas — nous avons vu tous les deux —, aussitôt reparaissent de nouvelles divergences et de nouvelles divisions. Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur la littérature théologique des derniers pour voir que si les Eglises proprement dites ne se multiplient pas, il s'en forme tout de même une espèce autour des chaires de professeurs dans les académies. Le peuple à son tour s'affranchit quand les circonstances le lui permettent, et il devient sectaire jusqu'à ce que l'autorité pèse sur lui et le force au secret, à la dissimulation, à l'hypocrisie.

Le cœur me saigne chaque fois que j'arrête mes regards sur ces Eglises si multipliées et j'en accuse les Réformateurs, toutefois sans condamner leur personne, mais pourtant en condamnant leur conduite que je suis forcé de nommer antichrétienne. Il est vrai que toutes ces fractions invoquent encore le nom du Seigneur, qu'elles s'appellent de son nom, qu'elles écoutent son Evangile comme leur oracle et leur loi ; il est encore vrai que l'on retrouve souvent chez elles l'esprit du divin Maître, la pure, sainte et touchante charité qui, sur les ailes de la foi et de l'espérance, s'élève vers le Père céleste, pour venir ensuite embrasser ses enfants sur la terre et se mettre à leur service ; cependant il n'est pas moins vrai que ces fractions ne sont pas une Eglise, mais plusieurs Eglises ; pas une seule et même famille, mais plusieurs familles à côté d'une autre plus antique et plus vaste dont elles se sont détachées ; c'est ce qui n'est pas chrétien du tout.

On admet quelquefois que dans l'intention du divin Maître, les chrétiens ne doivent former qu'une seule famille de frères ; mais on nous dit que cette vérité n'exige pas un même symbole et qu'il suffit que les diverses sociétés chrétiennes se supportent mutuellement et vivent en paix les unes à côté des autres.

Il est, sans doute, bien consolant pour nous de voir que le zèle religieux ait enfin posé les armes ; le cruel a répandu assez de sang dans les temps passés jusque sur le sol de ma patrie ! On attribue cette tolérance à la civilisation ; mais on devrait en faire honneur à l'esprit de l'Evangile qui a produit cette civilisation indulgente et douce et qui ferait d'autres merveilles s'il était mieux écouté. Cependant, cette paix entre les Eglises est très loin encore de l'esprit de famille qui doit lier tous les hommes. Tant que l'on entend nous dire : « Je suis à Paul, à Apollon ou à Céphas » ; tant que l'on ne priera pas ensemble le Père commun ; tant que l'on n'ira pas à la même table pour s'y donner le baiser fraternel, la grande pensée du Sauveur ne sera pas rendue, son commandement ne sera pas rempli et son œuvre ne sera pas complète.

Entrant sous un toit rustique à l'heure du repas et voyant autour d'une même table le père, la mère, leurs enfants, les valets, les servantes, tous confondus et gais, je me dis : « Voilà l'image de l'Eglise de Jésus-Christ, telle qu'elle était dans sa pensée et dans son cœur. »

En donnant le mot d'ordre aux chrétiens, l'Apôtre ne leur crie pas seulement : « Un Dieu, un Père, un Médiateur », mais il dit encore : « Une foi, un baptême » et un même pain.

Deux liens doivent réunir tous les membres de la famille chrétienne, celui de la foi et celui de la charité ; le second suppose le premier. N'est-il pas vrai que nos frères étant divisés sur la foi à la Réformation, les cœurs à l'instant se sont divisés, et que la haine homicide s'est emparée d'eux. Elle est calmée maintenant cette haine qui tue ; mais l'éloignement reste entre les diverses communions, et il reste au nom même de la religion qui devrait nous unir. Faut-il des preuves de cet éloignement ? Chacun peut les trouver autour de soi et même dans son propre sein.

L'éloignement qui divise les diverses communions chrétiennes présente diverses nuances. C'est d'abord une couleur sombre qui se dégrade peu à peu mais dont la dernière teinte tranche cependant avec le rose tendre de la céleste charité.

La plus forte nuance tient encore haine ou colère, qui damne, qui injurie, qui repousse avec humeur. C'est l'intolérance qui, chez le peuple de toutes les communions, est beaucoup plus générale qu'on ne le pense. Le bon ton ne permet pas d'en prendre le langage dans la société, quoique par inadvertance on laisse souvent échapper quelques mots qui n'appartiennent qu'à des sentiments haineux. Nous avons d'ailleurs beaucoup de gens qui font encore la controverse du seizième siècle ; ils trempent encore leur plume dans le fiel (Dieu ! des plumes qui se disent chrétiennes) et ces hommes de la dissension ont un public qui les goûte. Nos sermons et nos ouvrages de théologie sont devenus plus modérés et plus polis, ainsi que nos feuilles publiques. Néanmoins, l'aversion s'y montre de temps en temps, accompagnée de la satire qui mord, de la partialité qui déprime, travestit, calomnie. On voit aussi paraître ce plaisir malin qui triomphe du mal et qui arrive à une communion étrangère, des torts qu'elle peut avoir, des désordres qui s'y passent et de la mésintelligence qui s'y montre parfois. Tout cela est antichrétien, mais, comme les hommes sont, c'est un résultat naturel de la scission religieuse opérée par la Réformation. Chaque communion se croit en possession exclusive de l'Évangile qu'elle estime et qu'elle aime. Toutes les autres ne sont à ses yeux que des factions ennemies de la vérité, du bien, de la foi, et, par une méprise qui nous est familière, elle transporte sur les hommes l'aversion qu'elle ne devrait avoir que pour ce qu'elle estime faux et mauvais.

Une autre nuance plus faible, c'est l'esprit d'exclusion sans aucune haine. Dans cet esprit, les diverses communions souffrent sans peine que chacune fasse pour ainsi dire son ménage à part ; mais elles fortifient leurs frontières et se tiennent en état de défense. La politique permettait-elle l'entrée à quelque autre communion, aussitôt on est alarmé, on craint pour les autels de la Patrie, et il s'élève de toutes parts des voix discordantes, souvent haineuses, car l'on n'aime pas ce que l'on craint. N'avons-

nous pas vu dernièrement que la peur a reproduit publiquement chez nous les anciennes accusations contre la foi catholique, toute calomnieuses qu'elles sont. Il est vrai que de chez nous était partie une certaine apologie qu'un brouillon à gage, venu de l'étranger, avait écrit dans le vin et en style de goujat.

Une nuance plus douce encore que l'esprit d'exclusion, c'est un mépris mêlé de pitié. Les membres de la communion étrangère sont regardés comme des victimes de l'aveugle prévention qui n'a pas assez d'intelligence pour distinguer la vérité de l'erreur. On les regarde donc de haut en bas et quelquefois on s'appitoie sur eux. De là résulte du froid dans les communications, une hauteur qui blesse, des préférences et de la partialité plus ou moins sensible, plus ou moins déplaisante. Les Etats mixtes nous en donnent des exemples tous les jours, et les feuilles publiques, même littéraires.

Pour moi, je remercie le ciel, je n'ai point cet éloignement parce que instruit dès l'enfance par ma bonne mère et nourrice, je tâche de régler les affections de mon âme sur le Père qui fait lever son soleil, non seulement sur toutes les communions chrétiennes, mais encore sur le Juif, le mahométan et l'idolâtre. Je me sens cependant plus attiré vers celui qui se prosterne avec moi devant le même autel et qui mange avec moi le pain de vie à la même table. Il existe entre nous deux un point de contact que je n'ai pas avec mes frères des autres communions. Je ne suis pas aussi près d'eux, bien que je n'en sois pas loin. C'est ainsi que le Créateur a fait le cœur humain et vous ne le changerez pas. L'identité de la foi a ici le même effet que l'identité du sang dans la parenté.

De toutes ces réflexions je conclus que le lien de la charité ne peut se resserrer que par le lien de la foi et qu'en brisant l'un, le principe réformateur a rompu ou du moins fortement affaibli l'autre. La chrétienté, dans l'intention du Fils unique, doit former *une* Eglise, *un* troupeau, *un* royaume, *un* champ, *un* édifice, *un* corps, *un* filet. Telles sont les images de l'Evangile, et ces images ne permettent aucune division ; elles réclament l'unité de foi pour obtenir des fidèles un cœur et une âme.

Ici cependant, il ne s'agit pas d'une identité parfaite dans toutes les pensées religieuses ; elle n'est ni nécessaire, ni possible ; mais il s'agit d'un symbole commun comme point de ralliement et règle de croyance religieuse. A cet égard, l'Eglise catholique a pour maxime cette parole de saint Augustin : « Accord dans le nécessaire, liberté dans ce qui ne l'est pas et charité en toutes choses. »

## IV. LE PRÉFET DE L'ÉCOLE DE FRIBOURG<sup>1</sup>

### 43. Le P. Girard quitte Berne

Le P. Girard aimait le ministère, mais un désir tout aussi fort le poussait à retrouver son couvent. Sa vie durant, il fut cénobite de toute son âme. Mais une tâche importante le retenait encore à Berne. L'Acte de Médiation promulgué, le 10 mars 1803, le gouvernement helvétique avait vécu. Du même coup, le curé de Berne avait perdu sa position juridique et officielle. Or la ville de Berne hébergeait environ quatre mille catholiques. Ils désiraient conserver leur culte. Le P. Girard travailla dans cette intention. Au nom des catholiques de Berne, soutenu par le ministre d'Espagne Caamana et par l'agent italien Venturi, il présenta une pétition demandant que le culte catholique fût reconnu. Grâce, entre autres, à l'avoyer de Wattenwil, il en obtint le maintien provisoire. Le 3 novembre 1803, à la suite d'une intervention de Wattenwil et du doyen Ith, le Petit Conseil lui octroya un décret de tolérance. Le 1<sup>er</sup> février 1804, on lui communiqua la décision du gouvernement bernois : le culte catholique serait toléré aussi longtemps qu'il plairait au Petit Conseil. Là-dessus, le Père Girard rédigea un mémoire qu'il envoya à son évêque. La solution du gouvernement bernois fut agréée. L'œuvre du P. Girard survivait : la première paroisse de la Diaspora catholique suisse était fondée. En août 1804, il quittait Berne au milieu de regrets unanimes. Il se rapprochait de sa mère laissée seule par la mort de son père survenue le 10 février de la même année. Dans sa ville natale, il pourrait s'adonner à la grande œuvre de sa vie.

### 44. Une nouvelle tâche. Le Préfet des écoles

Beaucoup de changements étaient survenus, en ville de Fribourg, depuis son départ en 1799. De nouvelles forces étaient à l'œuvre, qui désiraient le bien-être du peuple et par conséquent le développement de l'école populaire. L'Acte de Médiation avait supprimé le Conseil d'Éducation. Il le remplaça par la Chambre des Ecoles. Le chanoine Fontaine (1754-1834), fidèle ami du P. Girard, fut l'âme de cette institution ; il constate les déficiences de l'ancienne école : un rajeunissement est indispensable. C'est alors que le chanoine pensa à celui qu'il avait coutume d'appeler

---

<sup>1</sup> Le titre est du P. Girard, le texte (avec les sous-titres) a été composé pour donner une idée de l'activité du Père pendant cette période de sa vie. (Voir l'introduction.)

« l'homme universel ». Car, dans son Projet d'Education de mars 1799, le P. Girard avait déjà indiqué un nouveau but et proposé des méthodes nouvelles d'enseignement. Le 23 octobre 1804, le gouvernement confia aux révérends Pères Cordeliers et aux révérends Pères Augustins les écoles populaires de la ville. C'est avec joie que le P. Girard, devenu Gardien de son couvent, remit au gouvernement l'assentiment du Chapitre conventuel. Le rêve qu'il nourrissait depuis longtemps allait enfin se réaliser. Les Cordeliers se chargèrent des garçons de langue française, les Augustins des garçons de langue allemande, tandis que l'école des filles était attribuée aux révérendes Sœurs Ursulines. Aidé d'un confrère (le P. Marchand, 1763-1832) et d'un élève de Pestalozzi, Jäger, le P. Girard se mit au travail. Les débuts furent modestes. L'Ecole ne comptait qu'une quarantaine de garçons. Ils n'étaient ni plus appliqués ni moins que nos actuels bambins et il s'agissait encore de gagner l'opinion. Le Père se réserva la classe des débutants ; il entendait poser les bases de sa méthode. Le public ne remarqua pas dès l'abord cet effort nouveau, et cependant, dès 1804 le P. Girard était Préfet des Ecoles. L'occasion lui était ainsi donnée de mettre au point ses idées.

#### **45. Le rayonnement de l'Ecole**

Sous l'impulsion du nouveau Préfet, l'école se développa étonnamment. De 40 élèves en 1804, elle en compte 277 en 1818 et plus de 400 en 1823. Il fallut, dès 1818, construire une nouvelle maison d'école<sup>1</sup> aménagée selon les plans du P. Girard lui-même, architecte à ses heures.

#### **46. Développement interne de l'Ecole**

Le but envisagé par le P. Girard est connu. L'enseignement doit continuer l'œuvre commencée par la mère de famille et poursuivre l'éducation chrétienne de la jeunesse. Les écoles fondées au moyen âge, à l'ombre des couvents, ne voulaient pas autre chose. Avec l'Humanisme, l'idée de formation « chrétienne » passait au second plan, cédant le pas à l'intérêt porté à chaque chose en elle-même, ce qui fut lourd de conséquences, dans tous les domaines de la vie des peuples. Le P. Girard combat cette conception lorsqu'il écrit que l'éducateur, tout comme une mère de famille, ne doit pas perdre de vue le caractère propre de chaque enfant. Par conséquent, ce qu'il exige du maître, c'est, en premier lieu, l'amour de l'enfant, l'enthousiasme pour sa vocation, la conscience de la grandeur de sa tâche, sans minimiser en quoi que ce soit l'importance des matières à enseigner, puisqu'un aveugle dirigeant un aveugle ne peut que le conduire à sa perte. L'école doit éduquer les enfants, c'est-à-dire les rendre meilleurs.

---

<sup>1</sup> L'actuel « Palais de Justice ».

Au moyen de bonnes pensées, on éveille les bonnes intentions, et, par les bonnes intentions, on arrive aux actes bons. C'est la thèse du P. Girard. De cette manière, il entendait former « le cœur et la tête ».

Mais comment inculquer à l'élève de bonnes pensées sans provoquer l'ennui ? Comment susciter l'intérêt de l'enfant ? A but nouveau, méthodes nouvelles. Il s'engagea dans cette voie résolument et avec prudence. Dans son allocution à la distribution des prix en 1805, le P. Girard esquissa son programme. L'expérience et l'étude devaient en achever le développement. Dès lors, il étudia toutes les publications relatives à l'enseignement public et en tira parti. Considérée dans son ensemble, sa méthode se développe en trois phases successives : la première va des débuts jusqu'en 1810 ; pendant ce temps, le P. Girard concentre tout son système sur l'enseignement de la langue maternelle. Pendant la deuxième (1810-1816), il expérimente et élabore la méthode d'enseignement mutuel. La troisième vit l'apogée de l'école de Fribourg et se termina par la suppression inopinée de l'enseignement mutuel en 1823.

L'école s'était ouverte en 1804 dans les locaux du couvent des Cordeliers. Au début, il fallut se contenter des anciens manuels, tout défectueux qu'ils étaient. Un des premiers problèmes à résoudre fut celui de réduire la multiplicité des matières, d'organiser un enseignement concentré de façon à former à la fois des hommes et des chrétiens. Avec quels moyens ? et comment ? Une occasion devait bientôt l'encourager dans ses recherches.

#### **47. Le Rapport du P. Girard sur l'œuvre de Pestalozzi à Yverdon**

Le P. Girard avait fait la connaissance de Pestalozzi lors d'une visite à l'Etablissement de Berthoud. En 1809, les Autorités fédérales le chargèrent avec le mathématicien Trechsel, de Berne, et Abel Merian, de Bâle, d'inspecter le nouvel Institut de Pestalozzi à Yverdon. Celui-ci, aux prises avec de sérieuses difficultés, avait demandé lui-même cette enquête. La commission se mit au travail et constata dès le premier jour les discordes qui régnaient au sein du corps enseignant. Les collaborateurs de Pestalozzi voulaient le supplanter. Ils ne firent pas bonne impression sur les membres de la commission. Somme toute, l'Institut lui-même ressemblait davantage à un laboratoire scientifique qu'à une école populaire. Rentrés chez eux, les visiteurs travaillèrent à la rédaction du rapport demandé. Le Père Girard fut chargé de le rédiger. Il se mit à la tâche avec une conscience telle que le souci tout à la fois d'être objectif et de ne blesser personne eut raison de sa santé. Les encouragements de Trechsel l'aidèrent à terminer ce rapport qui est un modèle du genre.

Le P. Girard décrit l'organisation de l'Institut. Il prend ensuite position quant aux matières enseignées et à la méthode. Il porte enfin un jugement d'ensemble. Celui-ci est peu encourageant pour Pestalozzi : son Institut,

tout en présentant un haut intérêt scientifique, ne pouvait servir de modèle à l'organisation d'une école populaire, ni même d'une école normale. Pour la méthode, le P. Girard trouve que Pestalozzi attendait trop de la spontanéité de l'enfant. Il est personnellement adversaire d'une mémorisation exagérée qui nuit au raisonnement. Mais c'est aller trop loin que de supprimer purement et simplement l'exercice de la mémoire comme on le faisait, paraît-il, à Yverdon. De plus, Pestalozzi accordait trop d'importance aux mathématiques ; et son collaborateur Schmid enseignait des mathématiques à ce point spéculatives que les élèves n'étaient pas à même de résoudre les exercices d'application les plus simples. Le mathématicien Trechsel eut l'occasion de le constater sur place. Chose plus grave, c'était, conséquence nécessaire de la méthode, le manque de formation du cœur. Chacun sait le plaisir que procure la solution d'un problème mathématique : mais le cœur y reste presque étranger ; seule, l'intelligence jouit. C'est pourquoi le P. Girard put dire à Pestalozzi : « Si j'avais des enfants, je ne vous les confierais pas, car vous ne sauriez leur démontrer comme deux et deux font quatre qu'un fils doit aimer et respecter son père. » Or, le P. Girard plaçait la formation du cœur au-dessus de la formation de l'intelligence. Pestalozzi fut affligé par ce rapport. Mais il était assez droit et généreux pour reconnaître, plus tard, à l'occasion d'une visite à Fribourg, la justesse et la supériorité de la méthode du P. Girard. Il le fit en des termes enthousiastes. « Votre Girard réalise des miracles : avec de la boue, il fait de l'or. »

#### **48. La langue maternelle**

La visite à l'Institut Pestalozzi fut suivie de nombreux échanges de lettres entre les membres de la commission et les maîtres d'Yverdon. Il en est une qui semble avoir eu une certaine importance sur l'évolution du P. Girard, celle de Muralt. Il y est dit : « L'idée du Livre des Mères est le fondement de la méthode pestalozzienne, et, bien mise en œuvre, elle est très utile pour la culture de l'esprit et du cœur. Mais ce que la géométrie et l'arithmétique ne font que pour la culture de l'esprit, la langue doit le faire pour le cœur de chaque être humain, par l'image et l'intuition. » On trouve là formulé ce que Girard méditait depuis longtemps et que la visite à Yverdon avait confirmé. L'éducation maternelle est la base de tout enseignement primaire : la première chose que l'enfant apprend est la langue maternelle. Cette idée, le P. Girard ne l'abandonnera plus. Désormais, il l'exposera d'une manière si prenante et la répandra tant et si bien qu'il deviendra effectivement le grand promoteur de l'Éducation par la langue maternelle. Tout son programme scolaire sera centré sur cette idée. En 1806 déjà, il avait rédigé un nouveau livre d'école, les « Éléments de lecture et de calcul, à l'usage de l'École française de Fribourg en Suisse ». Mais à quoi cela pouvait-il bien servir, si les élèves devenaient

trop nombreux pour un corps enseignant déjà restreint ? L'éducateur ne pouvait pas atteindre chaque enfant en particulier. Or, un enseignement fructueux exige ce contact personnel du maître et de l'élève. Le nombre des élèves s'était accru grâce à la personnalité du P. Girard, et c'était là pour lui un gros souci. Les écoliers, de leur côté, étaient issus, pour la plupart, de conditions pauvres ; les familles patriciennes avaient leurs précepteurs et envoyaient leurs enfants au Collège St-Michel. Le Père Girard, partisan déclaré de la scolarité obligatoire, ne pouvait refuser aucun des petits qui venaient à lui. L'an 1815 apporta une solution, « un cadeau du ciel » pour reprendre les termes du P. Girard.

#### **49. L'Enseignement mutuel**

Cette année-là, il découvrit une méthode, anglaise d'origine, de Bell et Lancastre, exposée par de Laborde et Lasteyrie. La particularité de cette méthode consistait à charger quelques élèves d'enseigner leurs camarades. Laborde réservait un certain nombre d'heures où le maître ferait personnellement la classe à tous les élèves. Le P. Girard retint l'idée, l'expérimenta, la perfectionna. Le résultat fut un triomphe. Dès 1818, l'École du P. Girard est un centre qui attire les visiteurs de tous les cantons de la Suisse, de tous les pays d'Europe et même des pays d'outre mer. On se mit ardemment à suivre l'exemple du Père. En différents endroits, on organisa des « girardines ». Ce fut peut-être ce succès qui valut au P. Girard des adversaires. Leurs attaques n'étaient pas dirigées contre lui, car son bon cœur avait transformé les sauvageons de nos rues en enfants dociles et polis. Il était, lui, sympathique, mais il y eut autour de son école une manœuvre politique. On s'en servit comme moyen de propagande. Le P. Girard en souffrit beaucoup. La politique devait même susciter un conflit entre lui et son évêque. On reprochait à son école de négliger la religion. Le Père s'en défendit énergiquement. Il mettait en réalité toutes les branches au service de l'enseignement religieux. On reprochait aussi à l'enseignement mutuel de développer l'orgueil chez les enfants, de détruire l'ordre social et d'être bâti sur l'illusion.

#### **50. La fin de l'école du P. Girard**

Le P. Girard avait aussi proposé une méthode d'enseignement et d'éducation pour les jeunes ouvriers, dans les ateliers. Il envoya à ce sujet un rapport à la Société économique. Rien ne lui était étranger de ce qui touchait à l'éducation du peuple.

Et cependant quelques-uns, dans l'ombre, préparaient sa chute. On pouvait lui reprocher certaines idées peu orthodoxes, apportées d'Allemagne. Mais ses adversaires ne l'attaquent pas sur le terrain où il serait vulnérable. Ils s'en prennent à son système pédagogique et demandent l'abolition de l'enseignement mutuel. Le 4 juin 1823, c'était chose faite.

On demandait au Père de rester à son poste. Mais les polémiques qui avaient abouti à la chute de son système étaient trop visiblement dirigées contre sa personne, pour qu'il pût raisonnablement accéder au désir du Conseil municipal. C'eût été narguer ses ennemis et s'exposer à de nouvelles persécutions. Le 6 juin, il donnait sa démission et le 14 octobre il arrivait à Lucerne où il fut installé comme Gardien du couvent.

Cependant, avant de quitter sa ville natale, il devait encore lui rendre un service. Les Instituteurs qui avaient collaboré à son œuvre avaient, eux aussi, donné leur démission. Le Père seul réussit à les faire changer d'avis. Ce fut encore lui qui réorganisa l'école municipale sur la base de l'enseignement simultané. Puis il partit. Cette année, 1823, il avait perdu et ses enfants et sa mère.

## V. LE PÈRE DE FAMILLE ARRACHÉ A SES ENFANTS

(mars-juin 1823)

### 51. <sup>1</sup> Lettre de Monseigneur l'Evêque au gouvernement. Son but immédiat

Je vais tracer rapidement les moments les plus difficiles et les plus douloureux de ma vie. Ma mère, ma bonne mère, âgée de 84 ans, <sup>2</sup> était sur son lit de mort. J'allais la perdre, et il était écrit dans les décrets du ciel qu'avec elle je perdrais aussi ma chère et nombreuse famille. C'était trancher en même temps les liens les plus doux et les plus forts par lesquels je tenais à la vie. Du côté de mon école, je m'étais comme endormi, parce que depuis plus d'un an rien de sinistre n'était venu jusqu'à moi. Tout à coup, je fus réveillé de mon sommeil par la lettre que Monseigneur l'évêque de Lausanne et de Genève écrivit au gouvernement le 25 février 1823. Il y demandait au nom de la religion et des mœurs la suppression de l'enseignement mutuel dans les écoles du canton.

Cette lettre fit bruit, et de suite on en eut des copies. La minute même, écrite de la main du prélat se trouvait, sans doute à son insu, chez des personnes qui n'en faisaient pas mystère. Moi aussi, j'en eus une copie, et il m'en revenait une puisqu'il s'agissait principalement de l'institut que je dirigeais. J'avais été le premier dans notre canton à remplacer l'enseignement simultané par l'enseignement mutuel. J'étais donc le grand coupable et la sentence me frappait le premier.

Je méditai donc cette lettre de mon évêque, moi seul avec ma conscience et mes souvenirs. Mes premières méditations roulèrent sur les divers motifs que sa Grandeur alléguait pour la suppression de l'enseignement mutuel. En les rangeant dans ma pensée, je les partageai en trois classes.

Dans la première classe <sup>3</sup> figuraient les autorités, savoir : le blâme et l'opposition du clergé de France, les plaintes de plusieurs ecclésiastiques fribourgeois et les craintes de plusieurs préposés locaux. J'y ajoutai les

<sup>1</sup> Dans le manuscrit la numérotation recommence à 1.

<sup>2</sup> Marie-Françoise de Landerset, baptisée le 20 oct. 1740, était en réalité dans sa 83<sup>e</sup> année.

<sup>3</sup> *En marge dans le manuscrit.*

Les évêques ! Le clergé ! autorité sans doute bien respectable lorsqu'elle rend témoignage aux vérités chrétiennes et que suivant l'ordre donné par l'Apôtre à Timothée elle garde le dépôt de la foi et l'ouvre aux fidèles ; mais que cette autorité se tienne bien dans ses limites, qu'elle ne donne pas pour déposé entre ses mains ce que les apôtres n'ont pas pensé d'y mettre, qu'elle prenne garde surtout de ne pas substituer au langage de l'Evangile celui des opinions ou des passions du jour : autrement elle cessera d'être vénérable, elle pourra même pour beaucoup de gens devenir ridicule ou odieuse et les intérêts du christianisme seront trahis.

éloges de ceux que le prélat appelait les ennemis de la religion catholique. D'après la connaissance que j'avais des hommes et de ce qui se passait dans le monde, je réduisis d'abord ces autorités pour et contre à leur juste valeur. Parmi les amis de la méthode mutuelle, je trouvai un très grand nombre de sincères catholiques; jusque dans les hautes dignités de l'Eglise; d'un autre côté, le zèle de beaucoup de détracteurs m'était plus que suspect, car je connaissais de leur bouche même les motifs impurs qui les faisaient agir. Au reste, les autorités dans cette affaire m'inquiétaient peu. L'enseignement mutuel n'était point un objet étranger que l'on ne pût connaître que sur le témoignage d'autrui. Depuis longtemps il était sous nos yeux et entre nos mains, et pour juger de son mérite ou de ses torts il ne fallait que du sens et de l'amour pour la vérité.

Laissant donc de côté toutes les autorités, je vins à la seconde classe des motifs allégués par sa Grandeur. Ceux-ci attaquaient la méthode elle-même, l'instruction des élèves par les élèves. Il répugne, disait-il, qu'un enfant forme d'autres enfants, car il n'aura jamais les qualités d'un bon maître, d'un Supérieur proprement dit. En cela je répondis en moi-même que, sans doute, un enfant n'était pas un homme fait ni pour le savoir ni pour le caractère; mais que cependant il pouvait montrer quelque chose à l'école tout comme sous le toit paternel et qu'il pouvait discipliner ses cadets sous les yeux de l'instituteur tout comme il sait le faire sous les yeux de ses parents et même dans leur absence. Ici le prélat me parut injuste envers les petits et il l'aurait été moins si, dans les écoles, il avait observé combien de services et quels services de bons élèves peuvent rendre à leurs camarades et à leur maître.

Le second reproche adressé à l'enseignement mutuel était le bourdonnement que forment les divers groupes dans l'école, bourdonnement qui doit nuire à l'éducation. Mais si ce bourdonnement qui frappe l'étranger devenait nul pour les enfants par l'habitude qu'ils en ont, serait-il encore nuisible? Or, c'est là précisément ce qui arrive au bout de fort peu de temps. Les élèves d'une division, tout occupés de leur propre travail, n'ont plus d'oreille pour ce qui se passe ailleurs. Ils s'accoutument au recueillement; cette habitude est assurément excellente<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> En marge dans le manuscrit.

Réduisons la question de l'enseignement mutuel à sa plus simple expression. Qu'aurons-nous? Adolphe sous les yeux de sa mère montre à son cadet Théodore les lettres ou les chiffres. Dans le même appartement et toujours sous les yeux de la mère, Augustine fait répéter quelques questions de catéchisme à la petite Amélie. Voilà la question réduite à ses termes les plus simples. Que l'on vienne maintenant chicaner la mère et lui dire :

*Le chicanneur* : Mère, y pensez-vous! Augustine et Adolphe ne sont que des enfants et vous voulez en faire des maîtres? Vous avez perdu le sens.

*La mère* : Sans doute, Adolphe et Augustine ne sont que des enfants, mais ils en savent plus que leurs cadets et ils montrent ce qu'ils savent à ceux qui en savent moins.

*Le chicanneur* : Impossible que des enfants montrent quelque chose à d'autres enfants. C'est contre les principes.

*La mère* : Je ne sais pas ce que sont vos principes, mais toujours est-il que les aînés



Enfin sa Grandeur déclarait que l'institution des moniteurs est immorale parce qu'elle *provoque* des partialités de la part de ceux-ci, puis, en général, l'orgueil, l'ambition, la jalousie, la colère, la vengeance. Le reproche était souverainement grave et j'avoue que j'aurais été honteux et inconsolable si j'avais pu le trouver fondé. Mais je le connaissais depuis des années, j'y avais réfléchi mille fois au milieu de mes enfants, m'arrêtant d'abord chez les plus petits et m'élevant ensuite par degrés jusqu'aux grands élèves

montrent et que les cadets apprennent d'eux. C'est un fait. Prenez la peine de voir avant de juger.

*Le chicanneur* : Mais cela fait un vilain bourdonnement dans cette chambre.

*La mère* : Pour moi, je ne m'en aperçois pas, ni mes enfants non plus. Nous faisons tous notre ouvrage sans nous gêner les uns les autres.

*Le chicanneur* : Mais pourtant, le cœur ne peut pas se former dans le bruit.

*La mère* : Je ne sais pas ce que vous voulez dire ici avec votre cœur.

*Le chicanneur* : Ce n'est que dans le silence que Dieu parle au cœur, et que le cœur se replie sur lui-même pour faire de sincères et salutaires réflexions.

*La mère* : Je suis de votre avis pour les réflexions silencieuses ; moi aussi j'en fais quelquefois, mais mes enfants ne sont guère propres à les faire.

*Le chicanneur* : Mais si vous leur mettiez le catéchisme, l'abécédaire, le calcul entre les mains, les forçant à ne lever ni la langue ni les yeux, vous tenant une verge à la main, ils viendraient petit à petit à ces réflexions.

*La mère* : Vous plaisantez, Monsieur.

*Le chicanneur* : Non, je parle sérieusement.

*La mère* : Mais en leur mettant les chiffres, l'abécédaire, le catéchisme en mains, vous voulez qu'ils s'en occupent.

*Le chicanneur* : Oui, sans doute, je le veux.

*La mère* : Mais de grâce, si mes enfants m'obéissent en s'occupant de ces objets, que deviendront ces sérieuses réflexions dont vous parliez tout à l'heure ? Tenez, Monsieur, vous êtes de mauvaise humeur.

*Le chicanneur* : Non, je vous dis franchement ce que je pense.

*La mère* : En ce cas vous ne pensez pas bien. Il y a quelque autre chose qui vous trotte par la tête.

*Le chicanneur* : Mais ne voyez-vous donc pas que vous gâtez le cœur de vos enfants ?

*La mère* : J'en serais au désespoir. Veuillez vous expliquer.

*Le chicanneur* : Adolphe et Augustine doivent nécessairement devenir orgueilleux, puisque vous en faites sottement des instituteurs.

*La mère* : Je vous assure, Monsieur, que lorsque je montre quelque chose à mes enfants, je n'éprouve pas le moindre orgueil, pas la moindre tentation de prendre de la fierté.

*Le chicanneur* : C'est que vous êtes mère et qu'ils ne sont que des enfants.

*La mère* : Mais si le montrer rendait orgueilleux, en montrant, je prendrais aussi de l'orgueil. Je vous ai déjà dit que je n'en avais pas ombre, et je ne saurais pas pourquoi.

*Le chicanneur* : L'enfant qui montre se croit être quelque chose de plus que celui à qui il montre ; voilà la source de l'orgueil.

*La mère* : Entendons-nous, Monsieur. Sans doute, Adolphe et Augustine se croient en savoir plus que leurs cadets ; mais ce n'est pas la leçon qui produit en eux cette croyance ; elle est là auparavant. Elle est en moi, elle est en eux, elle est dans leurs cadets ; elle est partout et la leçon n'y fait rien...

*Le chicanneur* : Mais la leçon nourrit cette croyance et cette croyance dans Adolphe et Augustine est orgueil.

*La mère* : En ce cas, Monsieur, vous avez une singulière idée de l'orgueil. L'orgueil, Monsieur, est le mépris de ses semblables, et je vous assure qu'Adolphe et Augustine ne méprisent pas plus leurs cadets en les instruisant que leur mère ne les méprise lorsqu'elle les instruit elle-même. Les deux aînés sachant quelque chose de plus, désirent apprendre ce plus à leurs cadets afin qu'ils en sachent tout autant. Et c'est ce désir que vous avez appelé orgueil. Plût à Dieu, Monsieur, que nous eussions tous cet orgueil ; la charité de Jésus régnerait parmi nous.

qui étaient dans l'adolescence. Je vis quelquefois des échantillons de ces passions personnelles et haineuses ; mais l'enseignement mutuel ne les avait pas produites, il les avait simplement mises à découvert, et en cela il y a une étonnante différence qu'il ne faudrait pas perdre de vue. Non, entre l'enseignement mutuel et ces vilaines passions il n'y a point de rapport de la cause à l'effet, car, en théorie, l'idée des unes n'est point renfermée dans l'idée de l'autre, et, en pratique, j'ose dire après une expérience longue et vaste que, dans la règle, aucune passion ne se montrait ; leur apparition formait une véritable exception. Toujours j'ai trouvé la masse des moniteurs juste, intègre, sans prétentions, et la masse des élèves sans ambition, sans colère et sans vengeance. La source du mal qui se montre quelquefois est donc ailleurs que dans l'instruction mutuelle. Elle est dans l'éducation domestique et dans la nature même de l'enfant qui, à sa naissance, porte en lui le germe du vice. Nous trouvons tous ces désordres déjà sous le toit paternel et la jeunesse qui n'a jamais paru dans une école du nouveau système n'en est point exempte ; or, sous ce rapport essentiel, l'enseignement mutuel a un avantage immense sur les autres formes d'instruction : c'est de découvrir aux yeux du maître les passions naissantes que les enfants recèlent dans leur sein, de lui montrer cet orgueil, cette ambition, cette partialité et de le mettre à même de les corriger, ce qu'il ne peut pas faire lorsqu'il n'a pas l'occasion de les connaître.

Voilà ce que je pensais et ce que je pense encore sur ce point dans ma solitude. D'ailleurs, je fus bien vivement peiné de voir que l'on eût tenu aucun compte à l'enseignement mutuel de la direction si manifeste et si éminemment chrétienne qu'il donne à l'enfance lorsqu'il lui apprend à mettre de suite et gratuitement au service d'autrui les petits talents et les petits moyens qu'il peut avoir acquis. C'est pourtant là, ce me semble, ce qui doit sauter aux yeux de tout chrétien qui entre dans une école de nouveau système ou qui la saisit simplement par la pensée. J'avais dans mon cœur et j'ai encore un argument invincible pour l'instruction des enfants par les enfants. Il m'est donné par la divine Providence au sein d'une nombreuse famille humaine. Je ne puis donc souscrire à aucun des reproches que faisait sa Grandeur à l'enseignement mutuel comme instruction des enfants par les enfants.

Les autres motifs que je plaçai dans la troisième classe me parurent tout à fait extraordinaires, et pourquoi ? Parce qu'ils ne portaient point sur l'enseignement mutuel même, mais uniquement sur certaines écoles où cette forme était introduite, ou bien sur certains moyens d'instruction qu'on y employait ou qu'on y avait négligés. Encore une fois, l'enseignement mutuel est l'instruction des enfants par les enfants ; il n'est point une doctrine.<sup>1</sup> Comme l'imprimerie, il est propre à propager tout ce

<sup>1</sup> En marge dans le manuscrit.

L'enseignement mutuel étant l'instruction des enfants par les enfants, rien ne pouvait être mis à sa charge que ce qui résultait ou de l'enfant *instruisant* l'enfant ou de

que l'on veut, et si quelque part il emploie des tableaux, une grammaire, des modèles d'écriture qui ne contentent pas, eh bien ! il n'y a qu'à les remplacer par d'autres moyens plus convenables. L'enseignement mutuel s'en chargera tout comme des précédents, car il se prête à tout puisqu'il n'est qu'un simple mode de communication. Cet enseignement n'était pas coupable, non plus, des abus que le prélat a relevés dans sa lettre tels que l'insubordination de certains régents envers MM. les curés, du prix de catéchisme mis régulièrement après tous les autres et des prières cadencées que les enfants faisaient en commun et sans respect. Qu'est-ce que tout cela a de commun avec l'instruction des enfants par les enfants ? Il y avait beaucoup d'écoles à enseignement mutuel où aucun de ces abus n'avait eu lieu comme il a été prouvé plus tard par les procès-verbaux dressés en commun par MM. les curés, les administrations paroissiales et les employés du Gouvernement, les préfets. Ne trouvait-on pas ces mêmes vices et de plus grands encore dans les écoles où l'enseignement mutuel n'était pas établi ?

Quel tableau j'en aurais pu faire sans sortir de l'arrondissement de Fribourg que je connaissais comme membre de la commission du Gouvernement pour les écoles !

Ainsi, après avoir mûrement médité la lettre de mon évêque au Gouvernement, mon opinion sur l'enseignement mutuel resta la même et je passai à d'autres considérations.

## 52. But principal de cette lettre

Je ne ferai point à mon évêque l'injustice de croire qu'en demandant la suppression de l'enseignement mutuel il n'ait pas parlé dans toute la sincérité de son âme. Ses motifs étaient pour lui de vrais motifs et il y croyait. Depuis longtemps on l'obsédait du dehors et du dedans et à force d'instance on avait mis sa conscience timorée dans des peines dont il parle dès l'entrée de sa lettre. Il voulait donc s'en délivrer en écartant le mode nouveau qu'on lui reprochait d'avoir autrefois demandé et qui, dans le langage du jour, le rangeait parmi les *libéraux* et hors de la classe du clergé dominant en France. Aussi le premier motif s'exprime-t-il ainsi : « Les évêques semblent unanimes à repousser cette méthode et le clergé en général s'y oppose partout, autant qu'il est en son pouvoir. » Cependant, les intentions du prélat allaient bien au delà de l'enseignement mutuel, car il s'agissait de révoquer ce qui avait été fait en 1817 et établir un nouveau principe pour la direction des écoles.

---

l'enfant *instruit* par l'enfant. En conséquence, les livres d'instruction, les régents et leur insubordination, les prix, les prières cadencées, devaient être mis dans cette question hors de cours de procès, car il n'y avait rien à faire. Si le catéchisme pouvait être objet principal comme secondaire, c'était le défaut de la répartition du temps, car si l'enseignement mutuel pouvait lui servir pour le peu, il pouvait lui servir pour le plus.

Voici la conclusion de la lettre : « N'écoutez ici que notre sollicitude pastorale, nous nous croyons en devoir de faire la demande que la méthode d'enseignement mutuel cesse ; qu'elle soit remplacée par l'enseignement simultané... ; et que l'Eglise exerce toujours dans nos écoles l'influence principale qui lui appartient dans l'enseignement et que nous réclamons. Il y va de l'intérêt de la religion et des mœurs et par là même de l'intérêt de l'Etat qui trouvera plus de respect et de soumission pour son autorité, en raison directe d'une éducation plus religieuse. »

Cette influence principale dans l'enseignement réclamée en faveur de l'Eglise comme sa propriété fut pour moi un trait de lumière qui m'éclaira bien vivement. Ce que je vis au premier coup d'œil, c'est que le système de l'évêché au sujet des écoles était tout à fait changé. En 1817, le prélat en avait fait un objet mixte dépendant de l'Eglise et de l'Etat et qui devait être réglé d'un commun accord pour éviter tout froissement. Dans ce temps, il ne s'agissait point d'influence principale, ni d'un côté ni d'un autre ; mais d'une influence commune, d'une entente facile à obtenir et à conserver d'après des principes tout simples. On en proposait même les moyens qui se réduisaient à fort peu de chose, mais dont les effets étaient vastes et salutaires. En 1823, c'est tout autre chose. L'Eglise doit avoir désormais l'influence principale et l'Etat, par conséquent, doit se contenter d'une influence subalterne. Quelle est l'une et quelle est l'autre ? On ne le dit pas ; mais cela s'entend, car l'accessoire suit le principal. Le principe de supériorité posé, je compris le blâme attaché dans la lettre à toutes les mesures prises par le Conseil d'éducation depuis qu'il s'était mis en activité. Ces mesures plus ou moins blâmées sont les grands tableaux allemands, la grammaire des campagnes, les modèles d'écriture, les ordres donnés pour l'introduction de l'enseignement mutuel et enfin l'Ecole normale d'octobre 1822<sup>1</sup>. Quant aux modèles d'écriture lithographiés, on a cherché à y mettre de bonnes maximes. On ne pouvait pas s'y étendre, puisqu'ils ne renferment qu'une ligne et l'on ne s'attendait pas que l'on exigerait d'eux une profession de foi catholique. D'ailleurs, les mesures du Conseil d'éducation pour introduire l'enseignement mutuel n'ont sûrement pas été bien pressantes malgré le règlement. Je sais que dans l'arrondissement de Fribourg, comprenant le tiers du canton, la Commission a laissé agir la conviction sans la forcer en rien, et qu'elle a usé de tous les ménagements possible. Quoi qu'il en soit de ces détails, je vis avec douleur par la lettre de mon évêque que l'œuvre de paix à laquelle je tenais tant venait d'être

---

<sup>1</sup> Le P. Girard a dû en parler dans la partie IV de ses *Souvenirs*.

détruite. Le principe de l'entente et du concours offert par l'Eglise et accepté par le gouvernement pouvait passer des écoles à tout autre objet. Il était fécond en conséquences édifiantes et utiles pour toute espèce d'objets où l'Eglise et l'Etat ne viennent que trop souvent se heurter. Maintenant je vis toutes mes espérances déçues. Le principe était repris par le premier pasteur du diocèse et j'en conclus que les écoles seraient en souffrance ainsi que tout ce qui, pour être bien fait, demande l'accord de l'Eglise et de l'Etat.

C'était, à mes yeux, un bien grand malheur pour ma patrie fribourgeoise. Je l'en plains.

Puis, remontant aux causes qui pouvaient m'être connues, je trouvai que le Conseil d'éducation avait trop négligé de s'entendre avec le prélat depuis les belles ouvertures qu'il avait faites en juin 1817. C'était une occasion comme il s'en présente peu et il fallait en profiter. S'il y avait quelques discrédances dans les idées, elles étaient légères, assurément, et il était aisé de les concilier. Qu'arriva-t-il ? Le règlement des écoles rurales fut publié. C'était celui de l'évêché, avec quelques omissions ou changements ; mais l'évêché n'en fut point prévenu, et par là le principe de l'entente et du concours ne fut pas respecté. Moi aussi j'ai commis deux fautes à cet égard et j'en ai tout plein de regret. Deux fois, par complaisance et par zèle pour l'éducation du peuple, je me suis laissé placer entre l'évêché et le Conseil d'éducation : la première fois pour les tableaux des écoles allemandes et la seconde fois pour la *grammaire des campagnes*. Je devins un personnage intermédiaire en ma qualité de membre de la commission des écoles, et je devais laisser agir directement le Conseil d'éducation. Je n'en prévoyais point les conséquences ; mais, à la lecture de la lettre du 25 février 1823, je les compris. Hélas ! la diplomatie n'a jamais été mon fait ; je croyais que le prêtre n'en avait pas besoin. Je fus la victime de ma bonne volonté. Il n'est jamais bon de se trouver entre deux puissances belligérantes.

### 53. Ma résolution

Après ces réflexions générales, je tournai mes pensées sur la position de ma chère école et sur ce que j'avais à faire pour la sauver. Je la vis confondue avec les moindres institutions de nos campagnes, couverte du même opprobre et condamnée au nom de la religion et des mœurs.

« Comment, me dis-je, ton école, dont tous les moyens d'instruction sont calculés sur la piété et les mœurs, ton école où le catéchisme du diocèse est comme le point central où tout vient se rapporter, ton école qui donne les premiers prix aux vertus de l'enfance et fait dépendre les autres de l'instruction religieuse, ce qui n'a jamais été fait nulle part, cette école est flétrie par le chef du diocèse comme n'étant pas bien chrétienne et

pas bien catholique, et elle est flétrie devant le gouvernement, le public et la postérité. » Je ne puis dire combien ces réflexions furent douloureuses pour moi et à quel point je sentis toute l'injustice que l'on nous faisait.

Venant ensuite au parti que j'avais à prendre dans la circonstance, je décidai deux choses : d'abord que je me retirerais dès que l'école aurait fait ses Pâques et ensuite qu'avant ma retraite je prendrais des mesures pour sauver l'honneur de l'institut. Il en coûtait beaucoup à mon cœur de quitter mes chers enfants qui me payaient d'un si tendre retour. Il m'était aussi bien pénible d'abandonner une tâche que je regardais comme celle de ma vie et à laquelle j'avais consacré dix-huit ans. Cependant j'en voyais la nécessité et il fallait m'y résoudre. D'abord, il était évident que l'évêque ne retirerait point la demande qu'il avait faite pour la suppression de l'enseignement mutuel, et que tout en la soumettant aux lumières, aux réflexions, à la décision du gouvernement, il était sûr à l'avenir de la grande majorité des suffrages. Tout me le disait. Il fallait donc me décider à détruire ce que j'avais fait avec tant de travail ; or, tout amour-propre mis à part, on n'aime pas à démolir son propre ouvrage, surtout quand on le croit bon et que l'on est convaincu qu'en le changeant on fera moins bien que du passé. Au reste, quelle forme adopter ? *L'enseignement simultané*, disait la lettre, *généralement connu et consacré par l'expérience, pratiqué jadis avec succès dans plusieurs endroits de ces contrées*. C'était là mon ancienne forme que j'avais eue jusqu'en 1816, et qui, avec le nombre d'enfants que j'avais, faisait ma désolation parce que, avec beaucoup de peines, je ne pouvais pas assez instruire la jeunesse de la ville selon ses besoins, qui m'étaient bien connus et que je sentais vivement <sup>1</sup>.

D'un autre côté, sa Grandeur réprouvait dans sa lettre ce qui, pour moi, était du plus grand intérêt sous tous les rapports ; je veux dire les exercices étendus et multipliés de langue maternelle, mère de toute culture, en religion, en morale comme partout ailleurs. Il y avait donc discordance non seulement sur la forme, mais encore sur les principes de l'instruction. Ici je ne pouvais pas composer parce que les honnêtes gens ne composent pas avec leur conscience. Je pouvais me retirer, et c'est ce que je voulais faire. Que si j'avais pu composer, pouvais-je espérer quelque paix pour moi, pour mon école, pour les autorités locales ? Non ! et j'étais étonné que la lutte ayant commencé en 1818, j'eusse pu tenir en place jusqu'en 1823. J'en avais déjà eu l'idée en 1818, lorsque je vis mon école en proie à la calomnie, accusée de révolution, de philosophie, de protestantisme. J'en écrivis au Conseil municipal et en finissant mon mémoire je lui dis : « Serait-ce peut-être le moment où, pour la paix et l'intacte conservation de mon école chérie, je dois penser à remettre sa direction en d'autres mains ? S'il en est ainsi, Messieurs, n'hésitez point à me dégager de ma promesse ; que l'honneur de l'innocence outragée ne vous arrête

<sup>1</sup> Ce qu'on oublie, c'est à la fois le grand nombre d'enfants et le nombre insuffisant de maîtres, qui portèrent Girard à introduire l'enseignement mutuel.

point. Cet honneur est sauvé même chez l'ennemi ; il hait, il ne méprise pas. Ne craignez pas non plus de paraître ingrats en refusant des services qui vous furent offerts. Je ne vois que les enfants ; ce n'est pas moi-même que je cherche et je puis leur sacrifier la plus douce satisfaction, celle de vieillir auprès d'eux. »

Dans ce temps, les attaques circulaient sourdement, mais quelle différence en 1823 après cette lettre du premier Pasteur au Gouvernement ! Il avait l'air de s'être mis à la tête de nos adversaires, et comment n'en triomphèrent-ils pas ? Je n'avais sans doute pas le droit d'être introduit dans les conseils de sa Grandeur quoique, d'après les antécédents, son silence envers moi dans ce moment si critique me parut étrange et surprenant. Mais que dis-je silence ? Le préfet avait parlé assez clair dans sa lettre, en enveloppant mon école dans la condamnation générale. Il n'avait pas non plus ménagé ma personne. Tout le monde savait que j'étais l'auteur de la *grammaire des campagnes* qui porte mon nom ; et la censure qu'il en fit dans cette lettre d'accusation attaquait en même temps et l'instituteur et le prêtre catholique de la manière la plus frappante. Voici ce qui est dit au N<sup>o</sup> 4 : « En suivant cette méthode, on consacre beaucoup trop de temps à l'étude grammaticale, au grand détriment de l'instruction, dans le catéchisme, qui de principal devient secondaire, étude d'ailleurs qui, portée au point qu'on a en vue est au-dessus de la capacité et inutile aux besoins du grand nombre, surtout à la campagne et pour le sexe. » Au N<sup>o</sup> 9 se trouvaient ces paroles sur cette grammaire : « On semble avoir pris à tâche dans ces exemples très multipliés de s'en tenir à des maximes de morale isolées des dogmes catholiques, sur lesquels on garde partout un silence choquant, à des maximes par conséquent destituées de leur fondement, dépourvues de leur sanction. » Condamné de la sorte par mon chef et signalé publiquement, comment aurais-je pu rester en place ? J'avais assez de pudeur pour ne pas vouloir m'y tenir contre le gré de mon évêque, assez de sens pour prévoir les tracasseries que j'aurais à essuyer, assez d'amour pour mon école pour me sacrifier à sa paix, assez de reconnaissance pour ne pas attirer au conseil municipal de nouveaux désagréments, enfin assez de patriotisme pour m'immoler à la tranquillité publique. Ma retraite fut donc irrévocablement arrêtée.

Mon cœur saignait, je dois le dire, parce qu'on lui arrachait ses enfants, et que cela est bien douloureux ; mais mon esprit était calme et résigné. Tous les jours je voyais ma tendre mère sur le point d'être rappelée par le Père d'En-Haut, après avoir rempli pendant 81 ans<sup>1</sup> sa tâche au milieu d'une nombreuse famille : elle était calme. Auprès d'elle, je m'habituai aux séparations. Je me regardais comme un factionnaire qu'on vient relever. La Providence m'avait mis longuement dans un poste pénible, dangereux même et je me disais : la Providence vient te relever.

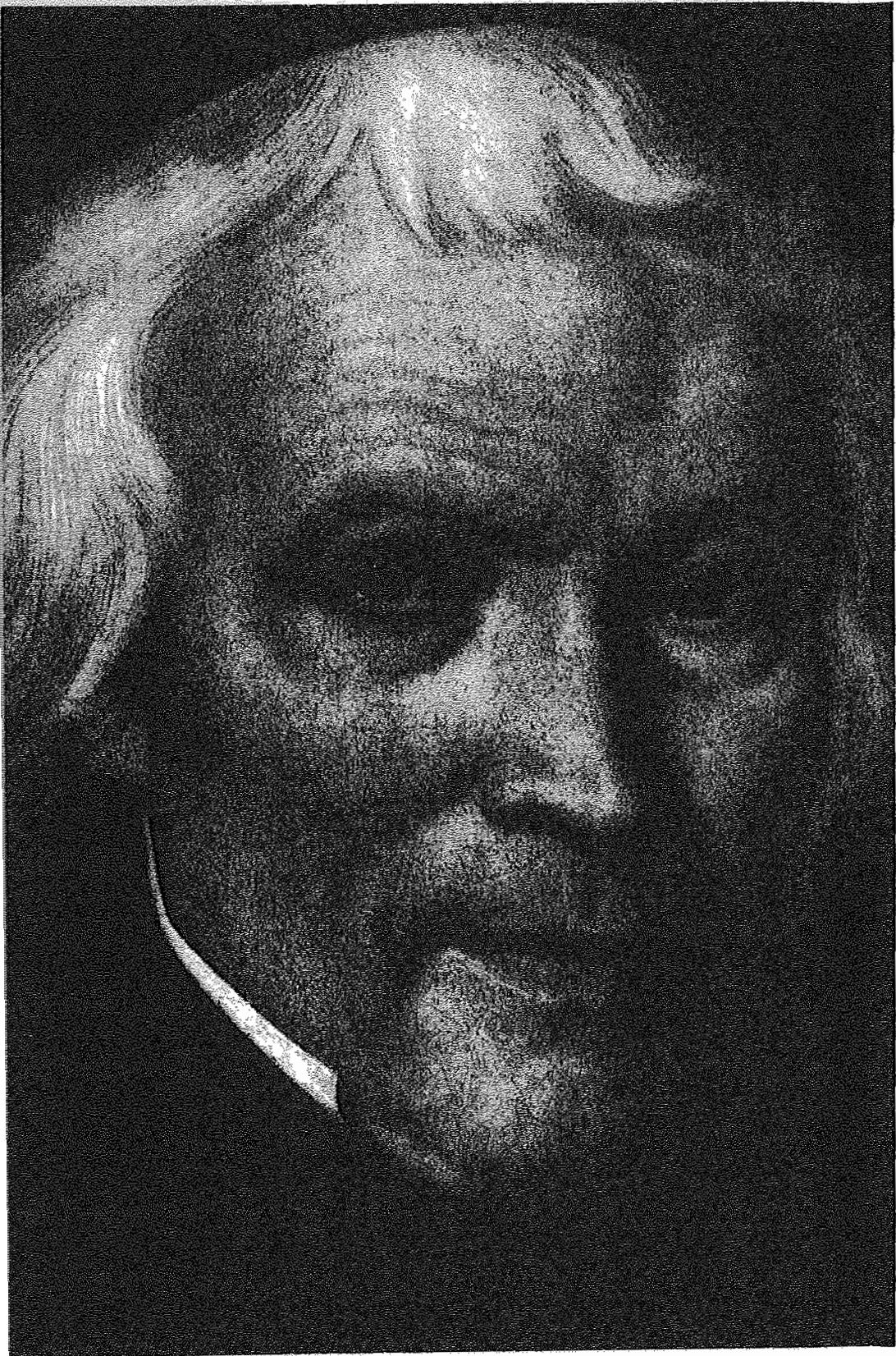
<sup>1</sup> Le ms. porte 81. Mais M<sup>me</sup> Girard s'était mariée en 1758.

## 54. Verbal dressé à l'école

Avant de me retirer, j'avais un devoir sacré à remplir, c'était de mettre en sûreté l'honneur de l'école dont la religion était attaquée. Cet honneur n'était pas mien et je ne pouvais pas en disposer. Il appartenait à mes cinq collaborateurs comme à moi ; il appartenait à la communauté dont je tenais la place ; il appartenait à la Chambre des écoles qui avait l'inspection ; il appartenait au Conseil municipal à qui elle était remise par la loi ; il appartenait à la Commission d'arrondissement pour les écoles et au Conseil d'éducation qui avait la haute surveillance au nom du gouvernement ; il appartenait enfin aux pères et mères de trois cents élèves, pères et mères qui avaient confiance en l'école de leurs enfants et qui n'entendaient pas qu'on la laissât couvrir d'opprobre. Il ne s'agissait donc pas de l'honneur d'un seul homme, quoique cet homme en valait un autre, mais de l'honneur d'une masse respectable, j'oserai dire, de ma ville natale. J'avais encore des intérêts plus vastes à défendre. D'abord ceux de la vérité et de la justice qui doivent aller avant tout, et que tout homme doit respecter parce que tout repose sur elles : dignité, ordre, sûreté et paix de la terre. Au surplus, l'honneur de l'éducation me tenait vivement à cœur et je ne pouvais pas le trahir dans la circonstance. Depuis 1816, l'école que je dirigeais avait acquis de la réputation même à l'étranger. Elle avait fourni quelques bonnes idées, quelques modèles à suivre. Elle avait plus ou moins excité ou nourri le zèle pour l'éducation de la jeunesse. Dès lors, sa honte devenait funeste à l'éducation même : parce que ses ennemis n'auraient pas manqué de dire : « Voilà donc cet art auguste de l'éducation, voilà ces écoles que l'on nous vante tant de nos jours : elles minent la piété et les mœurs ; elles sapent le trône et l'autel. »

Pressé par ces graves motifs, je résolus à mes périls et risques de faire constater légalement et au plus tôt les moyens que l'on employait à l'école en faveur de l'enseignement religieux. A peine ma résolution fut-elle prise que j'eus connaissance des ordres donnés par le Conseil d'Etat au Conseil d'éducation en date du 5 mars 1823. Il portait en substance que vu les plaintes de sa Grandeur contre l'enseignement mutuel, le Conseil d'éducation devait examiner mûrement cette affaire si grave et faire un rapport circonstancié pour le 15 avril suivant, qu'à cet effet il devait prendre des informations sur les résultats de cette méthode tant chez MM. les préfets que chez d'autres personnes à même de fournir des renseignements et des idées à ce sujet.

En conséquence de ces ordres supérieurs, le Conseil d'éducation allait ordonner une visite extraordinaire de toutes les écoles où l'enseignement mutuel se pratiquait. Elles devaient aussi avoir lieu dans les écoles de Fribourg ; mais les formes usitées en pareil cas me menaient trop loin. Je voulais que mon école fût pour ainsi dire prise sur le fait et que la malveillance ne pût pas dire que j'eusse fait des changements pour la faire



paraître plus religieuse qu'elle n'était. Je prévins donc les autorités supérieures de ce que j'allais faire et le 12 mars j'adressai la demande suivante au Conseil municipal comme autorité immédiate.<sup>1</sup> La vérification demandée eut donc lieu le 13 mars après midi dans la grande salle de l'école. J'avais rassemblé de chacune des quatre classes une vingtaine d'élèves, évitant la multitude pour éviter le bruit et faire le moins de sensation possible. Mes collaborateurs étaient là et chacun d'eux avait apporté les ordres du jour de sa classe avec les livres de lecture et les divers manuscrits dont ils faisaient usage dans l'instruction. Arrivèrent ensuite les autorités, savoir : M. le préfet de Fribourg avec la Commission d'arrondissement pour les écoles, puis M. le syndic avec le Conseil municipal et la Chambre des écoles de la ville où se trouvait aussi d'office M. le curé de Fribourg dont j'étais le vicaire, en ma qualité de catéchiste et de pasteur immédiat des enfants. Dans les tribunes de la salle il y avait beaucoup de monde, même de la haute volée, mais je n'avais prié personne. L'école était toujours ouverte à tout le monde parce qu'elle n'avait point de secret ; je ne m'avisai pas de la fermer pour ce jour.

Le secrétaire de ville, notaire, juré, avait son bureau entre les autorités et les élèves pour dresser le verbal de la vérification et contresigner les ordres du jour ainsi que les manuscrits servant à l'instruction.

Prenant la parole, je répétais aux autorités le sujet de ma demande ; j'eus soin de dire qu'il ne s'agissait nullement de juger de la doctrine de l'école ni du savoir des enfants en fait de religion, mais uniquement de constater par un acte légal les moyens qu'employait l'école pour l'instruction religieuse. La vérification commença par la première classe et s'éleva par degrés jusqu'à la quatrième ; les élèves de chacune, pour rendre compte des leçons qu'ils reçoivent chaque jour, pour en reconnaître l'ordre affiché dans leur classe. Ils indiquèrent aussi leurs livres de lecture, les cahiers de grammaire, d'explication du catéchisme, de compositions et autres. Tout fut ainsi vérifié, signé et porté au verbal. J'invitai aussi les enfants à rendre compte des catéchismes que je leur faisais, des instructions données pour l'admission aux sacrements ainsi que de leur fréquentation dans le cours de l'année. Ici je présentai à M. le curé le registre nominatif que je tenais à ce sujet.

Cette vérification détaillée justifiait pleinement l'école et personne ne pouvait s'y méprendre. Les mesures étaient avérées et il ne manquait plus que de vérifier également leur résultat. La remarque m'en fut faite par un membre du Conseil municipal. Je répondis que j'étais prêt à soumettre l'école à cette épreuve, mais qu'elle était de toute autre nature et que, pour le moment, j'avais cru devoir me borner à la simple vérification des moyens. Les moyens, ajoutai-je, indiquent suffisamment les résultats quand on connaît l'ouverture d'esprit qu'apporte la jeunesse fribourgeoise

<sup>1</sup> La demande en question n'est pas reproduite dans le ms.

à son école et la diligence qu'elle met à la fréquenter. Ainsi se termina cette longue séance qui me fut bien pénible, parce que j'avais le cœur malade.

Ce qui venait de se passer était tout à fait simple et dans l'ordre. Le gouvernement ordonna cette même mesure et d'autres encore dans toutes les écoles où se trouvait l'enseignement mutuel. Le gouvernement eut raison et moi j'eus tort. J'étais, au dire de certaines gens, un révolutionnaire et un schismatique qui élevait autel contre autel.

Blessés du reproche d'irrégion, mes élèves me pressèrent de leur faire subir un examen pour montrer l'instruction religieuse qu'ils avaient reçue de moi. Des parents de toutes les classes vinrent me solliciter d'accéder à la demande de leurs enfants qui était aussi la leur. J'en parlai donc à M. le curé qui ne s'y refusa pas. Mais je vis qu'il était peiné, et me mettant à sa place, je sentis l'embarras de sa position. Elle devenait fautive comme était la mienne. De l'autre côté, il y avait de l'inquiétude dans le public. M. le préfet eut la bonté d'en avertir le solitaire et je résolus de sacrifier au repos public l'empressement de mes élèves et de leurs parents. Je puis dire aussi que j'avais la plus grande répugnance de paraître en désaccord avec mon évêque. Il n'est pas rare dans la vie que tout innocemment on arrive dans des situations où les devoirs se heurtent et où il faut sacrifier l'un ou l'autre. Ce qui me consolait, c'est que je ne m'étais pas placé moi-même dans une pareille circonstance. On m'y avait jeté bien malgré moi.

N.-B. — Au reste, les détracteurs auraient dû penser que, dans sa lettre, mon évêque avait lui-même remis à l'autorité civile le soin de juger la question de l'enseignement mutuel, après avoir vérifié les motifs de sa demande. C'est sur ce ton qu'est écrit le commencement de la lettre et à la conclusion on y trouvait cette phrase : « Nous vous prions de méditer ce précis que nous vous mettons sous les yeux et de faire vous-mêmes d'ultérieures réflexions sur cet objet bien digne de votre attention. » Dès lors, en m'adressant à l'autorité compétente, j'étais devant le tribunal où mon évêque m'avait assigné, si j'avais quelque chose à répondre.

## **55. Catéchisme du 23 mars. Dimanche des Rameaux**

Il y avait neuf jours que je n'avais plus vu mon école, retenu en chambre et dans mon lit par la douleur. A peine pus-je être transporté en chaise à porteurs auprès du lit de ma bonne mère que la famille croyait mourante. En la voyant, je laissai échapper cette parole : « Je perdrai tout à la fois ma mère et mes enfants ! » Heureusement que la malade ne l'entendit pas.

De mon lit, j'avais appris que mes élèves étaient irrités de l'affront qu'on leur avait fait ainsi qu'à leurs maîtres. Je les fis prier de se taire et d'attendre en patience comme moi ce qui arriverait. Le 23 mars, je pus faire dans la grande salle de l'école le dernier catéchisme avant les fêtes de Pâques. Quelle fut ma surprise lorsque, de la porte du bâtiment, je vis que le vestibule était rempli de grandes personnes ! Dans la salle et sur

les tribunes c'était même affluence. Je ne savais qu'en penser. J'appelle l'un des instituteurs pour m'informer auprès de lui et il me dit qu'on avait débité dans la ville qu'en ce moment j'allais faire mes adieux à mes chers enfants.

Le public sentait donc comme moi, il devinait ma pensée mais il se trompait sur la manière dont je voulais m'y prendre. L'heure sonnait, j'entonnai comme à l'ordinaire l'hymne *Venez, esprit de vérité*, etc. et les enfants suivirent en mariant leurs voix avec harmonie et douceur. Jamais ce chant ne m'avait autant touché, mais aussi je ne m'étais trouvé dans une pareille circonstance. L'hymne étant achevée, je fis le catéchisme. J'avais la messe à expliquer pour terminer l'instruction sur la communion. Les réponses de mes enfants, où, selon mon usage, je fis même intervenir les petits pour ce qui pouvait être à leur portée, ces réponses, dis-je, me donnèrent tout le contentement possible. C'était un baume pour le cœur paternel qui souffrait.

Après le catéchisme, nous chantâmes une hymne d'actions de grâces. Je priais avec distraction, car mes yeux voyageaient sur mes enfants, et le maître les saluait tous pour la dernière fois, mais, après le chant, je fis signe aux instituteurs et aux élèves de rester en place et je repris la parole. Voici en substance ce que je dis : « Comme j'étais malade, mes chers enfants, j'ai appris que vous étiez inquiets sur votre école et sur moi. Vos discours m'ont fait de la peine. On vous l'a dit. Vous êtes trop jeunes pour parler de ces choses que vous ne comprenez pas. Laissez faire vos Supérieurs et le bon Dieu. Ils prendront soin de vous comme par le passé. Occupez-vous de vos devoirs, de vos études et de vos jeux : voilà ce qui convient à votre âge. Voici ce que feront tous ceux qui m'aiment. Ils se tairont sur cette affaire d'école dont on parle tant et ils prieront les autres de n'en rien dire. » Là-dessus, je me levai, les enfants défilèrent et le public les suivit.

C'est ainsi que je fis mes adieux à ma chère et nombreuse famille, car je ne comptais plus de la revoir assemblée dans ce lieu et de lui adresser la parole.

## **56. Scandale nocturne et commission nommée de la part de Monseigneur l'Evêque. Continuation de mes fonctions**

La même nuit de ce catéchisme, il y eut dans notre ville une scène bien scandaleuse. Quelques personnes prises de vin et irritées de ce qui se passait, allèrent insulter l'évêque, l'avoyer en charge et les révérends Pères Jésuites au Collège. Mon nom fut prononcé dans cette déplorable orgie, qui me remplit de tristesse lorsque je l'appris le lendemain.

L'indécence d'une semblable conduite mise à part, j'étais honteux que mon nom se fût trouvé sur de semblables lèvres et que l'on en eût abusé pour insulter ce que je respectais et pour troubler encore le repos

public. C'était d'ailleurs souiller une belle cause. C'était, aux yeux de plusieurs personnes, lui donner des torts qu'elle n'avait pas. C'était encore exciter les passions et déjà elles ne s'étaient que trop déchaînées.

Le Supérieur majeur de mon Ordre se trouvait en ce moment à Fribourg. Il alla au nom de la communauté et au mien témoigner à l'évêque la peine que nous avait causée le scandale de la nuit et le mépris de sa personne. J'avais cru devoir rester dans l'éloignement où l'on m'avait mis, et d'ailleurs la solitude du cloître et le lit de douleur où était ma tendre mère étaient les seules places qui convenaient à mon étrange position tout comme aux besoins de mon cœur.

Sa Grandeur parut sensible à notre attention et elle donna au Supérieur une commission pour moi. C'était de me remercier du *beau* catéchisme que je venais de faire la veille, jusqu'à ce qu'Elle le fit par elle-même, puis de me solliciter en son nom de ne point quitter la direction de mon école. Le Père Provincial avait déclaré la résolution que j'avais prise. Ces paroles de paix de la part de mon évêque semblaient m'annoncer un retour de confiance et me présager non pas une autre opinion sur l'enseignement mutuel qu'un certain parti avait mis en défaveur, mais pourtant une réparation d'honneur. Elle était due à l'école de Fribourg et à d'autres encore dans le canton. Elle était facile à donner puisqu'il ne s'agissait que de faire une exception auprès du gouvernement en rendant justice à l'esprit religieux qui se trouvait dans ces écoles à côté de l'enseignement mutuel.

Avec cette espérance qu'appuyait au fond de mon cœur l'indélébile amour de mes enfants, je crus devoir temporiser. J'avais encore un autre motif. C'était cette inquiétude du public fribourgeois qui, peut-être, avait fait impression sur l'esprit du prélat et que je croyais, jusqu'à nouvel ordre, devoir calmer par ma persévérance. J'achevai donc les Pâques comme à l'ordinaire, et, après les fêtes<sup>1</sup>, je repris mes fonctions à l'école, mais je n'assistais plus à la Commission d'arrondissement. J'avais remis ma démission entre les mains de M. le préfet, parce qu'en cela je n'avais point de ménagements à garder. Ma retraite était sans conséquence pour le public qui ignorait peut-être les fonctions que j'avais remplies.

## **57. Ma lettre au Conseil municipal. Réponse et adresse des pères de famille**

Le verbal dressé à l'école le 13 mars était depuis 36 jours entre les mains du Conseil municipal. Les manuscrits servant à l'instruction des enfants ainsi que les ordres du jour pour chaque classe étaient légalement reconnus et munis de la signature du secrétaire de ville.

Dès lors, *les faits* étaient constatés, et, par là, la base sur laquelle devait reposer la justification de l'école était solidement assise. J'avais

---

<sup>1</sup> Les vacances.

encore d'autres documents qui étaient devenus publics par l'impression. C'étaient les catalogues de l'école, dressés pour la distribution des prix depuis 1805 en 1822 ; puis les paroles chantées par les enfants dans cette cérémonie et à leurs leçons ; enfin, cinq discours prononcés par le préfet en face des magistrats et du public de notre ville. Toutes ces pièces étant recueillies, il s'agissait de les faire parler et d'en présenter le résultat, car c'est dans cette intention toute naturelle que j'avais demandé le verbal. La circonstance exigeait l'apologie de l'école et elle devait aller avec les pièces à l'appui devant le gouvernement qui était nanti de la cause et qui devait prononcer à la demande même de l'évêque.

Je commençai donc à écrire un nouveau mémoire sur l'enseignement religieux de l'école en me rapportant à celui de l'année 1818. J'y prouvai à l'évidence par l'ensemble de tous les documents que l'école était éminemment chrétienne et catholique et qu'à cet égard elle pouvait se mesurer avec toutes les institutions de la jeunesse sans craindre la comparaison. Ce n'est qu'en passant que j'y touchai l'enseignement mutuel. Malgré mon intime conviction, je ne voulais pas du tout prendre en cette partie le contrepied de mon évêque ; mais je fus obligé de dire ce qui résultait évidemment de l'ensemble des faits, savoir que loin d'empêcher le développement religieux de l'école, ce même mode d'instruction avait facilité chez nous le perfectionnement de l'instruction religieuse. D'ailleurs, les pères et mères le savaient, et le public en était témoin ainsi que les autorités qui d'office avaient à surveiller l'école. Je parlai aussi de cette *grammaire des campagnes* si maltraitée dans la lettre de sa Grandeur. Il le fallait bien, puisqu'on s'en servait en seconde classe et qu'elle était au verbal où elle devait être. Je ne voulais point de réticence, point d'imposture ; je voulais la vérité et le grand jour ; car je ne les craignais pas, je ne craignais que le mensonge qui avait travaillé dans les ténèbres et mis dans les peines la conscience de mon chef. Je dis même quelque chose pour la défense de cette malheureuse grammaire, non pas pour vouloir la conserver dans les écoles du canton, ce qui, désormais, ne me regardait plus, mais pour repousser un odieux reproche qui suspectait même les intentions de l'auteur.

Tandis que j'écrivais ce mémoire, à tout événement, les jours et les semaines s'écoulaient. Point de nouvelles de l'évêché ! Point de suite à cette commission que l'on m'avait faite de sa part ! Point d'exception faite auprès du gouvernement en faveur des écoles qui étaient en droit de se plaindre ! Silence absolu ! D'un autre côté, la calomnie ne gardait plus de ménagement ; elle s'était répandue dans les campagnes et de là on venait demander sérieusement en ville quand on me brûlerait, sans doute comme un impie. Moi-même, je voyais les campagnards et les campagnardes m'environner de leur étonnement à l'autel où je célébrais les saints Mystères. D'autres fois, je les entendais exprimer leur surprise autour du tribunal de la Pénitence où j'étais assis. C'est le P. Girard, se disaient-ils,

et comment se fait-il qu'il soit là ? Je fus même obligé de démentir dans notre *Feuille d'avis* deux faussetés sur mon compte qu'on se plaisait à divulguer dans le canton. On disait que l'évêque m'avait depuis longtemps *défendu* l'enseignement mutuel et qu'appelé plusieurs fois chez lui, j'avais refusé de me rendre à ses ordres. C'était protester contre le schisme qu'on aimait à me reprocher et, en même temps, publier ma subordination au chef du diocèse. La malveillance a pourtant donné à cette démarche une interprétation tout opposée. Mais la malveillance dit-elle jamais la vérité ? Elle est née du père du mensonge. J'arrivai ainsi jusqu'au 19 avril. Les pièces à envoyer au Conseil éducatif devaient être remises. Le temps pressait et j'envoyai enfin mon mémoire au Conseil municipal comme le complément nécessaire du verbal qui avait été dressé le 13 mars et qui était attendu.

Le Conseil toujours unanime dans ses résolutions pour l'école qu'il m'avait confiée, livra mon mémoire à l'impression sans me consulter. Il était devenu son bien et celui de la cité dont il soignait les intérêts. Je trouvais que cette publication était dans la justice puisque l'accusation était devenue publique et qu'elle était si grave et qu'elle portait sur tant de personnes. A mon mémoire, le Conseil municipal ajouta la réponse qu'il me fit et l'adresse des pères et mères de famille qu'il avait reçue dans l'intervalle. On m'a dit que les signatures se comptaient par centaines ; je ne les ai pas vues. Pour moi, dès ce moment je me condamnai au silence, attendant l'heure convenable de ma retraite. Je l'avais fixée au jour où le gouvernement sanctionnerait la demande de l'évêché, le blâme qui pesait sur ma pauvre école et la destruction de mon ouvrage.

## **58. Brochure imprimée à Genève**

Dans ces entrefaites parut une brochure venant de Genève, sous le titre :

*Mémoires de Monseigneur l'Evêque de Lausanne et de Genève, adressés au Conseil d'Etat de la ville et république de Fribourg, en 1817 et 1823, avec quelques observations.*

Cette brochure mettait en opposition les pensées et les désirs que Monseigneur avait manifestés à ces deux époques différentes. Elle prenait la défense de l'enseignement mutuel, se référant quelquefois à mon école.

Je comprends qu'il dût être fort désagréable pour le Révérendissime Evêque de voir son mémoire de 1817 entre les mains du public, d'abord parce que ce public voyait que l'Evêque même avait demandé l'Instruction mutuelle, ensuite parce que les motifs y étaient développés d'une manière aussi simple que sensible et convaincante. Les motifs étaient pris dans la chose même et non pas dans des accessoires et des autorités qui n'en étaient pour chacun.

Je fus sensé être l'auteur<sup>1</sup> de ce contraste malin. Je ne l'étais pas, et il était facile de s'en convaincre. Chacun a sa manière d'écrire et assurément que celle de la brochure n'était pas la mienne. Pour s'en persuader, il n'y avait qu'à comparer les observations avec les mémoires de 1817 que Monseigneur a déclaré être sortis de ma plume et que je ne refuse point de reconnaître pour miens tant pour le fond que pour le style. Les observations (non que je veuille les approuver en entier) étaient d'une logique tranchante, élaguant tous ces reproches qui étaient étrangers à la méthode condamnée.

D'ailleurs, j'étais à portée de connaître parfaitement le sens de la lettre ou du mémoire de Sa Grandeur en 1823. L'auteur des observations ne le pouvait pas parce qu'il n'était pas moi. Aussi ses observations tombent-elles souvent à faux. J'en donnerai quelques exemples.

Page 18. Il parle des tableaux allemands comme quelqu'un qui ne sait pas de quels tableaux il s'agit, bien loin de les avoir lus et présentés à l'approbation du Chef du diocèse, comme je l'avais fait dans le temps.

Page 29. L'auteur se méprend sur les *prières cadencées* dont parle la lettre. Il croit qu'il s'agit des chants en usage dans l'école de Fribourg, tandis que Sa Grandeur vise à de simples prières, mais coupées par des pauses pour obtenir quelque ensemble d'une multitude d'enfants, tout comme on le fait dans les chœurs de chanoines ou de religieux où l'on psalmodie.

Pages 36-37. L'auteur qui avait vu à l'école de Fribourg le recueil des paroles de Jésus-Christ croit que Monseigneur blâme cette collection lorsqu'il dit : « On semble avoir pris à tâche dans ces exemples très multipliés de s'en tenir à des maximes de morale, isolées des dogmes catholiques, sur lesquels on garde partout un silence choquant... » Le prélat avait toujours la *grammaire des campagnes* sous les yeux et il répétait ici ce qu'il m'en avait marqué dans une lettre.

L'auteur des observations, qui autrefois avait vu l'école de Fribourg, construit (page 39) ses bancs comme ils étaient en d'autres pays et non pas comme je les avais fait construire. Ailleurs (page 44), il trouve encore 27 classes à mon école et on peut voir par les derniers catalogues qu'il n'en existait plus autant. En général, il se trouve dans ces observations un ton léger et plaisant (par exemple aux pages ) qui, assurément, ne pouvait pas convenir à un fils qui avait sa mère au lit de mort, à un père auquel on arrachait sa chère famille et à un vieil instituteur et ancien<sup>2</sup> prêtre que l'on accusait publiquement d'ineptie et de mépris pour la religion de ses pères. Quelle ressemblance y a-t-il, au reste, entre ces observations et mon mémoire au Conseil municipal ? C'est dans ce dernier

<sup>1</sup> L'auteur de la publication n'était autre que François Naville, un admirateur et ami de Girard. Le résultat de cette intervention fut diamétralement opposé à celui qu'il escomptait.

<sup>2</sup> Ancien a ici le sens d'âgé.

écrit que l'on peut voir quelles étaient les graves et tristes pensées qui m'occupaient dans la circonstance. Le désir dominant de mon cœur était que l'école fût lavée avant mon départ du reproche d'irrégion. Or y a-t-il ombre de ce vœu dans la brochure et des moyens de défense que j'avais entre les mains ? C'était absolument manquer de tact que de m'attribuer ces observations. Mais les passions étaient en mouvement. Elles voient ce qui n'est pas et elles ne voient pas ce qui est.

## 59. Seconde lettre de Sa Grandeur au Gouvernement

Le 26 mai, Monseigneur l'Evêque écrivit une seconde fois au gouvernement. Sa lettre était une réponse aux observations <sup>1</sup> imprimées à Genève.

<sup>1</sup> *En marge dans le manuscrit.*

La lettre commençait par témoigner de la surprise sur l'orage des passions qui avait éclaté. Sans doute, de vilaines passions s'étaient déchaînées ; mais qui leur avait donné le signal, qui leur avait donné matière, qui avait donné de justes sujets de mécontentement aux autorités, aux instituteurs, aux parents ? N'est-ce pas cette première lettre que tout le monde avait entre les mains pour la commenter bien en mal. Elle avait un air calme cette lettre, mais elle n'en était pas moins l'écho des passions qui avaient étourdi les oreilles d'un pasteur paisible et doux de caractère. Le gros du public se croyait entendre l'organe d'un parti et il y avait de quoi s'y méprendre. Des écoles qui, sans doute, n'étaient pas parfaites, mais qui pourtant faisaient servir l'enseignement mutuel au profit de l'instruction religieuse, étaient évidemment maltraitées. L'innocence intéresse et elle doit intéresser. D'un autre côté, les autorités préposées aux écoles n'aimaient point du tout à se voir associées aux ennemis de la religion, dont elles paraissaient être les dupes aveugles ou les complices hypocrites. On était aussi blessé de voir que tout ce que le gouvernement avait fait pour les écoles fût impitoyablement blâmé et, certes, c'étaient les amis de l'ordre public et non pas des révolutionnaires qui enduraient impatiemment le blâme. Or, c'était scandaleux de voir que quelques préposés locaux cette lettre ; comme elle était conçue, c'était une véritable pomme de discorde lancée dans le public. Personne n'aurait trouvé mauvais si Sa Grandeur, laissant de côté tout ce qui était étranger à la question...

*Variante sur feuilles séparées paginées 25-27 par Alex. Daquet.*

aux observations dont je viens de parler. Elle renfermait de nouvelles instances pour la suppression de l'enseignement mutuel, réclamant à deux reprises l'influence principale de l'Eglise sur l'enseignement dans les écoles.

Sa Grandeur trouvait fort étrange que l'on ait mis en opposition son mémoire de 1817 avec celui du 25 février 1823. Elle avoua qu'à la première époque elle s'était trompée, comme il arrive aux hommes les plus sages et même aux législateurs. Sur cela je fus mis en avant, ce qu'à mon tour je trouvai fort étrange. Voici le passage qui me regardait : « Sollicité dès l'établissement du Conseil d'éducation de présenter un projet de règlement pour les écoles, accusé même d'entraver leur amélioration par notre lenteur à y travailler, nous en proposâmes un en 1817 ; mais le Conseil d'éducation trouva qu'il n'était pas admissible, et l'on nous insinua en même temps de nous adresser au R. P. Grégoire Girard comme très versé dans cette partie. La confiance que nous avions en ses lumières, et notre désir de seconder, de notre côté, l'amélioration des écoles, nous engagèrent à nous concerter avec ce Père qui ne tarda pas à nous soumettre le projet de règlement avec la lettre à l'appui du 2 juillet. Nous fîmes quelques changements et quelques additions au projet, et même à la lettre, mais en petit nombre, parce que nous n'y attachions pas autant d'importance. Nous y ajoutâmes pourtant la réserve des droits de l'autorité ecclésiastique dans l'enseignement. Charmé d'ailleurs de trouver dans cette lettre ce que le rédacteur, interrogé particulièrement sur ce point, nous assura comme indubitable, parce qu'il le croyait tel, que le Saint-Père venait d'accueillir cette

Elle renfermait de nouvelles instances pour la suppression de l'enseignement mutuel ; elle réclamait réitérément l'influence principale de l'Eglise sur les écoles et demandait que la cause fût portée devant le Conseil souverain.

Cette lettre me consterna, je dois le dire. Mon école et plusieurs autres avaient été injustement accusées de négliger la religion chrétienne et catholique ; elles avaient réclamé contre cette accusation exprimée si généralement ; elles avaient droit à une réparation d'honneur et cependant pas un mot favorable dans cette seconde lettre ! Pure et simple confirmation de la première. Voici sans doute le raisonnement du prélat : l'école de Fribourg et d'autres ont l'enseignement mutuel recommandé par les

---

méthode dans ses Etats. Nous avons souscrit aux éloges qu'il lui donnait, ce qu'eussent fait bien des prélats plus éclairés et plus prudents que nous. »

Ce passage dans cette lettre destinée au Grand Conseil me fit regretter les peines que je m'étais données en 1817 sur l'invitation de Sa Grandeur, comme simple conseil et secrétaire, appelé sans autorité et sans signature. Je me trouvais transformé en auteur, ce que je n'étais pas, et la grande cause qui allait se débattre au Grand Conseil, devenait une cause personnelle entre le chef du diocèse et l'un de ses prêtres. Dans quelle position l'on m'avait jeté !

Je vis bien que mon évêque était dans les peines, comme il le disait encore en commençant cette seconde lettre. Le passage ci-dessus m'en fournissait la preuve. Il s'y trouve qui ne surprennent pas chez un Prélat obsédé d'affaires et de visites. Je les excuse bien volontiers ; mais dans la circonstance, elles m'étaient bien nuisibles et bien désagréables. J'ai déjà dit ailleurs ( ) que le projet fait par sa Grandeur elle-même, avant qu'Elle m'eût fait l'honneur de me parler d'école recommandait la *méthode lancastérienne*. J'ai ajouté à cela d'autres détails sur cette lettre et ce règlement de 1817, et je ne veux pas les répéter. A ce sujet, il ne me reste qu'un mot à dire. Surpris d'être présenté dans le passage ci-dessus comme un agent de l'autorité civile auprès de mon Evêque, je demandai au Conseil d'éducation s'il m'avait recommandé en cette qualité, et j'obtins une déclaration par écrit que les Protocoles du Conseil n'en faisaient aucune mention. Il faut donc que la recommandation de ma personne soit venue de quelque particulier ; ce qui change bien les choses.

Ce qui me peine encore dans ce passage, c'est que Monseigneur déclare qu'il a ajouté à ma lettre « la réserve des droits de l'autorité ecclésiastique » dans l'enseignement. Cette remarque toute isolée, là où elle se trouve, semblerait dire que dans mon travail j'avais mis de côté l'autorité ecclésiastique, et je ne suis pas surpris que depuis lors, plusieurs de mes collègues dans le ministère m'aient regardé comme un traître envers l'Eglise et la religion. Cependant, je n'avais assurément trahi ni l'une ni l'autre, soit dans le règlement pour les écoles, soit dans la lettre qui l'accompagnait. Cette lettre développait même ces droits et les établissait, sans doute dans le système de l'entente et du concours, qui à mon avis est le système de la vérité, de l'ordre et de la paix.

Dès que je lus le passage qui m'occupe, je ne m'attendis plus à trouver un seul mot pour la justification de mon école. Cependant, mes réclamations étaient connues ; elles étaient établies sur une foule de faits avérés ; elles avaient l'assentiment des autorités locales, des pères et mères qui se les étaient appropriées. Tout avait été inutile. L'école de Fribourg avait l'enseignement mutuel, et, par conséquent, elle ne pouvait pas être religieuse et catholique. Voilà, semble-t-il, le raisonnement que l'on opposa aux faits. Craignait-on, peut-être, qu'en tournant le raisonnement, on dit : L'école de Fribourg a l'enseignement mutuel et cependant elle est chrétienne et catholique ; par conséquent, l'enseignement mutuel n'est pas contraire à la religion ?

Quant à ce que j'avais dit du Saint-Père en 1817, sa Grandeur me rendit la justice de dire que j'avais parlé selon ma conviction. Je sais bien que j'avais lu la nouvelle dans les papiers du temps comme venant de Rome. Plus tard, en 1823, après avoir lu dans la lettre du Prélat le démenti qui était donné à mon assertion.

ennemis de la religion, par conséquent ces écoles ne peuvent pas être religieuses et catholiques. C'était, en effet, l'idée dominante dans l'âme de sa Grandeur, idée qui l'avait mise dans un état de peines. On le voit dans les deux lettres. Dès lors, les faits qui formulaient notre justification, quelque avérés, quelque nombreux, quelque imposants qu'ils fussent, n'avaient pas de prise sur un esprit préoccupé. D'ailleurs, si ces faits eussent été reconnus, comment persister à réclamer la suppression de l'enseignement mutuel au nom de la religion ? Avec un peu de bon sens on aurait tiré la conclusion suivante : « L'école de Fribourg et d'autres dans le canton ont l'instruction mutuelle et cependant elles sont chrétiennes et catholiques, par conséquent l'instruction mutuelle n'est pas contraire à la religion. »

Les observations venues de Genève avaient mis l'Evêque demandant, en 1817, l'enseignement mutuel, en opposition avec l'Evêque de 1823, qui en sollicitait l'abolition. Sa Grandeur trouva ce procédé étrange. Moi, de mon côté, je trouvai aussi fort étrange que, pour se disculper en partie auprès de certaines gens, sa Grandeur me fit jouer dans sa lettre un rôle qui n'avait pas été le mien. Voici le passage à ce sujet : « Sollicité dès l'établissement du Conseil d'éducation, de présenter un projet de règlement pour les écoles, accusé même d'entraver leur amélioration par notre lenteur à y travailler, nous en proposâmes un en 1817 ; mais le Conseil d'éducation trouva qu'il n'était pas admissible et l'on nous insinua en même temps de nous adresser au R. P. Grégoire Girard comme très versé dans cette partie. La confiance que nous avions en ses lumières et notre désir de seconder de notre côté l'amélioration des écoles nous engagèrent à nous concerter avec ce Père, qui ne tarda pas à nous soumettre le projet de règlement avec la lettre à l'appui, du 2 juillet. Nous fîmes quelques changements et quelques additions au projet, et même à la lettre, mais en petit nombre, parce que nous n'y attachions pas autant d'importance ; nous y ajoutâmes pourtant la réserve des droits de l'autorité ecclésiastique dans l'enseignement. Charmé d'ailleurs de trouver dans cette lettre ce que le rédacteur, interrogé particulièrement sur ce point, nous assura comme indubitable parce qu'il le croyait tel <sup>1</sup>, que le Saint-Père venait d'accueillir cette méthode dans ses Etats, nous avons souscrit volontiers aux éloges qu'il lui donnait ; ce qu'eussent fait bien des prélats plus éclairés et plus prudents que nous. »

A la lecture de ce passage, qui ne dirait pas que sa Grandeur avait d'abord fait un projet de règlement sans enseignement mutuel, qu'ensuite j'avais paru auprès d'Elle comme agent du Conseil d'éducation et que comme tel je l'avais engagée à proposer cette forme d'instruction dans le projet retouché ? Cependant, ce sont là autant d'erreurs. (Voyez IV.)

---

<sup>1</sup> De fait, la méthode d'enseignement mutuel était pratiquée dans plusieurs villes des Etats pontificaux.

Dans les peines où était le prélat, il ne se rappelait plus la suite des faits et avait perdu le fil des événements.

De juin 1817 à mai 1823, il s'était écoulé six ans, qui sont un espace bien long pour un prélat obsédé de graves affaires. Je ne fus donc point irrité des méprises de mémoire que je trouvais dans ce récit. Elles me firent cependant de la peine, parce qu'elles me présentaient sous un faux jour un jour fâcheux dans la circonstance, parce que la grande cause qui allait se débattre devant le Conseil souverain devenait en partie une cause personnelle entre le Chef du diocèse et l'un de ses prêtres. C'est comme cela que bien des gens l'envisagèrent.

Il m'était aisé de rectifier des faits erronés ; mais je ne voulus pas rompre le silence auquel je m'étais condamné depuis le 18 avril en attendant ma délivrance.

Si Monseigneur l'Evêque avait jeté un coup d'œil sur le début de son mémoire de 1817, il aurait vu qu'il s'était trompé, en parlant, en 1823, d'un premier projet de règlement non admis par le Conseil d'éducation et en transformant en agent civil le prêtre qu'il avait appelé auprès de lui en qualité d'instituteur. Voici ce début : « Convaincu qu'il est de la dernière importance d'améliorer les écoles de nos campagnes, nous avons depuis longtemps soumis cet objet à nos méditations... Dès lors, nous nous croyons appelé à concourir à la restauration des écoles populaires de notre diocèse, et, sans attendre les ouvertures qui pourraient nous être faites à ce sujet, nous n'avons pas hésité de les prévenir. »

*Texte biffé dans le manuscrit.*

Je compris à la lecture de ce passage que Sa Grandeur voulait se décharger, au moins en partie, du reproche que certaines personnes lui faisaient. Je ne refusais pas de prendre de ce prétendu délit la part qui pouvait m'en revenir ; mais je fus peiné de me voir transformé en agent du Conseil d'éducation et en auteur de la demande faite en faveur de l'enseignement mutuel. Je n'avalais été ni l'un ni l'autre, mais un simple conseil et secrétaire, appelé par Sa Grandeur elle-même, et un secrétaire momentané, sans autorité et sans signature. Par la métamorphose que Sa Grandeur venait de me faire subir, ma position était totalement faussée, et la grande cause qui allait se débattre au Grand Conseil de la République, devenait une cause personnelle entre le Chef du diocèse et l'un de ses prêtres. C'est sous ce point de vue qu'elle s'est présentée depuis lors, à nombre de personnes.

J'ai raconté plus haut ( ) comment j'avais eu l'honneur d'être appelé chez mon Evêque durant l'été 1817 et ce qui s'était passé entre nous au sujet des écoles du canton. J'ignorais absolument que Sa Grandeur eût présenté un projet de règlement au Conseil d'éducation, que ce projet eût été déclaré inadmissible, et qu'en même temps on eût insinué de m'appeler pour m'aider à y faire des changements. Le Conseil d'éducation ne m'en dit rien dans le temps, et lorsque je m'informai auprès de lui, après ma retraite, il me déclara par écrit que son protocole ne faisait aucune mention de tous ces faits allégués. Pour moi, j'étais dans la conviction que dans cette affaire je n'étais qu'un prêtre appelé par son évêque et nullement un agent de l'autorité civile, dont je n'avais reçu aucune espèce d'instruction. Sa Grandeur, en envoyant en 1817 son projet de règlement, changé depuis nos entrevues, était dans la conviction que c'était là son premier envoi au gouvernement et qu'Elle le faisait d'Elle-même et de propre inspiration.

Voici le début de la lettre à l'appui : « Convaincu qu'il est de la dernière importance... » (voir ci-contre).

Si Monseigneur avait jeté un coup d'œil sur ce projet primitif, qu'il

m'avait remis en 1817, pour y réfléchir et y proposer les amendements, il y aurait vu : « On se servira de la *méthode lancastérienne* », et il n'aurait pas dit à la fin de la lettre du 26 mai : « Vous venez..., qui nous ont engagés à révoquer l'*assentiment* que nous avlons donné. »

But principal de la première lettre mis plus à découvert dans la seconde : Influence principale demandée par deux fois. Reproche qui m'est adressé. Réserve. Phrases singulières, *puisqu'il entre dans les attributions du Conseil d'éducation*. Phrase de résignation.

Ces paroles n'ont pas besoin de commentaire. Le projet du 2 juillet 1817 était le premier qui fut envoyé au gouvernement.

Nul autre n'avait été rejeté et le Conseil d'éducation n'avait désigné personne pour l'aider à faire un nouveau travail. C'est ce que prouve aussi le protocole du Conseil, comme j'en ai acquis plus tard la certitude. Il me fut aussi bien désagréable de lire dans la lettre du 26 mai 1823 ces paroles : « Nous fimes quelques changements et quelques additions au projet et même à la lettre, mais en petit nombre... nous y ajoutâmes la réserve des droits de l'autorité ecclésiastique dans l'enseignement. » Je compris le but de cette remarque. Elle devait en passant rappeler au gouvernement la demande principale. Peut-être s'agissait-il même de se disculper de certains reproches que certaines gens pouvaient avoir adressés au prélat sur sa trop grande déférence envers le gouvernement. Depuis 1817, les idées avaient bien changé autour de nous et chez nous. Quoi qu'il en soit, la remarque dut me déplaire parce qu'elle semblait dire que dans son travail pour l'évêché l'*agent* du Conseil d'éducation avait mis de côté l'autorité ecclésiastique. C'est comme cela que plusieurs de mes collègues dans le saint ministère entendirent cette phrase et me regardèrent dès lors comme un traître envers l'Eglise et la religion. Cependant, je n'avais assurément trahi ni l'une ni l'autre, soit dans le Règlement pour les écoles, soit dans le Mémoire qui l'accompagnait. Ce mémoire, comme on l'a vu, développait même ces droits et les établissait sans doute dans le système de l'entente et du concours qui, à mon avis, est le système de la vérité, de l'ordre et de la paix.

Je fus content de voir qu'au sujet de l'enseignement mutuel accueilli dans les Etats du Saint-Père, sa Grandeur ne révoquât pas en doute ma bonne foi. La seule justice qui m'ait été rendue se trouva dans ces mots : « Parce qu'il le croyait tel. » J'avais lu la nouvelle dans les feuilles publiques du temps, et cette nouvelle était vraie. Six ans plus tard, après la suppression de l'enseignement mutuel chez nous, j'appris par des voyageurs de distinction et en partie témoins oculaires que ce mode d'instruction existait encore dans les Etats du Saint-Père et sous les yeux mêmes de certains évêques qu'on me nomma. A ma demande, je reçus de Florence des renseignements très positifs sur cinq écoles qui florissaient encore à cette époque<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Suit le passage suivant écrit au crayon. Une autre main a écrit à l'encre les diverses phrases que nous reproduisons : Sa Grandeur cite les pays qui n'avaient pas

Je ne pus douter un instant en méditant cette lettre bien surprenante que l'on ne soit parvenu à faire croire à mon évêque que j'étais l'auteur des observations qu'il y combattait. S'il avait connu cet auteur, il se serait tu ou il aurait tenu un langage tout autre. Enfin, on supposait qu'en ma qualité d'instituteur j'avais lu *Emile* et je fus sensé m'être formé à son école. Ce n'était pas une recommandation pour moi. Cependant, j'avais dirigé mon école pendant 18 ans sous les yeux du public et je ne m'étais pas montré en disciple de Jean-Jacques Rousseau. Il est vrai qu'on le disait faiblement. « La théorie d'éducation que l'*Observateur* cherche à établir et qui a des traits frappants d'analogie avec celle d'*Emile*, doit nous inspirer de justes inquiétudes. » Il fallait donc que cet observateur inquietant fût un ressortissant du diocèse, qu'il eût affaire avec la jeunesse du diocèse, qu'il eût même de l'influence ; car, s'il était étranger au diocèse ou même à l'Eglise catholique, quelles justes inquiétudes aurait-il pu inspirer à l'évêque de Lausanne ? Je pris le reproche pour moi, parce que j'étais signalé dans la lettre et que la précédente était dirigée contre moi.

Sa Grandeur cumula les passages tirés de l'Ancien Testament pour prouver qu'il fallait un visage austère auprès de l'enfance, de la rigueur, des verges. En ma qualité de vieux théologien, je fus surpris que l'évêque ne distinguât pas l'Ancien Testament du Nouveau et qu'il n'eût pas fait attention que l'esprit de l'un fût totalement différent de l'esprit de l'autre. « Vous n'avez pas de nouveau reçu, disait l'Apôtre aux Juifs convertis, l'esprit de servitude opérant par la crainte. » Voilà ce que dit le code chrétien. Dès lors, l'éducation du chrétien ne peut pas être celle qui convenait aux Juifs. Le Juif était sous la lettre, il fallait de bonne heure l'accoutumer à porter ce joug. L'enfant chrétien étant né pour la liberté du fils, pour la loi de l'amour, doit être élevé pour l'amour, et certes les rigueurs avec les coups ne sont pas faits pour l'inspirer... Comme je faisais ces réflexions, j'appris que plusieurs mères dans notre ville s'écrièrent en lisant ce passage de l'Ancien Testament : « Est-ce que Monseigneur pense que nous ayons des Juifs à élever ? » Une fois, j'entendis cette réflexion maternelle de mes propres oreilles, je me tus et je rougis...

Monseigneur disait bien justement dans cette lettre que pour prévenir les écarts de l'enfance, il faut établir une sentinelle dans les cœurs avant que l'ennemi y pénètre et que cette sentinelle est la grande pensée : Dieu

l'enseignement mutuel. Savait-elle le pourquoi ? Elle parle ailleurs de la Bavière ; l'Autriche a sa normale sous Marie-Thérèse et Joseph II.

L'Evêque avait dirigé sa première lettre tacitement en partie contre moi. Dans la seconde il me met ouvertement en scène. Nul doute qu'il ait cru me réfuter en combattant l'anonyme auteur des *Observations*, *Emile*. Une chose qui me fit peine, c'est cette aigreur contre les Protestants transformés en ennemis de la religion. Je ne pus pas comprendre cette mine à exploiter. Mais que le matérialisme des Jésuites et celui des Frères de la Doctrine ... est une mine à exploiter.

Mauvais service rendu . . . . . Si j'avais pu hésiter sur ma retraite, cette lettre du 26 mai m'y aurait décidé. Il était prouvé que Sa Grandeur voulait mon éloignement. Hélas ! Elle l'aurait obtenu à beaucoup moins de frais.

me voit. Pour moi, je n'avais pas besoin de cet avertissement. A l'intérieur du portail de la grande salle de l'école, là où vivaient cent-vingt ou quarante petits élèves, là où s'assemblaient tous les élèves pour les actes publics et pour les catéchismes dans la mauvaise saison, sur ce portail j'avais fait placer, dès 1817, avec l'agrément du Conseil municipal, l'œil de Dieu en grand avec des rayons dorés et, en dessous, on trouvait dans la frise de l'entablement, en lettres d'or : « Sois bon — Dieu te voit ».

Cet œil si distingué et si brillant frappait les enfants et j'avais soin de leur en parler. Je connaissais donc depuis longtemps cette sentinelle et j'avais cherché à l'établir avant que l'on m'en avertît (1823). Je ne sache pas que Rousseau l'ait fait.

Je fus aussi frappé de lire dans la lettre la phrase suivante : « Le prix que les ennemis de notre religion attachent à ce mode d'enseignement est en proportion des avantages qu'ils s'en promettent ; cette méthode est une espèce de mine qu'ils aiment à exploiter à leur profit et ce serait nous aveugler que de croire qu'ils ont à cœur les Intérêts d'une religion sur laquelle ils versent si souvent le ridicule et le sarcasme. » D'après ce raisonnement, il fallait me ranger ou parmi les ennemis de la religion dont j'étais le ministre ou parmi les dupes qui

Ainsi s'achève le manuscrit du P. Girard, au milieu d'une phrase. Nous ne voulons pas tourner cette page de sa vie sans apporter deux témoignages propres à replacer sous son vrai jour l'attitude du Père au cours des événements de 1823.

Ce sont d'abord deux phrases que Girard lui-même écrivait en 1825 à une dame Müller : « La blessure se cicatrise dans l'éloignement et la retraite, mais elle ne sera jamais guérie... Ne croyez pas, Madame, que je sois triste et malheureux ! Est-on malheureux quand on est résigné et que l'on a sur le cœur ni ambition, ni jalousie, ni haine et que l'on aime encore... » (Cité dans Veuthey, p. 204.)

L'autre témoignage est du P. Nicolas Rædlé, confident de ses pensées les plus intimes : « Il n'est pas inutile, croyons-nous, de révéler la profonde vénération que le P. Girard conserva toute sa vie pour Mgr Yenni et de dire aussi les sentiments d'affectueuse estime que le digne évêque témoigna plus d'une fois à l'éminent religieux. Les luttes de 1823 n'avaient pu séparer à jamais ces deux belles âmes. Quand on apprit à Fribourg que l'ouvrage du P. Girard avait été couronné par l'Académie française, l'évêque vint en personne, dans notre couvent, complimenter le lauréat. Comme nous félicitions, à notre tour, notre confrère de cette précieuse visite, qui devait être une consolation pour son cœur : « Dites plutôt qu'elle doit me confondre et m'affliger, nous répondit-il. Le saint évêque a, sans doute, voulu effacer de mon cœur les tristesses que m'avaient causées les rigueurs de 1823, mais Monseigneur avait agi alors selon sa conscience ; or, un évêque qui agit selon sa conscience n'a jamais tort... »

## VI. L'ERMITE SUR LA SARINE, SUR LA REUSS<sup>1</sup>

### 60. A Lucerne

Le 14 octobre 1824, le P. Girard arrive à Lucerne où le Chapitre provincial l'avait envoyé comme Gardien. Après les visites de convenance, il se retire dans sa cellule : il mettra par écrit les expériences faites à Fribourg comme préfet des écoles. N'avait-il pas promis à ses enfants de vieillir à leur service ? Or, on vint à lui de Berne, Bâle, Schaffhouse et d'ailleurs. Le gouvernement de Lucerne le pria de diriger l'Ecole des Pauvres<sup>2</sup>, à laquelle était annexé un cours normal. En 1827, il publie son *Explication du plan de la ville de Fribourg*. Son école de Lucerne rappelle les plus beaux jours de celle de Fribourg. Mais en octobre 1827 il rentre dans sa ville natale, où ses confrères le réclamaient pour Supérieur. Bientôt après, le gouvernement de Lucerne le rappelle et le nomme professeur de philosophie au Lycée. Malgré lui, il est obligé d'accepter ce nouveau poste<sup>3</sup>. Et le Père Girard enseigne la philosophie à Lucerne jusqu'en 1834, dirigeant en même temps l'Ecole publique. Les deux derniers séjours à Lucerne (1824-1834) furent marqués par une activité pédagogique et professorale intense : la publication des quatre volumes de son cours de philosophie<sup>4</sup>, la composition de plusieurs mémoires lus à la *Société d'économie publique*, la rédaction des *Souvenirs*, le cours de religion donné à la princesse Czartoriska, l'*Introduction à l'étude de la géographie sur un plan nouveau*, sans parler de sa contribution à la réorganisation de l'enseignement dans différents cantons de la Suisse.

Le 18 août 1834, le Petit Conseil acceptait la démission du professeur de philosophie, lui exprimant sa plus vive gratitude. Le P. Girard était dans sa 69<sup>e</sup> année.

### 61. Sur les bords de la Sarine

Rentré à Fribourg en octobre 1834, il demeure en son couvent et refuse à plusieurs reprises de s'occuper des écoles de sa ville. Il décline la direction de l'Ecole normale du Jura bernois. Mais il demeure un membre très actif de la *Société d'économie publique*; il visite en son nom les écoles normales d'Hauterive, de Lausanne et de Berne. Ses relations s'élargissent

<sup>1</sup> Le titre est du P. Girard, le texte des éditeurs.

<sup>2</sup> Freyschule, c'est-à-dire école gratuite.

<sup>3</sup> Cf. P. Bernard Fleury dans *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte*, 1930, pp. 313-314.

<sup>4</sup> *Grundriß der Philosophie für die Vorlesungen am Lyceum zu Luzern*.

de plus en plus, en Suisse et à l'étranger. Président annuel de la *Société helvétique des sciences naturelles*, il organise la réunion de Fribourg en 1840. Il inaugure le congrès par un *Parallèle entre la philosophie et la physique*. Il rédige son cours éducatif de langue maternelle dont l'introduction, publiée à part sous le titre : *De l'enseignement régulier de la langue maternelle dans les écoles et les familles*, lui gagne les faveurs de l'Académie française et le Prix Monthyon. Le 5 mai 1840, le roi de France Louis-Philippe l'avait nommé chevalier de la Légion d'honneur.

De sa cellule, il vécut les jours sombres du *Sonderbund*. Désillusion pour un homme qui, durant toute sa vie, avait rêvé de paix confessionnelle. « Mes espérances d'un rapprochement religieux se sont évanouies, écrit-il à M. Rapet. Le *Sonderbund* a fait une guerre de religion et il a réussi à éloigner plus que jamais les deux confessions qui divisent la Suisse. » Le régime qui monta au Capitole à la faveur de la guerre décréta la suppression du Couvent des Cordeliers, par extinction, avec défense de recevoir des novices, ce qui ne l'empêcha pas de faire appel à l'illustre vieillard, pour présider la Commission chargée de réorganiser l'enseignement à Fribourg. La Commission se réunit dans la cellule du Père, mais le travail n'était pas facile. Ses collègues mirent sur pied un projet qui appelait de strictes réserves. Son rôle de conciliateur se révéla impossible.

L'âge et la maladie le retinrent dans sa cellule ; il y dicta les dernières pages de son *Cours éducatif*.

Il semble que la dernière année du P. Girard se passa dans le calme. Après une alerte en 1848, « les forces revinrent au malade qui obtint, nous dit Rædlé, contre la mort un sursis de plus d'une année ».

« Vers la fin de février 1850, de nouveaux accès de douleur annoncèrent au malade l'approche de son dernier jour. Il me fit appeler pour lui administrer les derniers sacrements. Depuis longtemps, et bien souvent, il m'avait prié de remplir moi-même auprès de lui, à son heure suprême, ce pieux et douloureux ministère. C'était le dimanche 24 février, à 2 heures de l'après-midi. Le P. Girard reçut les derniers sacrements avec la piété sereine qui lui était habituelle et répondit lui-même à toutes les prières de l'Eglise. Cependant, sa vitalité se réveilla une dernière fois, et quinze jours de souffrances résignées durent acheter la paix de la délivrance. Le 6 mars, au matin, tous les religieux du couvent étaient réunis autour du lit de leur illustre et vénéré supérieur. Rien ne troubla le silence ou les prières de cette dernière heure. Le P. Girard s'éteignit doucement, sans agonie, vers 10 heures du matin <sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> Rædlé, p. 100.

## Note du P. Girard sur l'Enseignement mutuel

a) On a dit mille fois que l'enseignement mutuel n'est point une doctrine, mais simplement une manière de communiquer à des écoliers l'instruction qu'on pense leur donner. Cependant, il est des personnes qui s'obstinent toujours à y voir des leçons d'un certain caractère, un ensemble de morale, de religion, de politique... et cet ensemble est un être d'imagination, un fantôme que l'on s'est créé à plaisir pour pouvoir s'abandonner à des déclamations qui échauffent.

Sans doute que l'on enseigne quelque chose là où l'on se sert de l'enseignement mutuel, et ce que l'on explique peut être bon ou mauvais. Si la doctrine est bonne, ce n'est pas à la forme qu'en revient l'honneur, et si elle est mauvaise, le mode n'en est pas moins innocent et le reproche doit s'adresser à l'instituteur qui abuse d'un bon moyen pour obtenir un but qui ne l'est pas.

L'enseignement mutuel instruit les enfants par les enfants ; il est opposé au mode académique où l'élève ne reçoit l'instruction que de la bouche du maître. L'enseignement mutuel est un instrument commun s'appliquant à tout genre d'instruction, aux langues, aux belles lettres, aux mathématiques.

Voulez-vous juger de l'enseignement, faites abstraction de toute doctrine et ne considérez que la forme qui est : les enfants instruisant d'autres enfants. Voilà l'unique pensée qu'il faut avoir sous les yeux.

b) Il y a des nuances de force.

Dans les écoles modernes d'enseignement mutuel se trouvent partout deux grandes différences. 1. Dans les unes, tous les écoliers de la même classe sont à la même leçon ; l'instituteur la donne d'abord, puis il emploie des élèves pour la faire répéter, pour corriger le travail par écrit et pour exercer la surveillance, tandis que dans d'autres (élémentaires) les élèves forment des classes distinctes et graduées dont chacune a ses leçons particulières. Dans les premières, les aides du maître sont proprement des répétiteurs et correcteurs, dans les autres, ils sont de véritables instructeurs qui donnent plusieurs et différentes leçons au même instant ; ce que le professeur ne pourrait pas faire. (Méthode Lancaster-française.)

2. Une seconde différence notable est que dans les (quelques) écoles graduées, les divisions ont cependant des leçons communes, qu'ils reçoivent de la bouche du maître, tandis qu'ailleurs elles n'ont toutes que des leçons particulières. Le premier système est mixte, tenant du gradué et du simultané (mode de Fribourg).

Nos écoles sont établies sur des plans bien différents. C'est la graduation qui en fait la distinction fondamentale. Les unes sont graduées, les autres ne le sont pas du tout, et d'autres enfin sont graduées sous quelques rapports sans l'être absolument dans toutes les parties. J'appellerai ces dernières du nom de mixtes.

Les écoles graduées réunissent dans un même local et sous un même maître des élèves de plusieurs parties différentes. Chaque partie a ses leçons particulières, ses exercices à part. Dans les écoles graduées, l'instruction a deux formes :

1° la forme magistrale où le maître instruit successivement chaque division, occupant à quelque autre travail celles auxquelles, pour le moment, il ne donne pas de leçon

directe. On comprend que la forme magistrale ne permette pas d'établir beaucoup de divisions tandis que le mode mutuel en souffre un grand nombre ;

2° la forme mutuelle où l'instituteur fait instruire à la fois ou simultanément toutes les divisions de la classe au moyen de moniteurs ou instituteurs, tandis que lui dirige ou inspecte le travail de chaque classe ; c'est la forme anglaise, imitée en France et ailleurs, la forme des écoles d'enseignement mutuel.

Les écoles non graduées se composent d'élèves qui, tous ensemble, reçoivent au même moment la même leçon et suivent simultanément les mêmes exercices ; c'est l'enseignement simultané :

a) sous la forme magistrale, lorsque le professeur n'emploie pas d'aides pour faire corriger ;

b) sous la forme mutuelle ; mais il devient mutuel dès le moment, dès que l'on y voit paraître des élèves pour faire réciter ou répéter les leçons plus promptement, ou pour avancer la correction. La dernière forme exige des espèces de divisions numériques et singe la graduation lorsque les divisions ont pour résultats de séparer les forces et les échelonner : forts, faibles, médiocres.

Nous avons de semblables écoles en Angleterre, en Suisse, pour le latin, le grec, les belles lettres. Ces écoles ne peuvent pas avoir une grande extension pour la doctrine.

Les écoles mixtes sont graduées pour certains objets d'instruction, parce que chaque division a ses leçons ; pour d'autres, elles ne le sont pas du tout en ce que toutes les divisions se confondent pour recevoir la même leçon du maître.

## BIBLIOGRAPHIE

Les documents les plus importants, relatifs à la vie et aux ouvrages du P. Girard, ainsi que les études et articles publiés à son sujet se trouvent énumérés dans *Daguet* (1896), *Veuthey* (1934), *Sudan* (1934) et *Both* (1941). La plus grande partie des manuscrits du P. Girard sont conservés à Fribourg même, soit au Musée pédagogique, soit aux archives du Couvent des Cordeliers. Nous publions ici une « Bibliographie » revue, et plus complète que les précédentes, sans toutefois tenir compte de la correspondance du P. Girard, laquelle est « disséminée » en Europe et en Amérique. Cet essai de nomenclature, divisé en deux parties : la première contenant les manuscrits et les ouvrages imprimés du Père, la seconde les différentes publications qui traitent du P. Girard, est tiré d'une publication encore manuscrite \* de Dr phil. Eugène Egger qui l'a rédigé en collaboration avec le R. P. Dr André Murith, cordelier.

Abrév. **MUP** « Musée pédagogique. »

**ACC** Archives du Couvent des Cordeliers.

n. r. non relié.

### I. Manuscrits

#### A. Philosophie

#### 1. *Elementa philosophiae universae in usum praelectionum*. 1813 :

a) *Propedeutica*. « Scripsi et praelegi a 2. Jan. 1813 ad finem Julii 1813. Greg. Girard. »  
Autogr. 255 × 185 cart., 250 p., **ACC**

b) *Theoretica*. Liber I. *Anthropologia*. « Scripsi ac praelegi a 12. Nov. 1813 ad 19. Jul. 1814. G. Girard. » Autogr. 250 × 185 cart., 407 p., **ACC**

c) *Theoretica*. Libe. II. *Cosmologia*. « Scripsi ac praelegi a 19. Julii 1814 ad 7. Maji 1815. Fr. Greg. Girard. » Autogr. 250 × 185 cart., 381 p., **ACC**

d) *Theologia (naturalis) etque intexta Theologia*. « Scripsi ac praelegi mensibus Junio et Julio 1815. G. Girard, O. M. C. »

Autogr. 240 × 182 n. r. 141 pages, et  
210 × 175 n. r. 12 pages, **ACC**

#### 2. *Allgemeine Philosophie* :

a) I. Teil. *Ihr Geschäft und Wesen*. Autogr. 180 × 210 cart., 191 p., **ACC**

b) II. Teil. *Methodenlehre*. Autogr. 180 × 220 cart., pp. 192-281, **ACC**

#### 3. *Allgemeine Philosophie*. Autogr. 170 × 110 n. r., 306 p., **ACC**

#### 4. *Allgemeine Philosophie*. Autogr. 180 × 110, feuilles sép., **ACC**

#### 5. *Adumbratio philosophiae*. Friburgi 1839. Autogr. 205 × 125 n. r., 116 p., **ACC**

#### 6. *Dialektik oder Anleitung zur höhern Spekulation*. Copie 270 × 210 n. r., 20 p., **ACC**

\* « P. Gregor Girard als Pedagoqe » (1765-1850).

7. **Neue Untersuchungen über die Gesetzgebung der menschlichen Vernunft.** Autogr. 220 × 170 n. r., 55 p., **ACC**
8. **Anthropologie.** Einleitung in die Anthropologie. Copie 270 × 210 n. r., 28 p., **ACC**
9. **Philosophische Anthropologie :**
  - a) I. Teil. Gelesen in Luzern 1828. Autogr. 218 × 170 cart., 120 p., **ACC**
  - b) II. Teil. Fortsetzung. Gelesen in Luzern 1828-29. Autogr. 170 × 210 n. r., 61 p., **ACC**
10. **Sätze aus der philosophischen Kosmologie 1828.** Autogr. 225 × 175 cart., 68 p., **ACC**
11. **Ethik** Copie 270 × 210 n. r., 12 p., **ACC**
12. **Grundzüge der philosophischen Sittenlehre,** Autogr. 175 × 110 n. r., 25 p., **ACC**
13. **Philosophische Sittenlehre.** Gelesen in Luzern 1829. Autogr. 215 × 170, 53 p., **ACC**
14. **Grundlinien der philosophischen Ethik.** Luzern 1834. Autogr. 227 × 180 n. r., 86 p., **ACC**
15. **Philosophische Theologie und Teleologie zur Beantwortung der Fragen :**
  1. *Woher die Menschen und Welt ?*
  2. *Was ist des Menschen Bestimmung ?*
 1829. Autogr. 218 × 170 cart., 86 p., **ACC**
16. **Excerpta philosophica in theologiae christianae usus.** Autogr. 175 × 105 n. r., 221 p., **ACC**

#### B. *Théologie*

17. **Theologiae liber I. Revelationis ad regnum Dei humana in re constituendum omnimoda necessitas ejusque existentia generatim et caracteres.** Autogr. 220 × 170 n. r., 14 p., **ACC**
18. **De Sanctissima Trinitate.** Autogr. 185 × 110 n. r., 97 p., **ACC**
19. **Summa moralis christianae.** 1794. Autogr. fragments 220 × 180 n. r., 80 p., **ACC**
20. **Entwürfe über das Christentum 1795.** Autogr. 225 × 175 n. r., 11 p., **ACC**
21. **Die Moral des Christentums 1796.** Autogr. 220 × 175 n. r., 48 p., **ACC**
22. **L'excellence et la divinité du christianisme.** Autogr. 220 × 175 n. r., 48 p., **ACC**
23. **Göttliche Anstalten zur Erziehung des Menschengeschlechtes.** Eine Skizze, 1795. Autogr. 220 × 185 n. r., 30 p., **ACC**
24. **L'éducation du genre humain par le Père céleste, grâce à la Révélation.** Autogr. 220 × 155 n. r., 23 p., **ACC**
25. **Tableau du Mosaïsme.** Autogr. 215 × 170 n. r., 183 p., **ACC**
26. **Le christianisme mis en parallèle avec l'économie mosaïque.** Autogr. 220 × 170 n. r., 68 p., **ACC**
27. **Parallèle du ministère chrétien et du ministère mosaïque.** Autogr. 220 × 170 n. r., 16 p., **ACC**
28. **Recueil de textes de la Sainte Ecriture.** Autogr. 220 × 160 n. r., 26 p., **MUP**
29. **Paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ rangées par ordre de matières.** 1817. Autogr. 175 × 110 n. r., 47 p., **ACC**
30. **Jésus de Nazareth et sa patrie.** Notions sur la Palestine. Autogr., 355 × 225, 225 × 180, 165 × 105 n. r., env. 75 p., **ACC**

31. **La Terre Sainte du temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ** avec quelques renseignements sur son état actuel. Autogr. 225 × 175 n. r. incomplet, 28 p., **ACC**
32. **Histoire des Apôtres.** Autogr. 215 × 175 n. r., 46 p., **ACC**
33. **Sur l'origine des prérogatives du Siège de Rome.** Autogr. 350 × 215 n. r., 138 p., **MUP**
34. **Sacrement de Confirmation.** Questions et réponses. Autogr. 175 × 110 n. r., 15 p., **ACC**
35. **Catéchisme.** Leçons données de 1818 à 1820. Autogr. 175 × 110 n. r., 59 p., **ACC**
36. **Divers traités de prédication :**
  - a) *De la manière de prêcher l'Évangile.* Autogr. 220 × 175 relié, 445 p., **MUP**
  - b) *Génie des instructions chrétiennes.* Autogr. 220 × 175 relié, 44 p., **MUP**
  - c) *Idee du ministère évangélique.* Supplément. Autogr. 220 × 175 relié, 29 p., **MUP**
  - d) *Sur les instructions chrétiennes en général.* Autogr. 220 × 175 relié, 16 p., **MUP**
37. **Versuch einer Anleitung für Prediger.** 1795. Autogr. 210 × 170 n. r., 112 p., **ACC**
38. **Esprit des instructions chrétiennes.** Esquisse. Autogr. 220 × 117 n. r., 116 p., **ACC**
39. **Règles générales sur le ministère de la Parole** ou sur les instructions chrétiennes en général. Novembre 1807. Autogr. 360 × 215 n. r., 46 p., **ACC**
40. **Sermons et esquisses de sermons :**
  - a) *en français :* Autogr. div. dim. n. r., 253 p., **ACC**
  - b) *en allemand :* Autogr. div. dim. n. r., 191 p., **ACC**

#### C. Pédagogie

41. **Programmes et Discours pour les distributions de prix aux écoles primaires de la ville de Fribourg** de 1805 à 1822. Copie 340 × 205 rel., 252 p., **MUP**  
Les années 1809 et 1813 manquent. Par erreur, le discours de 1806 porte la date 1805. L'original est à Genève, en possession de la famille Louis de Weck-de Girard.
42. **Discours adressés aux élèves.** Sujet : *Encouragement au travail.* Sans date. Autogr. 210 × 170 n. r., 6 p., **MUP**
43. **Comptes des matériaux d'écriture de l'école française** du 1<sup>er</sup> janvier 1805 au 15 septembre 1806, du 1<sup>er</sup> novembre 1806 au 15 septembre 1807 et de novembre 1810 à septembre 1811. Autogr. 355 × 215 n. r., 7 p., **MUP**
44. **Rapport de la classe de morale et d'éducation** fait à la Société économique, le 5 février 1815 **sur la nécessité d'améliorer les écoles populaires du canton.** Autogr. 330 × 210 n. r., 24 p., **MUP**  
Publié en partie dans l'« *Emulation* », 1841, N° 3.
45. **Rapport de la classe de morale et d'éducation** fait à la Société économique, le 21 février 1816, **sur l'organisation morale de la maison de correction.** Autogr. 335 × 210 n. r., 18 p., **MUP**
46. **Rapport de la classe de morale et d'éducation** fait à la Société économique, le 9 juin 1816, **sur la meilleure manière d'organiser une école de garçons dans nos campagnes.** Autogr. 330 × 210, n. r., 38 p., **MUP**
47. **Rapport au Conseil de la ville de Fribourg sur la nouvelle maison d'école.** 8 juillet 1816. Autogr. 330 × 205 n. r., 11 p., **MUP**
48. **Rapport de la classe de morale et d'éducation** fait à la Société économique, le 24 janvier 1817, **sur la combinaison de l'instruction et des travaux manuels à la Fabrique de bienfaisance de Fribourg.** Autogr. 330 × 205 n. r., 19 p., **MUP**

49. **Questions à répondre par la classe de morale publique et d'éducation civile.** Autogr. 215 × 180 n. r., 2 p., **MUP**
50. **Vocabulaire français-allemand pour la première classe de l'école française.** Mars 1818. Autogr. 210 × 170 n. r., 58 p., **MUP**
51. **L'usage du christianisme dans nos leçons.** Culture morale. Autogr. 170 × 110 et 195 × 115 n. r., 59 p., **ACC**
52. **Grammaire des campagnes.** Seconde partie. Conjugaison par phrases. Autogr. 210 × 105 rel., 320 p., **MUP**
53. **Entwurf zu einem Lehrbuch für den Elementarunterricht in der französischen Sprache für die Bürgerschule.** Luzern 1827. Copie 290 × 220 n. r., 16 p., **MUP**
54. **Sprachübungen mit Bildern besonders als Einleitung zum religiösen Unterricht** Autogr. 215 × 175 n. r., 74 p., **ACC**
55. **Die sittlich religiöse Richtung des Sprachunterrichtes in Volksschulen.** Fünf Gespräche. Autogr. 210 × 170 n. r., 98 p., **ACC**
56. **Erster Blick auf die Welt in der Umgebung der Kinder.** Autogr. 215 × 175 n. r., 52 p., **ACC**
57. **Die Erziehung zur Religion für Mütter.** Sechs Gespräche. Autogr. 210 × 175 n. r., 255 p., **ACC**
58. **Mémoire en réponse à 12 questions venant de Pise.** 23 février 1835. Copie 290 × 200 n. r., 11 p., **MUP**
59. **Syllogisme positif et conditionnel.** Quatrième classe, cinquième cours. Autogr. 215 × 170 n. r., 55 p., **ACC**
60. **Syllogismes complexes et d'alternative.** Quatrième classe, sixième cours. Autogr. 215 × 170 n. r., 54 p., **ACC**
61. **Syntaxe des parties du discours.** Autogr. 215 × 175 n. r., 91 p., **ACC**
62. **Brouillon pour l'enseignement régulier de la langue maternelle.** Autogr. 210 × 125 n. r., 77 p., **ACC**
63. **Bericht an den Erziehungs Rath über die Ausbildungsschulen für die weibliche Jugend des Kantons.** 1830 (Arch. de Lucerne).

#### D. Divers

64. **Réflexions sur l'article six du Projet de Constitution pour la Suisse,** présentées à Monseigneur de Lausanne. 1798. Autogr. 215 × 165 n. r., 30 p., **MUP**
65. **Mémoire sur l'Arrêté du Petit Conseil de Berne touchant la tolérance du culte catholique.** Autogr. 365 × 225 n. r., 12 p., **MUP**
66. **Rapport des officiers du couvent des Cordeliers sur les subsides pour les pauvres.** Mai 1812. Autogr. 220 × 355 n. r., 5 p., **ACC**
67. **Diarium.** 29. Septembris 1814-23. Julii 1815. Autogr. 165 × 105 relié, 30 p., **ACC**
68. **Quelques souvenirs de ma vie avec des réflexions.** Commencé en novembre 1826. Autogr. 210 × 175 n. r., 152 p., **MUP**  
 Publiés partiellement par Alex. Daguët sous le titre : *Souvenirs du P. Girard écrits par lui-même*, dans *l'Emulation*. Nouvelle revue fribourgeoise. Tome I (1852), pp. 3-9, 33-39, 97-101, 161-167, 193-195 et 289-295. Tome II (1853), pp. 1-8 et 97-101. Une édition allemande est en préparation.
69. **Ma protestation contre le Mémoire adressé au Vénérable clergé du canton de Fribourg en date du 20 janvier 1832.** Copie 205 × 170 n. r., 12 p., **MUP**
70. **Mes adieux à mes disciples de philosophie à Lucerne.** 1834. Autogr., 3 p., **MUP**

71. **Mémoire sur le cimetière primitif du Couvent des RR. PP. Cordeliers de Fribourg**, rédigé en novembre 1835 pour être présenté au conseil communal qui, le 26 octobre de cette année, s'est déclaré propriétaire de la partie occidentale du cimetière que lui-même appelle avec le public l'ancien cimetière des Cordeliers. Autogr. projet. 360 × 245 n. r., 26 p., ACC
72. **Diverses notices de sa main**, dans l'Almanach ou Calendrier nouveau pour l'année 1846 et dans l'Annuaire officiel ou Almanach de poche du canton de Fribourg pour 1845 et 1847 ; 3 vol., MUP

## Ouvrages imprimés

### A. Philosophie

73. **Positiones selectae ex philosophia universa** quas præsido P. Greg. Girard, Ord. Min. Conv., per Helvetiam Visitatore et Commiss. Gen., publice propugnabunt FF. Rudolphus Gapany et Aloisius Guillet, clerici ejusdem Ordinis, Friburgi Helvetiorum, in Conventu ad S. Crucem, diebus 27. et 28. Sept. 1815 post meridiem. 16 p., Friburgi Helvetiorum 1815.
74. **Grundriss der Philosophie für die Vorlesungen am Lyceum zu Luzern 1829-30-31**. Lithographié 4 vol. I. *Allgemeine Philosophie*, 214 p. ; II. *Philosophische Menschenlehre*, 124 p. ; III. *Philosophische Weltlehre*, 112 p. ; IV. *Philosophische Gotteslehre und Menschenbestimmungslehre*, 152 p.
75. **Parallèle entre la philosophie et la physique**. Discours d'ouverture prononcé à la session de la Société helvétique des sciences naturelles, à Fribourg, le 24 août 1840. Fribourg en Suisse 1840.

### B. Théologie

76. **Premières notions de religion à l'usage des jeunes enfants dans les écoles, les salles d'asile et les familles**. Paris 1854.

### C. Pédagogie

77. **Projet d'éducation publique pour la République helvétique**. 18 août 1798. Hilty : *Politisches Jahrbuch der schweizer. Eidgenossenschaft* VIII, pp. 538-572 — *Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*. Lausanne 1924, pp. 113-146.
78. **Eléments de lecture et de calcul à l'usage de l'école française de Fribourg en Suisse**. Fribourg 1806.
79. **Rapport sur l'Institut de M. Pestalozzi à Yverdon**, présenté à S. Exc. M. le Landammann et à la Haute Diète des dix-neuf cantons de la Suisse. Fribourg en Suisse 1810.
80. **Abécédaire à l'usage de l'école française de la ville de Fribourg**. Fribourg en Suisse 1812.
81. **Discours prononcés par le Préfet de l'école française de Fribourg aux distributions de prix du 3 septembre 1817, 9 septembre 1818 (avec traduction allemande), 2 septembre 1819, 30 août 1821 et 1822, dans l'église des Rév. Pères Cordeliers**. 4 vol. Fribourg en Suisse.
82. **Hymne, Stances, Paroles que chantent les élèves de l'école française de Fribourg aux distributions de prix de 1805 à 1822**. Feuilles éparses.
83. **Mémoire sur l'enseignement religieux de l'école française de Fribourg**, présenté au conseil municipal par le préfet de la dite école et suivi de la réponse. Fribourg 1818.

84. **Emploi des tableaux de lecture et d'orthographe dans les écoles d'enseignement mutuel.** Fribourg en Suisse 1818.
85. **Grammaire des campagnes à l'usage des écoles rurales du canton de Fribourg.** Première partie. Conjugaison par propositions. Fribourg 1821.
86. **Sujets d'exhortations pour l'école des régents.** 1822. *Bulletin pédagogique* 64, 1935, pp. 54-56 et 103-108.
87. **Lettre au Conseil municipal de la ville de Fribourg sur le verbal qui a été dressé d'office à l'école des garçons le 13 mars 1823 pour constater les moyens que l'on emploie en faveur de l'enseignement religieux.** Fribourg en Suisse 1823.
88. **De la valeur morale de l'Enseignement mutuel.** *Actes de la Société suisse d'utilité publique.* Genève 1825. Traduction allemande : *Der moralische Werth des wohl-eingerichteten wechselseitigen Unterrichts.* *Neue Verhandlungen der schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft.* Zürich 1826. Beilagen, pp. XXXV-XLVI.
89. **Übersicht der verschiedenen Lehrformen beym Unterrichte auf Gymnasium und Bürgerschulen, nebst Winken zu ihrer Würdigung in Bezug auf die intellektuelle Bildung der Jugend.** *Neue Verhandlungen der schweizerischen Gemeinnützigen Gesellschaft.* Zürich 1826. Beilagen, pp. I-XXXIV.
90. **Vorschlag über Schulen und Schullehrer-Bildung im Alpenland der Schweiz.** *Neue Verhandlungen der schweizerischen Gemeinnützigen Gesellschaft.* Zürich 1827, pp. 287-331. Paru aussi sous le titre : *Gespräch eines Schulmannes mit seinem Freund über die Errichtung der Schulen und der Schullehrerbildung im Alpenlande der Schweiz.* Von einem grauen Schulmann am Vierwaldstätensee. Lucerne 1827.
91. **Explication du Plan de Fribourg en Suisse pour servir de première leçon de géographie.** Lucerne 1827.
92. **Eléments de lecture et d'orthographe à l'usage des écoles d'enseignement mutuel.** Nouvelle édition. Fribourg en Suisse 1828.
93. **Schulplan für die höhere Lehranstalt oder das Gymnasium und Lyceum.** Projet agréé par le Petit Conseil de Lucerne et converti en décret le 12 novembre 1828.
94. **Dialogue du Père Girard sur les moyens de stimuler l'activité dans les écoles.** *Actes de la Société suisse d'utilité publique.* Genève 1836, pp. 87-179. Traduction allemande : *Über die Betätigung des Fleisses in Schulen.* Ein Gespräch. Trogen 1836.
95. **Rapport sur l'école normale du canton de Vaud, fait à la Société suisse d'utilité publique, réunie à Genève les 29 et 30 août 1837.** *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique.* Tome VII. Lausanne 1839, pp. 99-114. Traduction allemande : *Die Normalschule des Kantons Waadt.* *Allgemeine schweizerische Schulblätter,* Jahrgang V. Baden 1839, pp. 417-428.
96. **Rapport sur l'école normale de Münchenbuchsee.** *Actes de la Société suisse d'utilité publique.* Genève 1839, pp. 219-260. Traduction allemande : *Die Normalanstalt in Münchenbuchsee.* *Allgemeine schweizerische Schulblätter,* 3<sup>e</sup> année. Baden 1839, pp. 491-510.
97. **Die Normalschule und die Mittelschule des Kantons Freiburg.** *Allgemeine schweizerische Schulblätter.* 5<sup>e</sup> année. Baden 1839, pp. 410-417.
98. *Actes de la Société helvétique des sciences naturelles.* Compte rendu de l'assemblée de Fribourg des 24, 25 et 26 août 1840. A part le **Parallèle entre la philosophie et la physique** cité plus haut (75) sont encore du P. Girard :
  - a) un compte rendu de session intitulé : **Affaire du Crétinisme en Suisse,** pp. 45 et ss. ;

- b) **Quelques réflexions sur le Crétinisme** pp. 64-71 ;
  - c) **un rapport sur les inondations dans les cantons d'Uri, Valais et Tessin** avec des remarques très intéressantes de la plume du P. Girard ;
  - d) un article nécrologique sur **Pierre Wicht**, de Fribourg et Montévrax, p. 232 ;
  - e) **Encore quelques mots sur le crétinisme ou l'idiotisme**, pp. 247-253.
99. **De l'enseignement régulier de la langue maternelle.** Paris 1844. Deuxième édition en 1846.

Traduit en anglais par Ebrington : *The Mother Tongue*.

En italien par R. Lambruschini : nouvelle traduction : P. G. Girard, *Dell'insegnamento regolare della lingua materna nelle scuole e le famiglie a cura e con introduzione di Matteo Miraglia. Biblioteca di filosofia e pedagogia*, G. B. Paravia. Torino-Milano-Roma 1916, XXXI-310 p.

En allemand, par Pabst ; nouvelle traduction allemande : P. Gregor Girard. *Der regelmäßige Unterricht in der Muttersprache nach der zweiten Ausgabe übersetzt von Bernhard Schulz*. Paderborn 1911.

100. **Cours éducatif de langue maternelle à l'usage des écoles et des familles.** 6 vol. Paris 1845-1848. Nouvelle édition : Paris 1880.
101. **Cours éducatif de langue maternelle à l'usage des écoles et des familles.** *Manuel de l'élève.* 3 vol. Paris 1847-1848.

#### D. Divers

102. **Gesang zum katholischen Gottesdienste in Bern** 1799.
103. **Oraison funèbre de M. L.-A. d'Affry**, premier Landammann de la Suisse. Fribourg 1810. En allemand : *Trauerrede auf seine Excellenz Herrn Ludwig August Philippe von Affry*, ersten Landammann der Schweiz und Schultheissen des Cantons Freyburg, gehalten in dem Pfarr- und Collegiat-Stifte zu Freyburg den 22<sup>ten</sup> Wintermonat 1810. Zürich 1810.
104. **Sur l'Organisation morale d'une maison de travail.** Premier rapport de la classe de morale publique et d'éducation présenté, le 3 février 1813, à la Société économique. *Mémoires de la Société économique de Fribourg*. Premier cahier 1813 à 1816, pp. 69-72.
105. **Sur l'immoralité de la Ronde des pauvres.** Deuxième rapport de la classe de morale publique et d'éducation présenté, le 5 mai 1813, à la Société économique. *Mémoires de la Société économique de Fribourg*. Premier cahier 1813-1816, pp. 73-78.
106. **Sur les soins à donner aux familles pauvres.** Troisième rapport de la classe de morale publique et d'éducation présenté, le 7 juillet 1813, à la Société économique. *Mémoires de la Société économique de Fribourg*. Premier cahier 1813-1816, pp. 78-82.
107. **Sur l'assistance due aux pauvres isolés.** Quatrième rapport de la classe de morale publique et d'éducation présenté, le 5 novembre 1813, à la Société économique. *Mémoires de la Société économique de Fribourg*. Premier cahier 1813-1816, pp. 82-88.

**OUVRAGES, ARTICLES, RECENSIONS etc.**  
**PUBLIÉS SUR LE P. GIRARD**

1. **Kuenlin F.** *Bildungsanstalten. Der Erzähler von St. Gallen.* Mai 1816, Nr. 22, p. 121.
2. **Gaultier abbé.** *Type d'une école élémentaire conduite d'après la méthode mutuelle,* Paris 1818.
3. **Das Aufblühen der französische Schule in Freyburg.** *Der Schweizerfreund,* 4<sup>e</sup> année (1818), pp. 325-327, 333-336 & 341-343.
4. **Über den gegenseitigen Unterricht und die Anwendung desselben in den Freyburger Stadtschulen.** *Schulmeisterblatt,* Nr. 1-5 (Juli-November 1819), pp. 1-5, 9-12, 17-20, 25-28 & 33-37.
5. **Kuenlin F.** *Pestalozzi-Girard.* *Revue encyclopédique.* Tome V (1820).
6. **Mémoires de Monseigneur l'Evêque de Lausanne et de Genève, adressés au Conseil d'Etat de la ville et République de Fribourg en 1817 et 1823, avec quelques observations.** Genève 1823. Traduction allemande de J. Bertschy, curé de Guin : **Zwei Briefe des Bischofs gegen den wechselseitigen Unterricht.** Freyburg 1823.
7. **Article sur le P. Girard dans Le Constitutionnel.** *Journal du commerce, politique et littéraire.* Lundi 7 avril 1823.
8. **Über die Umtriebe gegen das verbesserte Erziehungswesen im Kanton Freiburg.** *Schweizerische Jahrbücher.* I. année (1823), pp. 456-460, 481-487, 643-658 & 776-785.
9. **Hanhart R.** **Was in der Stadt und Republik Freiburg im Üchtland zerstört worden ist.** *Wissenschaftliche Zeitschrift,* hersg. von Lehrern der Baseler Hochschule Band I (1823), Heft 4., pp. 52-81.
10. **Girard Gregor und Hanhart R.,** **Über die Verbindung des Unterrichts und der Handarbeit in öffentlichen Anstalten.** *Wissenschaftliche Zeitschrift,* Hersg. von Lehrern der Baseler Hochschule. Band V (1827), Heft 4., pp. 1-45.
11. **Diodati.** *De l'enseignement primaire.* **Le P. Girard.** *Bibliothèque universelle et revue suisse.* Genève 1830.
12. **Fellenberg Wilhelm.** **Pater Girards Ansichten über Volksbildung.** Bern und St. Gallen 1832.
13. **Zum Andenken dem Hochw. H. Pr. Girard** bei seiner Rückkehr von Luzern nach Freiburg. *Von seinen Freunden und Verehrern.* Lucerne 1834.
14. **Rietschi N. Gregor Girard.** *Kalender für Kinder auf das Jahr 1835,* édité par J.-J. Bär. Zürich, pp. 17-25.
15. **Idées et pratique du P. Girard sur les punitions et les récompenses.** *Guida dell'Educatore.* Janvier et février 1837.
16. **Woodbridge William.** **School of Girard at Fribourg.** *American Annals of Education and Instruction for the year 1837* Vol. VII, Boston 1837, pp. 385-392 et 431-441.
17. **Roselly de Lorgues.** **Le Livre des Communes ou le Presbytère, l'école et la mairie.** Paris 1838, pp. 41-55.

18. **Michel C.-L.** Notice sur la vie et les ouvrages du **P. Girard** et études sur ses doctrines pédagogiques et sur sa méthode d'enseignement. Paris 1840.
19. *Le Narrateur fribourgeois*, 1841, N° 66 (17 août), N° 83 (15 octobre) ; 1842, N° 79 (4 octobre) ; 1843, N° 60 (28 juillet) et N° 66 (18 août).
20. **Micheli J. F.** Du Père Girard et de son enseignement. *Le Fédéral* du 24 février, 28 février et 3 mars 1843.
21. **Naville F.** De la culture de l'esprit et du cœur par l'étude de la grammaire ou analyse raisonnée de l'ouvrage sur l'enseignement régulier de la langue maternelle. Genève et Paris 1845.
22. **Berchtold Dr.** Histoire de l'instruction primaire dans le canton de Fribourg. Fribourg 1846.
23. **Castellini Gabriele.** Iscrizioni per gli illustri educatori **Vittorio da Feltre**, **Enrico Pestalozzi**, **Gregorio Girard**, proposti come lodevoli esempi ai maestri italiani. In tre corsi. III. **Gregorio Girard**. Como 1846.
24. **Gregorio Girard e Vitale Rosi.** Ausonio, aprile 1847. Parigi 1847, pp. 636-646.
25. **Nécrologue du Père Girard** dans *l'Echo du Moléson*, N° 3, 1850, pp. 1-2.
26. **Todesnachricht P. Girards.** Dans *l'Allgemeine Zeitung*, Augsburg, Nr. 71 (12 mars 1850), p. 1182.
27. **Pater Girard.** *Solothurner-Blatt*, 19<sup>e</sup> année (1850), Nr. 21 & 23.
28. **Gregor Girard.** *Schweizerische Bundeszeitung*, 15<sup>e</sup> année (1850), Nr. 67.
29. **Jungo Philipp.** **Gregor Girard.** Eine biographische Skizze. *Schweizerische Nationalzeitung*, 19<sup>e</sup> année (1850), Nr. 65 & 66.
30. **Adert J.** Notice sur la vie du **P. Grégoire Girard.** *Journal de Genève* du 12 mars 1850.
31. **Naville Ernest.** Notice biographique sur le **P. Girard de Fribourg.** Genève 1850.
32. **Severus (Wehrli in Kreuzlingen).** **P. Gregorius Girard. Ein Charakter- und Lebensbild.** St. Gall & Berne 1853. Publié en français dans *Emulation. Nouvelle revue fribourgeoise*. Tome II (1853), pp. 65-75.
33. **Le P. Girard.** *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique de 1853.* Lausanne 1853, pp. 26-29, 56-60 & 177-187.
34. **Hagenauer G.** Aus dem Leben verdienstvoller Eidgenossen. **P. Gregor Girard** aus Freiburg. *Eidgenössischer Volkskalender 1853*, pp. 37-40.
35. **Naville Ernest.** **Vinet et le Père Girard.** Neuchâtel 1855.
36. **Hess J. W. Pater Girard.** (Eine biogr. Skizze) *Basler Beiträge zur vaterländischen Geschichte.* Band VI (1857)
37. **Il centenario del Padre Gregorio Girard.** Lugano 1865.
38. **Girard Gregorio, Pedagogia.** L'insegnamento dev'essere adattato alla natura dello spirito umano, ed ai bisogni speciali del fanciullo. *L'Educatore della Svizzera italiana*, anno 7. Bellinzona 1865, pp. 385-389.
39. **Guérig Félix.** **Le P. Girard.** Souvenir offert à la jeunesse des écoles à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, 19 décembre 1865. Fribourg 1865.
40. **Daguet Alexandre.** Le centième anniversaire de la naissance du **P. Girard.** *L'Educatrice*, 1<sup>re</sup> année. Fribourg 1865, pp. 369-372.
41. **Bourqui Alexis.** La méthode et les méthodes d'enseignement. **Mgr Dupanloup et le P. Girard.** *L'Educatrice*, 2<sup>e</sup> année. Fribourg 1866, pp. 34-37, 41-45, 60-63, 78-83, 93-96, 116-120, 132-137 & 147-149.
42. **Meyer Enrico.** Frammenti di un viaggio pedagogico. Firenze 1867.

43. **Daguet Alexandre.** Biographies populaires des pédagogues suisses. **Le P. Girard.** *L'Éducateur*. 4<sup>e</sup> année. Lausanne 1868, pp. 289-294.
44. **Dubois Ad-P.** Supériorité du cours éducatif du Père Girard pour l'enseignement de la langue maternelle. *L'Éducateur*. 4<sup>e</sup> année, Lausanne 1868, pp. 169-173, 187-190 & 201-205.
45. **Pater Girard.** *Berner Schulblatt*. Vierter Jahrgang (1871), Nr. 23-28.
46. **Le P. Modeste.** (Gardien du Couvent des Cordeliers de Fribourg.) Lettre adressée à Alexandre Daguet au sujet du P. Girard. *La Liberté*, 2<sup>e</sup> année (1872), N<sup>o</sup> 147, pp. 2-3.
47. **Daguet Alexandre.** **Le P. Girard, 1765-1850.** *Galerie suisse. Biographies nationales publiées par Eugène Secrétan.* Tome II. Lausanne 1876, pp. 275-290.
48. **Daguet Alexandre.** **Maximes et pensées éducatives du P. Girard.** *L'Éducateur*, 14<sup>e</sup> année. Lausanne 1878, pp. 1-2, 17-19, 33-34, 49-51, 65-67, 81-84, 113-115 et 129-132.
49. **G. St. Pater Girard.** *Blätter für christliche Schule*, 14<sup>e</sup> année. Berne 1879, Nr. 5-9.
50. **Möller Georg Hermann.** **Der Fürstbischof von Würzburg Franz-Ludwig von Erthal (1730-1795), und sein Schüler, der Franziskaner-Pater Grégoire Girard aus Freiburg in der Schweiz (1765-1850).** Passau 1880.
51. **Daguet Alexandre.** **Grégoire Girard 1765-1850,** dans Hunziger O., *Geschichte der Schweizerischen Volksschule.* Zweiter Band. Zürich 1881, pp. 273-288.
52. **Fiala F.** **Die Freunde und Schüler P. Girards im Franziskanerkloster in Solothurn 1800-1873,** dans Hunziger O., *Geschichte der Schweizerischen Volksschule.* Dritter Band. Zürich 1881, pp. 198-203.
53. **Hunziger Otto.** **P. Girard.** *Schweizerisches Schularchiv.* Band III (1882), pp. 181-182.
54. **Rædlé Nicolas.** **Le Couvent des RR. PP. Cordeliers de Fribourg.** *Notice historique.* Fribourg 1882, pp. 57-171.
55. **Allievo Giuseppe.** **Delle dottrine pedagogiche di Enrico Pestalozzi, Albertina Necker de Saussure, Francesco Naville e Gregorio Girard.** Torino 1884.
56. **E. M. Vingt cinq lettres inédites du P. Girard à Rapet.** Recension. *Journal neuchâtelois* 1885.
57. **Daguet Alexandre.** **Lettres de l'Avoyer bernois Charles Neuhaus au P. Girard de Fribourg pour l'engager à accepter la direction de l'école normale de Porrentruy, nouvellement fondée. Juillet 1835.** *L'Éducateur*, 24<sup>e</sup> année. Lausanne 1888, pp. 105-108 & 139-140.
58. **Guex François.** **Le P. Girard élève de J.-F. Herbart.** Lausanne 1892.
59. **Henschler E.** **Der Pater Girard und sein Sprachlehrgang.** 23. Bericht über die höhere Schule f. Mädchen in Leipzig. Leipzig 1895.
60. **Holder Karl.** **Der schweizerische Pädagoge P. Gregor Girard.** *Ord. Min.* (1765-1850). Tiré à part des *Pedagogische Blätter* 1896.
61. **Naville Ernest.** **Le P. Girard.** *Recueil de monographies pédagogiques publiées à l'occasion de l'exposition scolaire suisse de Genève* 1896. Lausanne 1896, pp. 73-99.
62. **Daguet Alexandre.** **Le Père Girard et son temps.** *Histoire de la vie, des doctrines et des travaux de l'éducateur suisse (1765-1850).* 2 vol. Paris 1896.
63. **Le Père Girard était-il franc-maçon ?** *L'Ami du peuple*, 33<sup>e</sup> année, N<sup>o</sup> 86 (17 juillet 1896), p. 1.
64. **Wuarin Louis.** **Le Père Girard et son temps.** Recension. *Journal de Fribourg*, 37<sup>e</sup> année, N<sup>o</sup> 81 (7 août 1896), pp. 2-3 & N<sup>o</sup> 82 (9 août 1896), pp. 2-3.
65. **S.** **Le Père Girard et son temps.** Recension. *La Liberté*. 26<sup>e</sup> année (22 octobre 1896).

66. M. K. P. Grégoire Girard *Bulletin pédagogique*, 26<sup>e</sup> année (1897), pp. 251-252.
67. K. K. Pater G. Girard. *Schweiz. Evang. Schulblatt*, 32<sup>e</sup> année (Berne 1897), pp. 545-551 & 557-567.
68. Schmerler Heinrich Emil. *Die methodischen und pedagogischen Grundsätze Girards nach seinem « Enseignement régulier de la langue maternelle » und « Cours éducatif de langue maternelle »*. Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde der philosophischen Fakultät der Universität Leipzig. Borna 1898.
69. J. B. Pater Gregor Girard von Al. Daguet. *Schweizer Lehrerzeitung*, 43<sup>e</sup> année (Zürich 1898), pp. 164-166, 171-172, 179-180 & 188-189.
70. Thomassen Fr. *Schweizer Paedagogen. Pater Girard. Vor Ungdom* (1898), pp. 191-207 Copenhagen. Danois.
71. Richterich Jean. Le P. Girard. Précurseur de la réforme catholique-chrétienne (17 déc. 1765-6 mars 1850) *Revue intern. de Théologie*, 29<sup>e</sup> livraison p. 61 à 73 Berne 1900.
72. Popova Maria. *Die Bewegung für Einführung des wechselseitigen Unterrichts in England und in den Volksschulen des Kontinents zu Anfang des XIX Jahrhunderts*. Phil. Diss. Zürich 1903.
73. Ducotterd Xavier. Le P. Grégoire Girard et son action. *Bulletin pédagogique*, 33<sup>e</sup> année (1904), pp. 436-438, 459-464, 488 491 & 508-512.
74. Dévaud Eugène. *L'Ecole primaire fribourgeoise sous la République helvétique. 1798-1803. Thèse-lettres de Fribourg*. Fribourg 1905.
75. Genoud Léon. Le P. Girard. *Souvenir offert à la jeunesse des écoles à l'occasion du centenaire de l'appel du P. Girard au poste de préfet des écoles de Fribourg*. Fribourg 1905.
76. La Fête du P. Girard. *La Liberté*, 35<sup>e</sup> année (1905), N<sup>o</sup> 164, pp. 1-3.
77. Schneuwly Joseph. *Les Ecoles du Père Girard*. Fribourg 1905.
78. Lüthi E. Pater Gregor Girard. Berne 1905.
79. Chassot Raymond. *Centenaire du P. Girard*. *Bulletin pédagogique*, 34<sup>e</sup> année (1905), pp. 303-305, 339-345, 403-409, 428-431 & 451-460, 35<sup>e</sup> année (1906), pp. 204-207, 219-225 & 243-251.
80. Genoud Léon. *La fête du centenaire de l'appel du P. Girard à la charge de Préfet des Ecoles primaires de la ville de Fribourg*. Fribourg 1906.
81. Compayré Gabriel. *Les grands Educateurs. Le P. Girard et l'Education par la langue maternelle*. Paris 1907.
82. Fleury Bernard. *Catalogue des Religieux du Couvent des Cordeliers (Mineurs Conventuels), de Fribourg (1256-1905)*. *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*. Tome VIII. Fribourg 1907, pp. 309-373. Sur le P. Girard, de la page 355 à 362.
83. Forte Libero. *Padre Girard con appendice sul « Girardismo » in Italia* Casalbordino 1908.
84. Sparacio Domenico. *Gli Uomini illustri dei Minori Conventuali. I. Girard P. M. Gregorio, Min., Conv., Il grande pedagogo Svizzero*. *Miscelanea Francescana di storia, di lettere, di arti*. Nuova Serie. Vol. XXI (1920), pp. 50-56, 87-90, 122-126.
85. Beck Josef. *Girard P. Gregor, O. M. Conv. Lexikon der Pädagogik*, hrsg. v. Willmann u. Roloff. Freiburg i. Br. 1921. Band II, pp. 407-408.
86. Bellot Pierre François. *Un voyage en Suisse en 1823. Nouvelles étrennes fribourgeoises* 54, 1921, pp. 89-103.
87. Chariatte, St Hyacinthe. *Mère Marie-Joseph Daguet, religieuse de Sainte-Ursule (1757-1830)*. *Souvenirs de Sainte-Ursule*, Fribourg (Suisse). Mai 1922.

88. **Linacher Arturo, Tre grandi educatori nella loro intima corrispondenza : Le P. Girard, François Naville, Raffaele Lambruschini.** Firenze, A. Vallecchi, 1923. p. 50.
89. **L. C. Un projet d'éducation publique du Père Girard.** Le Pays du 25 février 1925.
90. **L. C. La morale à l'école et le Père Girard.** Le Pays du 4 mars 1925.
91. **J. Bricout. Girard Jean-Baptiste.** Dictionnaire pratique des sciences religieuses, Tome III. Paris 1926.
92. **Schoreret Aug. Girard,** art. du Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, Tome III. Neuchâtel 1926.
93. **Perrochon Henri. Le rapport du Père Girard sur l'Institut d'Yverdon.** Annales fribourgeoises 15, 1927, pp. 166-172.
94. **Seitz J. Geschichte eines Seelenlebens. Pater Grégoire Girard.** Schweizer-Schule, 14<sup>e</sup> année (1928), pp. 273 et ss.
95. **Barnum Emily Keene. Romance and legende of the builders of Switzerland, Father Girard swiss educationalist of Fribourg.** Swiss Monthey 1930, pp. 127-129 & 161-163.
96. **Fleury Bernard. Quarante ans d'agonie d'une communauté religieuse ou la suppression du Couvent des Franciscains de Lucerne (1798-1838).** Revue d'histoire ecclésiastique suisse 24, 1930, pp. 41-61, 121-141, 205-222 & 300-334.
97. **Maas Andreas. Père Girard Educator.** Franciscan Studies, Fasc. 9. New-York 1931;
98. **Sganzini Carlo, P. G. Girard ed altri pedagogisti della nuova Svizzera .** Filippo-Emmanuele di Fellenberg e François M. L. Naville. Enciclopedia Pedagogica (p. 660-680) A. F. Formigi, Roma 1931.
99. **Veuthey Léon. Le Père Girard et l'humanisme.** Monatrosen 76, 1931-32, pp. 98-103 & 137-142.
100. **Bovet Pierre. Les origines fribourgeoises de l'enseignement moral et civique.** Revue de théologie et de philosophie. Nouvelle série. Tome XX (1932), pp. 211-228.
101. **Veuthey Léon. Métaphysique d'expérience. Essai d'adaptation moderne de la pensée franciscaine d'après le Père Girard, O. F. M. Conv. Miscellanea Franciscana di storia, di lettere, di arti.** Nuova Serie. Vol. XXXII (1932), pp. 233-241, 289-294 ; XXXIII (1933), pp. 154-169 & 292-300.
102. **Veuthey Léon. Le Père Girard, curé de Berne (1799-1804).** Revue d'histoire ecclésiastique suisse 17, 1933, pp. 201-214 & 255-265.
103. **Speich Robert. Pater Gregor Girard.** Pro Juventute 14, 1933, pp. 451-456.
104. **Veuthey Léon. Le Père Girard.** Pro Juventute 14, 1933, pp. 596-599.
105. **Veuthey Léon. Un grand éducateur. Le Père Girard (1765-1850).** Paris 1934.
106. **Le Père Girard.** Recension. Neue Zürcher Zeitung 1934, Nr. 133.
107. **Le P. Girard.** Recension. Bulletin pédagogique, 63<sup>e</sup> année (1934), Nr. 10, pp. 158-160.
108. **Sudan Louis. L'École primaire fribourgeoise sous la Restauration (1814-1830).** Thèse-lettres de Fribourg. Paris 1934.
109. **Dévaud Eugène. L'École primaire fribourgeoise sous la Restauration (1814-1830).** Recension. Bulletin pédagogique, 63<sup>e</sup> année (1934), Nr. 13, pp. 196-200.
110. **Vial, S<sup>r</sup> Jean-Baptiste. Les Ursulines à Fribourg. Souvenirs de Sainte-Ursule,** 24<sup>e</sup> année, N<sup>o</sup> 4, octobre 1934. Les progrès de l'enseignement, pp. 116-118.
111. **Bovet Pierre. Ecoles nouvelles d'autrefois. Louis Perrot et les débuts de l'enseignement mutuel en Suisse française.** Cahiers de pédagogie expérimentale et de psychologie de l'enfant, N<sup>o</sup> 10. Genève 1938.
112. **Steiner Beat. Pater Girard Grosse Schweizer.** Zürich 1938.

113. Nünlist J. Emil. **P. Gregor Girard (1765-1850), der erste Schweizer Diasporapfarrer und erste Pfarrer von Bern.** Einsiedeln 1939.
114. Nidegger Robert. Un pédagogue novateur d'il y a 150 ans : **Le P. Girard.** *La Liberté*, 71<sup>e</sup> année, Nr. 213 (13 septembre 1941), p. 6.
115. Both Casimir. **L'éducation par la langue maternelle selon le P. Girard.** Thèse-lettres de Fribourg. Fribourg en Suisse 1941.
116. Barbey Léon. **L'ouvrage de M. Both.** Recension. *La Liberté*, 71<sup>e</sup> année (26 novembre 1941), p. 4.
117. Dévaud Eugène. **La thèse de doctorat de M. le professeur Both.** Recension. *Bulletin pédagogique*, 70<sup>e</sup> année (1941), pp. 213-215, 71<sup>e</sup> année (1942), pp. 2-7 & 26-29.
118. Scherwey Johann. **Die Schule im alten deutschen Bezirk des Kantons Freiburg von den Anfängen bis zum Jahre 1848.** *Phil. Diss. Freiburg in der Schweiz* 1943. *Freiburger Geschichtsblätter*. Jahrgang XXXVI. Freiburg 1943.
119. Barbey Léon. **P. Girard und sein Erziehungswerk.** *Juventus Helvetica*. Band II. Zürich 1943, pp. 75-94.
120. Steiner Beat. **Le P. Girard.** *Les grands hommes de la Suisse*. Lausanne 1945. Traduction du N<sup>o</sup> 112 ci-dessus.
121. Egger Eugen **Pestalozzi und Pater Girard.** *Schweizer Rundschau*. April 1946. S. 31-42
122. Mösch Joh. **Die solothurnische Schule seit 1840.** Band I. **Die solothurnische Schule in den Jahren 1840-1845. II. P. Gregor Girard und Heinrich Pestalozzi im solothurnischen Schulbetrieb** (S. 92-119). Herg. von der Vereinigung Solothurnischer Geschichtsfreunde. Verlag O. Walter, Olten 1945.
123. Guyot Francis. **Grégoire Girard, 1765-1850**, dans *Pestalozzi Foundation*, 1946, pp. 57-59.
124. P. Paschasius (O. M. Cap.) **De monitoren school en de Freiburgsche pædagogog P. Girard** dans *Tijdschrift vor Zielkunde en Opvoedingsleer*. Tome 19. Tilburg 1927, pp. 1-28.
125. P. Paschasius (O. M. Cap.) **Enquete psychologisch georienteerde feiten nit het Jeugdleven von P. Girard**, dans *Tijdschrift vor Zielkunde en Opvoedingleer*. Tome 20 (1928), pp. 96-106.
126. Egger Eugen. **P. Gregor Girard als Pedagoge (1765-1850).** *Schweizer Schule*. Jahrgang XXXIII, 1946, pp. 259-268 & 291-297.
127. Egger Eugen. **P. Gregor Girard und der Religionsunterricht.** *Schweizer Schule*. Jahrgang XXXIII, pp. 489-491.
128. Egger Eugen. **Pater Gregor Girard und die Politik.** *Schweizer Schule*. Jahrgang XXXIII, pp. 551-553.
129. Egger Eugen. **Pater Gregor Girard und die Mittelschule.** *Schweizer Schule*. Jahrgang XXXIII, pp. 595-6.
130. Daguët Alexandre. **Notice historique sur la Société économique de Fribourg.** Fribourg 1863.
131. Nicole Debarge. **Le P. Grégoire Girard.** Thèse théologique. Vaud 1935, dactylographiée.
132. **Ecole du Père Girard. Documents relatifs à l'Ecole du P. Girard à Fribourg recueillis par Ernest Naville.** 8 tomes, manuscrits (copies). Genève, Bibliothèque publique. Ms. Suppl. 1470-1477.

Tome I : contenant des pièces relatives à l'histoire de l'Ecole. 602 pages. Genève 1842.

Tome II : contenant divers manuscrits en usage à l'Ecole, 584 pages. Genève 1842.

Tome III : contenant l'Explication du catéchisme et d'autres manuscrits religieux (copiés par R. P. Charles Rædlé). 470 pages. Genève 1842.

Tome IV : contenant des notes biographiques, des lettres et divers Mémoires pédagogiques. 449 pages. Genève 1842.

Tome V (6) : contenant le Cours de langue tel qu'il était employé à l'Ecole pour la classe II. 683 pages.

Tome VI (7) : contenant le Cours de langue tel qu'il était employé à l'Ecole pour les classes III et IV. 924 pages.

Tome VII (5) : contenant la première partie du Cours de langue maternelle. 777 pages. Genève 1844.

(La suite des tomes V, VI et VII semble intervertie. Nous avons cru corriger entre parenthèses en lettres arabes.)

Tome VIII : contenant diverses pièces, des suppléments et la deuxième partie du nouveau Cours de langue. 892 pages.

Les documents réunis sous le N° 132 sont déjà en partie imprimés.

133. *Naville Ernest. Des méthodes éducatives du Père Girard de Fribourg.* Cours donné à Genève dans le mois de janvier 1843. Mscr. (Genève, Bibl. Publ. Supp. 523).
134. *Vaucher L. De l'enseignement régulier de la langue maternelle par le Père Girard.* Lyon 1845.
135. *Begegnung mit P. Girard.* Schweizerische Lehrerzeitung. 86. Jahrgang 1941. pp. 673-697. Nr. 37, 12. Sept.
136. *Ehrung Pater Girards.* *id.*, p. 704, N° 38, 19 septembre.
137. *Veuthey Leone. Girard.* Collection « Educatori e Pedagogisti ». Brescia 1946.
138. *G. Pfulg. Le Plan de Fribourg par le P. Girard.* *Bulletin pédagogique*, juin 1947.